EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE MISE A JOUR ANNUELLE 2011 ET OCCASIONNELLE AVEC EXTENSION DE PLAFOND

DOSSIER D'INFORMATION

Programme d'émission de Billets de Trésorerie

Ancien plafond du programme d'émission : MAD 800 000 000

Nouveau plafond du programme d'émission : MAD 1 200 000 000

Valeur Nominale : MAD 100 000

ORGANISME CONSEIL

BMCE CAPITAL CONSEIL

ORGANISME RESPONSABLE DU PLACEMENT

BMCE BANK

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé le **13 août 2012** sous la référence n° **VI/EM/028/2012.**

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Abréviations et définitions

ABREVIATIONS

BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BPA	Bénéfice par action
CA	Chiffre d'affaires
CCA	Comptes courants d'associés
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CFS	Contribution pour Financement de Stocks
CMH	Compagnie Marocaine d'Hydrocarbures
CSP	Catégorie Socioprofessionnelle
CT	Court terme
CV	Curriculum Vitae
DPA	Dividende par action
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
FOB	Free On Board
FOB MED	FOB en region méditerranéenne
FOB SEA	FOB en region atlantique
GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
GPM	Groupement des Pétroliers Marocains
HSE	Hygiène, Santé et Environnement
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les sociétés
K MAD	Milliers de Dirhams
Kg	Kilogramme
Km	Kilomètre

M MAD	Millions de Dirhams
M^2	Mètre carré
M^3	Mètre cube
MAD	Dirham marocain
MLT	Moyen et Long Terme
NS	Non Significatif
NM	Non Mesurable
ONE	Office National d'Electricité
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
P	Comptes prévisionnels
Pdm	Part de Marché
Pf	Comptes pro-forma
R&C	Risques et Charges
REX	Résultat d'exploitation
SAMIR	Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage
SNTL	Société Nationale des Transports et de la Logistique
SOMAS	Société Marocaine de Stockage
T	Tonnes
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TIC	Taxe Intérieure de Consommation
TM	Tonnes métriques
TMTP	Technologies, Médias, Télécommunications et Participations
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VA	Valeur ajoutée
Var.	Variation

DEFINITIONS

Caisse de Compensation	Organisme de régularisation des prix de vente des produits subventionnés, afin de maintenir les prix de vente publics à un niveau déterminé.
Contribution pour le financement du Stock	Avance accordée par la Caisse de Compensation pour financer une partie du stock de sécurité.
Dettes de consignation	Dettes correspondant aux montants payés par les clients en contrepartie de la consignation des bouteilles et citernes.
Marge spéciale	Somme collectée par les centres emplisseurs (MAD 30 /tonne) et devant être inscrite au passif du bilan comme une dette à long terme vis à vis de la caisse de compensation. Cette marge doit être exclusivement affectée à la constitution des stocks de sécurité.
Prix de reprise	Niveau de prix d'achat de GPL subventionné par la Caisse de Compensation.
Péréquation	Rubrique de la structure officielle des prix des GPL, intitulée « solde caisse de compensation » (elle peut être créditrice ou débitrice).
Valeur énergétique	La quantité d'énergie dégagée par la combustion d'un volume de gaz se mesure en British thermal units (BTU). La valeur du gaz est déterminée par son potentiel énergétique mesuré en Btu. Une BTU est la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'une livre d'eau d'un degré Fahrenheit à une pression atmosphérique.
Taux de consignation	Rapport entre le montant payé par le consommateur final et le coût total de la bouteille de GPL pour consigner cette dernière. Ce montant est remboursable lors du retour des bouteilles consignées.

Sommaire

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS **2**

SOMMAIRE **5**

TABLE DES ILLUSTRATIONS **7**

TABLE DES TABLEAUX **8**

AVERTISSEMENT **11**

PREAMBULE **12**

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES **13**

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 14
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES 15
III. L'ORGANISME CONSEIL 26
IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE 27

PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION **28**

I. CADRE DE L'OPERATION 29
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION 29
III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION 31
IV. SYNDICAT DE PLACEMENT- INTERMEDIAIRES FINANCIERS 33
V. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE 33
VI. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION 35

PARTIE III. PRESENTATION GENERALE DE AFRIQUIA GAZ **36**

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL 37
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE AFRIQUIA GAZ 41
III. NANTISSEMENT D'ACTIF 46
IV. NANTISSEMENT D'ACTIONS 46
V. MARCHE DES TITRES DE AFRIQUIA GAZ 47
VI. NOTATION 49
VII. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES 49
VIII. ORGANES D'ADMINISTRATION 51
IX. ORGANES DE DIRECTION 55
X. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 58

PARTIE IV. ACTIVITE DE AFRIQUIA GAZ **60**

I. HISTORIQUE DE AFRIQUIA GAZ 61
II. APPARTENANCE A AKWA GROUP 63
III. FILIALES DE AFRIQUIA GAZ 69
IV. MARCHE DU GPL 74
V. METIERS DE AFRIQUIA GAZ 87
VI. ORGANISATION 98

PARTIE V. SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE DU GROUPE AFRIQUIA GAZ 111

I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION 112
II. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 115
III. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE 126
IV. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 142

PARTIE VI. PERSPECTIVES 143

I. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU GPL 144
II. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE AFRIQUIA GAZ 146

PARTIE VII. FACTEURS DE RISQUE 147

I. RISQUES CONCURRENTIELS 148
II. RISQUES LIES A L'EVOLUTION DU MARCHE 148
III. RISQUES LIES A LA LIBERALISATION 148
IV. RISQUE DE DEPENDANCE A DES CLIENTS PARTICULIERS 148
V. RISQUES LIES A LA SECURITE 148
VI. RISQUES LIES AUX FLUCTUATIONS DES COURS A L'INTERNATIONAL 148

PARTIE VIII. FAITS EXCEPTIONNELS, LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES 150

PARTIE IX. ANNEXES 152

I. DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES 153
BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX BILLETS DE TRESORERIE 219
BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX BILLETS DE TRESORERIE 219

Table des illustrations

Figure 1. Evolution du cours boursier de AFRIQUIA GAZ du 01.01.2010 au 25.06.2012 47

Figure 2. Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ 55

Figure 3. Structure de AKWA Group 64

Figure 4. Principales participations de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2011 69

Figure 5. Evolution des prix de reprise du butane sur la période 2009-2011 (MAD / T) 74

Figure 6. Chaîne de valeur du secteur des GPL 77

Figure 7. Evolution de la consommation des GPL (en milliers de TM) sur la période 2003-2011 77

Figure 8. Evolution de la structure de consommation des GPL sur la période 2003-2011 78

Figure 9. Evolution de la structure d'approvisionnement en GPL 79

Figure 10. Répartition du volume des importations de GPL en 2010 80

Figure 11. Répartition du volume des importations de GPL en 2011 80

Figure 12. Evolution des volumes de butane emplis (en milliers de TM) 81

Figure 13. Répartition du volume global des volumes emplis des sociétés d'emplissage de GPL en 2010 et 2011 81

Figure 14. Structure de la demande en GPL au 31 décembre 2011 83

Figure 15. Evolution de la structure de la demande en GPL au 31 décembre 2011 84

Figure 16. Evolution de la part de marché de Afriquia Gaz sur le segment du Butane 84

Figure 17. Evolution de la part de marché de Afriquia Gaz sur le segment du Propane 84

Figure 18. Répartition du volume des ventes de GPL conditionné au 31 décembre 2011 86

Figure 19. Structure du marché des GPL vrac au 31 décembre 2011 86

Figure 20. Présence de AKWA Group et AFRIQUIA GAZ sur la chaîne de valeur du GPL 87

Figure 21. Schéma de distribution du GPL 88

Figure 22. Répartition du volume empli par centre d'emplissage au 31 décembre 2011 90

Figure 23. Ventes du GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ sur la période 2009-2011 (en milliers de TM) 93

Figure 24. Structure des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2011 93

Figure 25. Evolution des ventes de GPL vrac de AFRIQUIA GAZ (en milliers de tonnes) 94

Figure 26. Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ 98

Figure 27. Répartition de l'effectif de AFRIQUIA GAZ par catégorie et par direction 100

Figure 28. Répartition géographique des installations de AFRIQUIA GAZ 102

Figure 29. Répartition géographique des installations de SALAM GAZ 105

Table des tableaux

Tableau 1 Renseignements relatifs aux titres à émettre 30

Tableau 2 Document qui atteste de l'appartenance du souscripteur 31

Tableau 3 Evolution du capital social 42

Tableau 4 Historique de l'actionnariat de AFRIQUIA GAZ sur la période 2009-2011 : 43

Tableau 5 Historique des dividendes distribués sur la période 2009-2011 45

Tableau 6 Détail du nantissement d'actif inscrit au profit de Chaabi Leasing 46

Tableau 7 Indicateurs boursiers de AFRIQUIA GAZ sur les exercices 2009, 2010 et 2011 48

Tableau 8 Caractéristiques des émissions obligataires 48

Tableau 9 Historique des émissions de billets de trésorerie émis par AFRIQUIA GAZ 49

Tableau 10 Composition du Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ 51

Tableau 11 Liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration 54

Tableau 12 Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group 67

Tableau 13 Flux autres que financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group 68

Tableau 14 Flux de dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ aux sociétés de AKWA Group 68

Tableau 15 Evolution des principaux indicateurs financiers de NATIONAL GAZ 70

Tableau 16 Evolution des principaux indicateurs financiers de SODIPIT 70

Tableau 17 Evolution des principaux indicateurs financiers de OMNIUM STOCKAGE 71

Tableau 18 Evolution des principaux indicateurs financiers de GAZAFRIC 71

Tableau 19 Evolution des principaux indicateurs financiers de STOGAZ 72

Tableau 20 Evolution des principaux indicateurs financiers de DRAGON GAZ 72

Tableau 21 Autres participations de AFRIQUIA GAZ 73

Tableau 22 Structure des prix du Butane conditionné 75

Tableau 23 Tonnage de butane remplis par principaux opérateurs (en TM) 82

Tableau 24 Centres emplisseurs de GPL des principaux opérateurs au 31 décembre 2011 83

Tableau 25 Part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissages détenu par Afriquia Gaz 89

Tableau 26 Evolution du volume emplis par centre 90

Tableau 27 Part des ventes conditionnées de Afriquia Gaz emplie par centres emplisseurs 90

Tableau 28 Tonnage de GPL empli dans les centres propres de AFRIQUIA GAZ 91

Tableau 29 Produits de Afriquia Gaz 91

Tableau 30 Répartition des ventes selon les catégories de produits 92

Tableau 31 Nombre de dépositaires par zone géographique 95

Tableau 32 Achats globaux de matières premières effectués par Afriquia Gaz 96

Tableau 33 Importations de GPL effectués par Afriquia Gaz et Gazafric 96

Tableau 34 Evolution de l'effectif de Afriquia Gaz 99

Tableau 35 Ventilation de l'effectif par âge 100

Tableau 36 Ventilation de l'effectif par ancienneté 100
Tableau 37 Evolution du budget de formation 101
Tableau 38 Description des centres d'emplissage détenus par Afriquia Gaz 102
Tableau 39 Evolution du parc de bouteilles de Afriquia Gaz 106
Tableau 40 Parc de bouteilles en termes d'années d'existence 106
Tableau 41 Evolution des investissements de Afriquia Gaz 108
Tableau 42 Périmètre de consolidation à fin 2009 113
Tableau 43 Périmètre de consolidation à fin 2010 113
Tableau 44 Périmètre de consolidation à fin 2011 114
Tableau 45 Evolution du compte de résultat consolidé 115
Tableau 46 Evolution du chiffre d'affaires 116
Tableau 47 Evolution de la contribution des filiales au chiffre d'affaires 116
Tableau 48 Evolution des autres produits 117
Tableau 49 Evolution des coûts de biens et services produits 118
Tableau 50 Evolution des charges de personnel 119
Tableau 51 Evolution des autres produits et charges opérationnels 120
Tableau 52 Evolution des dotations aux amortissements 121
Tableau 53 Evolution du résultat opérationnel 121
Tableau 54 Evolution du coût de l'endettement 123
Tableau 55 Evolution du résultat net 124
Tableau 56 Evolution de la quote part du résultat des sociétés mises en équivalence 125
Tableau 57 Evolution des éléments du bilan consolidé 126
Tableau 58 Evolution de l'actif non-courant 128
Tableau 59 Evolution de la structure des immobilisations corporelles nettes 129
Tableau 60 Evolution des immobilisations financières 129
Tableau 61 Pourcentages de contrôle et évolution de la valeur titres des sociétés mises en équivalence 130
Tableau 62 Evolution des autres actifs non-courants 131
Tableau 63 Evolution des impôts différés ainsi que la position nette 131
Tableau 64 Evolution de la composition des actifs courants 132
Tableau 65 Evolution des stocks 132
Tableau 66 Evolution des créances clients et du taux de provisionnement 133
Tableau 67 Evolution de la trésorerie et équivalents 134
Tableau 68 Evolution des autres créances et comptes de régularisation 134
Tableau 69 Evolution du passif non-courant 136
Tableau 70 Evolution des dettes de financement à plus d'un an 136
Tableau 71 Ventilation par échéance des dettes auprès des Etablissements de crédits en 2011 137

Tableau 72 Evolution du ratio d'endettement 137
Tableau 73 Evolution des autres passifs non-courants 137
Tableau 74 Evolution des provisions pour risques et charges 138
Tableau 75 Evolution des dettes fournisseurs 138
Tableau 76 Evolution des dettes de financement à moins d'un an 138
Tableau 77 Evolution des autres dettes et comptes de régularisation 139
Tableau 78 Evolution du passif non-courant 139
Tableau 79 Evolution de l'équilibre bilanciel d'Afriquia Gaz sur la période 2009-2011 140
Tableau 80 Evolution des flux de trésorerie 142

Avertissement

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en billets de trésorerie est soumis au risque de non remboursement. Ce programme d'émission de billets trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de billets de trésorerie, ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances du programme de billets de trésorerie objet du présent dossier d'information.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription aux billets de trésorerie, objet dudit dossier d'information.

Les personnes en la possession desquelles ledit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les billets de trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni AFRIQUIA GAZ, ni BMCE Capital Conseil n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

Préambule

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, telle que modifiée et complétée, le présent dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation de AFRIQUIA GAZ, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'Opération envisagée.

Le présent dossier d'information a été élaboré par BMCE Capital Conseil, agissant en qualité d'Organisme Conseil de AFRIQUIA GAZ dans le cadre de la mise à jour 2011 du programme d'émission de billets de trésorerie pour un plafond de **1 200 000 000**.

Le contenu de ce dossier d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la société AFRIQUIA GAZ, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;
- Liasses comptables de AFRIQUIA GAZ pour les exercices clos aux 31 décembre 2009, 2010 et 2011 ;
- Procès-verbaux des Conseils d'administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires relatifs aux exercices 2009, 2010 et 2011 ainsi que l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports de gestion pour les exercices clos au 31 décembre 2009, 2010 et 2011 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés et rapports spéciaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2009, 2010 et 2011.

En application des dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 relatif aux titres de Créances Négociables (TCN), ce dossier d'information doit être :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public au siège de AFRIQUIA GAZ et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes :
  - il est disponible à tout moment au siège social de AFRIQUIA GAZ sis à (Rue Ibnou El Ouennane, Km 7, Route de Rabat BP 2545 – Casablanca, Tél : (212) 5 22 63 96 00 ;
  - il est disponible sur demande dans un délai maximum de 24h auprès des points de collecte du réseau de placement :
    - BMCE Bank : 140, Avenue Hassan II – 20 000 Casablanca.
  - il est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

Partie I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Président du Conseil d'Administration

I.1. Identité

Dénomination ou raison sociale	AFRIQUIA GAZ
Représentant légal	M. Ali WAKRIM
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue Ibnou El Ouennane Km 7, Route de Rabat BP 2545 Ain Sebaâ-Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 5 22 35 22 90/93/73
Numéro de fax	(212) 5 22 35 44 46
Adresse électronique	a.wakrim@akwagroup.ma

I.2. Attestation

Objet : Mise à jour du programme d'émissions de billets de trésorerie

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données du présent dossier d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de AFRIQUIA GAZ ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Ali WAKRIM

Président du Conseil d'Administration

II. Les Commissaires aux Comptes

II.1. Identité des commissaires aux comptes

Prénom et nom	Abdelaziz ALMECHATT	Abdellah RHALLAM
Dénomination ou raison sociale	COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A	FIDECO S.A.R.L
Adresse	83, Avenue Hassan II – Casablanca	124, Boulevard Rahal El Meskini – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 5 22 27 50 05	(212) 5 22 31 63 49
Numéro de fax	(212) 5 22 27 48 90	(212) 5 22 31 62 26
Adresse électronique	abdelaziz.almechatt@pwc-cl.com.	ab.rhallam@fideco.ma
Date du 1er exercice soumis au contrôle	1998	1999
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013

II.2. Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2009, 2010 et 2011

Objet : Mise à jour du programme d'émissions de billets de trésorerie de AFRIQUIA GAZ

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux annuels audités de AFRIQUIA GAZ.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse sociaux annuels de AFRIQUIA GAZ tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2009, 2010 et 2011.

COOPERS & LYBRAND MAROC

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

Abdellah RHALLAM

II.3. Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2009

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Societe AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2009, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés MAD 1 711 592 089 dont un bénéfice net de MAD 293 113 021.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler qu'AFRIQUIA GAZ S.A a acquis au cours de l'exercice 2009, la totalité des actions composant le capital de la société NATIONAL GAZ S.A.

Casablanca, le 22 février 2010

COOPERS & LYBRAND MAROC	**FIDECO**
Abdelaziz ALMECHATT	**Abdellah RHALLAM**

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Societe AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2010, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés MAD 1 800 312 495 dont un bénéfice net de MAD 329 345 406.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 février 2011

COOPERS & LYBRAND MAROC	**FIDECO**
Abdelaziz ALMECHATT	**Abdellah RHALLAM**

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2011, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés MAD 1 907 400 092 dont un bénéfice net de MAD 350 057 497.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 16 février 2012

COOPERS & LYBRAND MAROC	**FIDECO**
Abdelaziz ALMECHATT	**Abdellah RHALLAM**

II.4. Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2009, 2010 et 2011.

Objet : Mise à jour du programme d'émissions de billets de trésorerie de AFRIQUIA GAZ

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information, en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés annuels audités d'AFRIQUIA GAZ.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse consolidés annuels de AFRIQUIA GAZ tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2009, 2010 et 2011.

COOPERS & LYBRAND (MAROC)

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

Abdellah RHALLAM

II.5. Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2009.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A, comprenant le bilan, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives .

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 8 avril 2010

COOPERS & LYBRAND MAROC

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

Abdellah RHALLAM

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2010.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A, comprenant le bilan, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives .

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 5 avril 2011

COOPERS & LYBRAND MAROC

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

Abdellah RHALLAM

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2011.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A, comprenant le bilan, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 4 avril 2012

COOPERS & LYBRAND MAROC
Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO
Abdellah RHALLAM

III. L'Organisme Conseil

III.1. Identité

Dénomination ou raison sociale	BMCE Capital Conseil
Représentant légal	Mehdi Jalil Drafate
Fonction	Président du Directoire
Adresse	63, Boulevard Moulay Youssef Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	Tél : +212 522 42 91 00
Numéro de fax	Fax : +212 522 43 00 21
Adresse électronique	mj.drafate@bmcek.co.ma

III.2. Attestation

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de AFRIQUIA GAZ, à travers :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la société AFRIQUIA GAZ, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;
- Liasses comptables de AFRIQUIA GAZ pour les exercices clos aux 31 décembre 2009, 2010 et 2011;
- Procès-verbaux des Conseils d'administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires relatifs aux exercices 2009, 2010 et 2011 ainsi que l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports de gestion pour les exercices clos au 31 décembre 2009, 2010 et 2011 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés et rapports spéciaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2009, 2010 et 2011.

La préparation de ce dossier d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein de BMCE Capital Conseil.

L'opération, objet du présent dossier d'information, est conforme aux dispositions de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) ainsi que l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 9 octobre 1995 tels que modifiés et complétés.

BMCE Capital Conseil

Mehdi Jalil Drafate

Président du Directoire

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

IV.1. Identité

Responsable	Omar BELAMQADDAM
Fonction	Responsable Ingénierie Financière
Adresse	Km 7,5 Route de Rabat Aïn Sebaâ – Casablanca 20 000 – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 5 22 35 22 90 / 93 / 73
Numéro de fax	212) 5 22 35 44 46
Adresse électronique	o.belamqaddam@akwagroup.com

Partie II. PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Cadre de l'opération

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société AFRIQUIA GAZ émet dans le public des billets de trésorerie portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 24 décembre 2010 a décidé la mise en place d'un programme de Billets de Trésorerie, et a donné tous pouvoirs au Président Directeur Général afin d'en arrêter les modalités qu'il jugera opportunes et nécessaires à la réalisation de l'émission desdits billets de trésorerie, et ce dans le cadre d'un programme d'un plafond de 800 000 000 Dhs. Le Conseil d'Administration tenu en date du 8 juin 2012 a décidé d'augmenter le plafond dudit programme à 1 200 000 000 Dhs.

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), AFRIQUIA GAZ a établi, avec le conseiller, le présent dossier d'information relatif à son activité, sa situation économique et financière et son programme d'émission.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'information fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Le présent dossier d'information constitue par ailleurs la mise à jour 2011 du dossier d'information.

Toutefois, des mises à jour occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout évènement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

II. Objectifs de l'opération

La Société souhaite procéder à un programme d'émission de billets de trésorerie afin de :

- Optimiser le coût de financement à court terme en substituant, de manière partielle ou totale, aux concours bancaires existants des billets de trésorerie ;
- Faire face à ses besoins de trésorerie ponctuels induits par des variations de besoin en fonds de roulement en cours d'année (portées par les fluctuations de délais de paiements des différentes contreparties de la Société).

Tableau 1 Renseignements relatifs aux titres à émettre

Nature des titres	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
Forme des titres	Billets de Trésorerie au porteur.
Plafond de l'émission	MAD 1 200 000 000 (ancien plafond : MAD 800 000 000)
Valeur nominale	MAD 100 000
Maturité	De 10 jours à 12 mois.
Date de jouissance	À la date de règlement.
Taux d'intérêt	Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
Intérêts	Post-comptés.
Paiement du coupon	*In fine*, soit à l'échéance de chaque billet.
Remboursement du principal	*In fine*, soit à l'échéance de chaque billet.
Négociabilité des titres	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis. Les titres sont négociables de gré à gré. La négociabilité des titres est assurée par BMCE Bank.
Garantie	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
Clauses d'assimilation	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres ou émissions antérieurs.

III. Modalités de souscription et d'attribution

III.1. Période de souscription

A chaque fois qu'AFRIQUIA GAZ manifestera un besoin de trésorerie, BMCE Bank procédera à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance.

III.2. Bénéficiaires

Les personnes physiques ou morales, résidentes ou non résidentes.

III.3. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il doit obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie et la joindre au bulletin de souscription.

Tableau 2 Document qui atteste de l'appartenance du souscripteur

Catégorie	Documents à joindre
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier.
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant.
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie. ▪ Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal ; ▪ Pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), le numéro du registre de commerce.
Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout moyen jugé acceptable par l'établissement placeur.
Personnes morales marocaines	Modèle des inscriptions au registre de commerce.
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident.
Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale.

III.4. Modalités de souscription

BMCE Bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès de sa clientèle, à l'aide de bulletins de souscriptions fermes et irrévocables, après clôture de la période de souscription, selon le modèle joint en Annexe. Ces bulletins, considérés fermes et irrévocables, doivent être remplis et signés par les souscripteurs.

Les souscriptions seront acceptées et enregistrées au fur et à mesure de leur confirmation par écrit à BMCE Bank et ce, jusqu'à atteindre le plafond de l'émission.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. L'organisme chargé du placement est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. L'organisme chargé du placement est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. L'organisme chargé du placement doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. L'organisme placeur déterminera librement les modalités de la garantie financière demandée aux souscripteurs, qui peut être un dépôt en espèce, en titres, une caution. Pour les investisseurs institutionnels, il ne sera pas exigé de couverture de la souscription ;
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès de l'organisme chargé du placement. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Tous les ordres de souscription :

- ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité ;
- sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

III.5. Modalités d'allocation

Au cours de la période de souscription, les allocations se feront selon la méthode du « premier arrivé/premier servi », en fonction des souscriptions reçues et des quantités de BT disponibles. Ainsi, lors de la clôture de la période de souscription, l'allocation des titres sera faite.

La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité l'émission aura été effectué.

III.6. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par BMCE Bank, en sa qualité d'établissement dépositaire des titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

III.7. Engagement d'information du CDVM

AFRIQUIA GAZ s'engage à communiquer au CDVM à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des billets de trésorerie émis (maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance) ainsi que les résultats de placements des billets de trésorerie par catégorie de souscripteur.

IV. Syndicat de placement- intermédiaires financiers

Conseiller et coordinateur	BMCE Capital Conseil 63 bd Moulay Youssef – Casablanca
Organisme chargé du placement	BMCE Bank 140, Avenue Hassan II – 20000 Casablanca
Établissement teneur de comptes titres	BMCE Bank 140, Avenue Hassan II – 20000 Casablanca
Etablissement assurant le service financier des titres	BMCE Bank 140, Avenue Hassan II – 20000 Casablanca

V. Régime fiscal des billets de trésorerie

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

V.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

V.1.1. Personnes Résidentes

- **Personnes soumises à l'IS**

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

- **Personnes soumises à l'IR**

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
  - Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
  - Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

V.1.2. Personnes Non Résidentes

Les produits de placement à revenu fixe perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

- **Plus values**

Personnes Résidentes

- Personnes Physiques

Conformément aux dispositions de l'article 73 du livre d'assiette et de recouvrement, les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du livre d'assiette et de recouvrement, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'obligations et autres titres de créances correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 Dhs ;
- La donation d'obligations et autres titres de créances effectuées entre ascendants et descendants, entre époux frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

- Personnes Morales

Conformément aux dispositions du livre d'assiette et de recouvrement, les profits de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

Personnes Non Résidentes

- Personnes Physiques

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

- Personnes Morales

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

VI. Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur comprennent les charges suivantes :

VI.1. Charges relatives à la mise en place du programme :

- Les frais de conseil financier ;
- La commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- La communication.

VI.2. Charges relatives à chaque émission :

- Les frais de placement ;
- La commission de Maroclear.

Partie III. PRESENTATION GENERALE DE AFRIQUIA GAZ

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	AFRIQUIA GAZ S.A.
Siège social	Rue Ibnou El Ouennane, Aîn Sebâa – Casablanca
Siège administratif	139, Bd Moulay Ismail, Casablanca
Téléphonie / Télécopie	(212) 05 22 63 96 00 (212) 05 22 24 80 85
Site web	www.afriquiagaz.com
Forme juridique	Société anonyme à conseil d'administration
Date de constitution	1992
Durée de vie	La durée de la société est fixée à 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation prévue par les statuts ou par la loi.
N° Registre du commerce	68 545 Casablanca
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Capital social	MAD 343 750 000 divisé en 3 437 500 actions de MAD 100 chacune au 31 décembre 2011.
Consultation des documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social ou au siège administratif de AFRIQUIA GAZ.
Objet social	Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet : ▪ Le commerce et l'industrie, sous toutes ses formes, y compris l'importation, l'exportation, la reprise en raffinerie, l'entreposage, le magasinage, le transport, la consignation et la distribution des gaz de pétrole liquéfiés ainsi que de tous sous-produits et denrées ; ▪ La création et l'exploitation de tout centre de stockage de conditionnement et de remplissage de ces gaz, tant pour le compte de la société que pour le compte de tous tiers ; ▪ L'exploitation de toutes marques et procédés ; ▪ Et plus généralement toutes Opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal et pouvant faciliter l'extension et le développement de la société.
Textes législatifs et réglementaires applicables	De par sa forme juridique, la Société est régie par le droit marocain, la loi n°17-95 telle que modifiée par la loi n°20-05 relatives aux SA ainsi que par ses statuts. De par son activité commerciale, la Société est régie par les textes suivants : ▪ Dahir n° 1-96-83 du 1ér août 1996 portant promulgation de la loi 15.95 formant Code de Commerce ; ▪ Dahir n° 1-92-138 du 25 Décembre 1992 relatif aux obligations comptables des commerçants ; ▪ Dahir n° 1-97-65 du 12 Février 1997 portant promulgation de la loi n° 53.95 instituant des juridictions de commerce ; ▪ Dahir n° 1-03-194 portant promulgation de la loi n° 65-99 formant Code du travail ; ▪ Dahir n° 1-00-19 du 15 février 2000 portant promulgation de la loi n° 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle ; ▪ Dahir n° 1-00-225 du 05 juin 2000 portant promulgation de la loi n° 06-99 sur la liberté des prix et de la concurrence ; ▪ Dahir du 12 août 1913 portant Code des Obligations et Contrats ;

- Décret n° 2-96-906 du 18 janvier 1997 pris pour application du chapitre II- relatif au registre du commerce- du titre IV du Livre premier de la loi n° 15-95 formant Code de Commerce.

De par son activité de stockage et de distribution de GPL, la Société est régie par les textes suivants :

- Dahir portant loi n° 1-72-255 du 22-2-1973 sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centres emplisseurs, le stockage et la distribution des hydrocarbures ;
- Dahir du 18 Joumada I 1374 (12 janvier 1955) portant règlement sur les appareils à pression de gaz, tel qu'il a été modifié et complété,
- Dahir du 29 hijja 1356 (2 mars 1938) réglementant la manutention et le transport par voies de terre des matières dangereuses, des matières combustibles, des liquides inflammables (autres que les hydrocarbures et les combustibles liquides), des poudres, explosifs, munitions et artifices, des gaz comprimés, liquéfiés, solidifiés, et dissous, des matières vénéneuses, caustiques et corrosives et des produits toxiques ou nauséabonds, tel qu'il a été modifié
- Dahir portant loi n° 1.74.403 du 5 Chaoual 1397(19 septembre 1977) réorganisant la caisse de compensation.
- Dahir portant loi n° 1-75-368 du 4-9-1975 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971. Relatif aux stocks de sécurité (BO n°3280 du 10 septembre 1975) ;
- Dahir portant loi n° 1-76-294 du 16-2-1977 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971 relatif aux stocks de sécurité. (BO n° 3 359 du 16 mars 1977) ;
- Dahir n° 1-95-141 du 6 rabii I 1416 (4 août 1995) portant promulgation de la loi n° 4-95 modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-72-255 du 18 moharrem 1393 (22 février 1973) sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur, le stockage et la distribution des hydrocarbures;
- Dahir du 25 août 1914 portant réglementation des établissements insalubres, incommodes ou dangereux ;
- Décrets
  - Décret n°2-72-622 du 12-2-1973 portant délégation de pouvoirs au Ministre chargé des mines en ce qui concerne les stocks de sécurité relatifs aux produits énergétiques ;
  - Décret n° 2-72-513 du 7-4-1973 pris pour l'application du dahir portant loi n° 1-72-255 du 22 février 2973 sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centres emplisseurs, le stockage et la distribution des hydrocarbures ;
  - Décret n° 2-95-699 du 22/5/1996 modifiant et complétant le décret n° 2-72-513 du 7/4/1973 pris pour l'application du Dahir sus visé n° 1-72-255 ;
- Arrêtés
  - Arrêté conjoint du ministre de l'énergie et des mines, du ministre des travaux publics, de la formation professionnelle et de la formation des cadres et du ministre des transports n° 1263-91 du 9 Chaoual 1413 (1er avril 1993) approuvant le règlement général relatif aux normes de sécurité applicables aux centres emplisseurs, aux dépôts en vrac ou en bouteilles et aux stockages fixes à usage industriel ou domestique de gaz de pétrole liquéfiés ainsi qu'au conditionnement, la manutention, le transport et

l'utilisation de ces produits.

- Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 053-62 du 2-1-1962 relatif aux caractéristiques des gaz de pétrole liquéfié (BO n° 2 571 du 2 février 1962) ;
- Arrêté 324-68 du 3-6-1968 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers ;
- Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 674-73 du 31-5-1973 relatif au réseau de distribution au détail des repreneurs en raffineries d'hydrocarbures raffinés autres que les gaz de pétrole liquéfié;
- Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 773-73 du 20-7-1973 définissant l'importance du parc de bouteilles des repreneurs en centres emplisseurs ;
- Arrêté 3-337-75 du 4-9-1975 déterminant les conditions de répartition des primes et des dépenses de la loi sur la réglementation et le contrôle des prix et les conditions de détention et de vente des produits et marchandises ;
- Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 393-76 du 17-2-1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers. (BO n°3361 du 30 mars 1977) ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°483-81 du 25-5-1981 relatif à la valorisation et à la dévalorisation des stocks des produits pétroliers (BO n°3588 du 5 aout 1981) ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°484-81du 25-5-1981 relatif aux conditions d'utilisation de la marge spéciale pour le financement des stocks de sécurité en combustibles liquides et gazeux (BO n°3588 du 5 aout 1981) ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°485-81 du 25-5-1981 modifiant l'arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 393-76 du 17-2-1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers (BO n°3588 du 5 aout 1981) ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 153-88 du 22 février 1991 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°944-91 du 18 juin 1991 modifiant et complétant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 153-88 du 22 février 1991 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers (BO n°4107 du 17-7-1991) ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 42-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente du carburéacteur JP1;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2245-95 du 9 rabii II 1416 (5 septembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 42-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente du carburéacteur JP1 ;
- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2246-95 du 9 rabii II 1416 (5 septembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et

du butane;

- Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2671-95 du 13 joumada II 1416 (7 novembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane;
- Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'énergie et des mines n°2869-97 du 28 joumada II 1418 (31 octobre 1997) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane ;
- Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'Energie et des Mines n°251-98 du 30 ramadan 1418 (29 janvier 1998) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane ;
- Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'Energie et des Mines n°533-98 du 29 chaoual 1418 (27 février 1998) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane.

De par sa cotation sur la Bourse des Valeurs, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001 et par les arrêtés du Ministre des Finances et de la Privatisation n°1994-04, 1137-07 et 1268-08. ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Règlement général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 8222-08 du 14 avril 2008 ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et complété par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ;
- Dahir portant loi n° 1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs telle que modifié et complétée par la loi n° 43-02 ;

	De par l'émission de Billets de Trésorerie objet du présent document, elle est soumise aux dispositions légales et réglementaires suivantes : ▪ Dahir n°1-95-03 du 26/01/1995, portant promulgation de la loi 35-94 relative à certains TCN telle que modifiée et complétée par la loi 35-96 et 33-06 ; ▪ L'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif à certains Titres de Créances Négociables (TCN) modifié par les arrêtés n°692-00, 1311-01 et 2232-02.
Tribunal compétent en cas de litige	▪ Tribunal de Commerce de Casablanca
Régime fiscal	AFRIQUIA GAZ est soumise au taux d'impôts sur les sociétés de 30%. La Société est soumise au taux de TVA de 10%. concernant les produits vendus, et au taux de TVA de 20% pour ses charges d'exploitation et ses investissements.

II. Renseignements sur le capital de AFRIQUIA GAZ

II.1. Renseignements à caractère général

À la date d'établissement du présent document d'information, le capital social de AFRIQUIA GAZ s'établit à MAD 343 750 000 réparti en 3 437 500 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune.

Tableau 3 Evolution du capital social

Date	Capital initial	Nature de l'Opération	Nominal	Montant opération (hors prime d'émission)	Nombre total d'actions	Capital final	Prix par action
1992	-	Constitution	100	1 000	1 000	100 000	100
1993	100 000	Souscription en numéraire	100	9 900 000	100 000	10 000 000	100
1994	10 000 000	Augmentation de capital	100	72 500 000	825 000	82 500 000	100
1998	82 500 000	Division du nominal	50	-	1 650 000	82 500 000	N.A
1999	82 500 000	Augmentation de capital par Appel public à l'épargne	50	20 625 000	2 062 500	103 125 000	185
1999	103 125 000	Augmentation du nominal	100	-	1 031 250	103 125 000	N.A
2005	103 125 000	Augmentation de capital réservée	100	240 625 000	3 437 500	343 750 000	430

Source : AFRIQUIA GAZ

Depuis sa date de création, AFRIQUIA GAZ a procédé à 4 augmentations de capital :

- le 7 mai 1993, portant le capital de MAD 100 000 à MAD 10 000 000, soit 99 000 nouvelles actions de nominal MAD 100 totalement souscrites par Afriquia SMDC ;
- le 24 novembre 1994, consistant en un apport d'actifs (apport de MAD 72 947 847 par Afriquia SMDC) et règlement d'une soulte à Afriquia SMDC (d'un montant de MAD 447 847) ;
- le 3 mai 1999, augmentation de capital par souscription en numéraire lors de l'introduction de AFRIQUIA GAZ à la Bourse des Valeurs de Casablanca. Le prix d'introduction était de MAD 185 par action ;
- le 22 juillet 2005, augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription par émission de 2 406 250 actions pour un montant global de MAD 1 034 687 500, soit un prix d'émission de MAD 430 par action.

II.2. Historique et Structure de l'actionnariat

Au 31 décembre 2011, la structure de l'actionnariat de AFRIQUIA GAZ se présente comme suit :

Tableau 4 Historique de l'actionnariat de AFRIQUIA GAZ sur la période 2009-2011 :

Actionnaires	déc-09		déc-10		déc-11	
	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes
AFRIQUIA SMDC	1 306 250	38,0%	1 306 250	38,0%	1 306 250	38,0%
AKWA Holding	1 031 514	30,0%	1 031 250	30,0%	1 031 513	30,0%
RMA - WATANYA	171 877	5,0%	178 750	5,2%	178 750	5,2%
AL AJIAL INVESTMENT FUND HOLDING	171 875	5,0%	171 875	5,0%	171 875	5,0%
Flottant en bourse	749 575	21,8%	749 575	21,8%	749 575	21,8%
Total	**3 437 500**	**100,00%**	**3 437 500**	**100,00%**	**3 437 500**	**100,00%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Entre décembre 2009 et décembre 2011, l'actionnariat de la Société est demeuré relativement stable avec comme principaux actionnaires stratégiques AFRIQUIA SMDC et AKWA Holding.

Le 23 mars 2010, le fonds d'investissement AL AJIAL INVESTMENT FUND HOLDING a franchit le seuil de 5,0% des titres de capital de la Société et déclare vouloir poursuivre ses achats sur la valeur concernée.

II.3. Présentation des actionnaires de référence

AKWA Group

Activité	Holding
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2009	MAD 25,0 milliards
Résultat net part du Groupe au 31.12.2009	MAD 1,05 milliards
Actionnariat actuel (au 31/12/2011) (en % du capital)	
▪ Famille AKHANNOUCH	50%
▪ Famille WAKRIM	50%

Source : AKWA Group

AFRIQUIA SMDC

Activité	Distribution de carburants
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2009	MAD 13,9 milliards
Résultat net – Part du Groupe au 31.12.2009	MAD 356,0 millions
Actionnariat actuel (au 31/12/2011) (en % du capital)	
▪ AKWA Group	68,0%
▪ Fonds Al Ajial	5,0%
▪ RMA WATANYA	5,2%
▪ Autres	21,8%

Source : AKWA Group

II.4. Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires encadrant les relations entre les actionnaires de AFRIQUIA GAZ.

II.5. Politique de distribution des dividendes

II.5.1. Dispositions statutaires

L'article 40 des statuts d'AFRIQUIA GAZ stipule que les produits de l'exercice constatés par l'inventaire annuel, après déduction de toutes les charges, de tous amortissements de l'actif et, de toutes provisions pour risques commerciaux ou industriels, constituent des bénéfices.

Sur ces bénéfices nets, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures, du prélèvement prévu ci-dessus et des réserves obligatoires et augmenté des reports bénéficiaires.

En outre, l'assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Sur le bénéfice distribuable, l'assemblée ordinaire, sur la proposition du conseil d'administration, a le droit de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être reportées à nouveaux sur l'exercice suivant, soit pour être affectées à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, soit pour la distribution aux actionnaires.

Ce ou ces fonds de réserves peuvent recevoir toutes affectations décidées par l'assemblée, sur proposition du conseil d'administration.

L'article 41 des statuts d'AFRIQUIA GAZ stipule que l'époque, le mode et le lieu de paiement des dividendes sont fixés par l'assemblée générale annuelle, ou à défaut, par le Conseil d'administration.

Le paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal.

Les dividendes régulièrement perçus ne peuvent être l'objet de rapport ou de restitution, ceux non touchés sont prescrit, conformément à la loi, cinq ans après la date de mise en paiement.

En cas de cession d'actions, l'acquéreur a droit aux dividendes non encore mis en paiement, sauf convention contraire des parties, notifiée à la société.

II.6. Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Le tableau suivant indique le montant des dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ au cours des trois derniers exercices :

Tableau 5 Historique des dividendes distribués sur la période 2009-2011

En K MAD	2009	2010	2011
Résultat net de l'exercice	293 113	329 345	350 057
Résultat net par action (en MAD)	85,3	95,8	101,83
Dividendes par action (en MAD)	70	73	84
Nombre d'actions	3 437 500	3 437 500	3 437 500
Actions détenues en autocontrôle	4 960	-	-
Distribution des dividendes en n+1	240 625	250 938	288 750
Dividendes revenant aux actions détenues en autocontrôle	347	-	-
Distribution des dividendes (retraité)	240 278	250 938	288 750
Taux de Distribution (*Pay-Out*)	82,0%	76,2%	82,5%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2011, AFRIQUIA GAZ a décidé de verser à ses actionnaires un dividende équivalent à MAD 84 par action. La Société distribue ainsi 82,5% de son résultat.

Sur les 3 derniers exercices, AFRIQUIA GAZ distribue en moyenne 80,2% de son résultat.

III. Nantissement d'actif

La société ne possède pas d'actifs nantis.

Toutefois, le 31 juillet 2007, la Société a financé son stock de 288 000 bouteilles de gaz par voie de crédit bail comme suit :

Tableau 6 Détail du nantissement d'actif inscrit au profit de Chaabi Leasing

Nature	Nombre
Bouteilles de 3 Kg	95 000
Bouteilles de 6 Kg	48 000
Bouteilles de 12 Kg	145 000
Total	**288 000**

Source : Afriquia Gaz

IV. Nantissement d'actions

Néant.

V. Marche des titres de AFRIQUIA GAZ

V.1. Caractéristiques des actions AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ est cotée à la Bourse de Casablanca depuis le 03 mai 1999 sous le code ticker GAZ. Le titre est coté au premier compartiment de la Bourse de Casablanca.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du cours de l'action AFRIQUIA GAZ depuis janvier 2010 :

Figure 1. Evolution du cours boursier de AFRIQUIA GAZ du 01.01.2010 au 25.06.2012

Cours au 25 Juin 2012	1 612 MAD
Cours minimal	1 310 MAD
Cours maximal	1 890 MAD
CMP 1 mois	1 625 MAD
CMP 3 mois	1 620 MAD
CMP 6 mois	1 642 MAD
Perf. 1 mois	1,1%
Perf. 3 mois	2,0%
Perf. 6 mois	-5,2%

Source : Bourse de Casablanca au 27 Juin 2012

Le tableau ci-dessous résume les principaux indicateurs boursiers de AFRIQUIA GAZ sur les trois derniers exercices :

Tableau 7 Indicateurs boursiers de AFRIQUIA GAZ sur les exercices 2009, 2010 et 2011

	2009	2010	2011
Nombre d'actions	3 437 500	3 437 500	3 437 500
Plus haut – cours de clôture (MAD)	1 450	1 688	1 890
Plus bas – cours de clôture (MAD)	1 225	1 310	1 550
Nombre de titres échangés	61 562	249 836	237 069
Volume échangé	160 893 870	347 918 115	399 647 320
Bénéfice par action – MAD	85,3	95,8	101,8
Dividende par action – MAD	70	73	84
Capitalisation en fin de période (M MAD)	4 685 312	5 737 187 500	5 843 750 000
PER au 31 décembre	16,0x	17,4x	16,1x
Taux de distribution (Pay-out)	82, 0%	76,2%	82,5%

Source : AFRIQUIA GAZ, Bourse de Casablanca

V.2. Emission de titres de créances

AFRIQUIA GAZ a émis un premier emprunt obligataire non coté de 70 millions de dirhams en juillet 2002 et dont le remboursement a eu lieu en juillet 2005. Par la suite, un second emprunt obligataire de MAD 400 millions a été émis en septembre 2005, d'une maturité 5 ans et dont le remboursement a eu lieu en septembre 2010. En juillet 2010, la Société a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 600 millions de dirhams. Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des trois émissions obligataires :

Tableau 8 Caractéristiques des émissions obligataires

	1er emprunt	2ème emprunt	3ème emprunt
Valeur nominale (en MAD)	100 000	100 000	100 000
Prix d'émission	Au pair	Au pair	Au pair
Nombre de titres	700	4 000	6 000
Montant de l'émission (en MAD)	70 000 000	400 000 000	600 000 000
Date de jouissance	11-juil.-02	13-sept.-05	21-juil-10
Date d'échéance	11-juil.-05	15-sept.-10	21-juil-15
Durée de l'emprunt	3 ans	5 ans	5 ans
Spread	130 pbs	95 pbs	92 pbs
Taux nominal	6,20%	4,92%	4,80%
Prix d'émission (en MAD)	100 000	100 000	100 000
Remboursement des intérêts	Annuel	Annuel	Annuel
Remboursement du principal	*In fine*	*In fine*	*In fine*

Source : AFRIQUIA GAZ

Les objectifs des émissions obligataires précédentes se déclinent comme suit :

- L'émission obligataire réalisée en 2002 avait pour objectifs :
  - De renforcer le financement permanent de la Société afin de financer les emplois stables et une partie du besoin en fonds de roulement ;
  - De diversifier ses sources de financement et d'affiner la correspondance actif-passif de son bilan ;
  - D'accéder au marché de la dette afin d'asseoir une signature sur le marché.

- L'émission obligataire réalisée en 2005 entrait dans le cadre du :
  - financement de l'acquisition de 99,9% du capital de Primagaz Holding et de 100% du capital de Sodipit détenus par CGP Primagaz pour un montant global de transaction de 690 millions de dirhams ;
  - financement de l'acquisition de 50% du capital de Tissir Primagaz détenus par Afriquia SMDC pour un montant global de 646 millions de dirhams ;
  - financement de l'acquisition du parc de bouteilles détenu par Afriquia SMDC pour un montant global de 52 millions de dirhams ;
  - financement d'investissements d'exploitation courants de la Société à hauteur de 47 millions de dirhams.
- L'émission obligataire réalisée en 2010 entre dans le cadre du :
  - Refinancement, pour un montant maximum de 400 MDh de l'emprunt obligataire émis en 2005, arrivant à échéance ;
  - Financement partiel du programme d'investissement de la Société.

L'état récapitulatif des émissions de billets de trésorerie réalisées par AFRIQUIA GAZ à ce jour se présente comme suit :

Tableau 9 suit :*Historique des émissions de billets de trésorerie émis par AFRIQUIA GAZ*

Nbre de titres	Montant	Durée	Jouissance	Echéance	Taux facial	Spread	Nbre de jrs
2 000	200 000 000	1 mois	30/03/2011	29/04/2011	3,55%	25	30
3 000	300 000 000	1 mois	02/05/2011	01/06/2011	3,55%	25	30
1500	150 000 000	15 jrs	24/08/2011	08/09/2011	3,45%	20	15
2 500	250 000 000	1 mois	28/09/2011	28/10/2011	3,55%	25	30
600	60 000 000	15 jrs	12/10/2011	27/10/2011	3,50%	20	15
3 000	300 000 000	1 mois	14/11/2011	14/12/2011	3,55%	25	30
8 000	800 000 000	1 mois	24/02/2012	26/03/2012	3,80%	37	31
3000	300 000 000	1 mois	26/03/2012	26/04/2012	3,80%	35	31
4 000	400 000 000	3 mois	26/03/2012	25/06/2012	3,90%	44	91
4000	400 000 000	1 mois	02/05/2012	04/06/2012	3,55%	35	33
2 500	250 000 000	15 jours	04/06/2012	19/06/2012	3,45%	25	15

VI. Notation

La société AFRIQUIA GAZ n'a pas fait l'objet d'une notation.

VII. Assemblée d'actionnaires

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05.

VII.1. Mode de convocation

Selon l'article 28 des statuts d'AFRIQUIA GAZ, l'Assemblée Générale est convoquée par le conseil d'Administration. A défaut elle peut être également convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes ;
- Un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé ;
- Le ou les liquidateurs après la dissolution de la société ;

- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Selon ce même article, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois par an, dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur toutes les questions relatives aux comptes de l'exercice. Ce délai peut être prolongé une seule fois et pour la même durée à la demande du conseil d'administration par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé.

Elle peut être réunie extraordinairement pour l'examen de toute question de sa compétence.

Les convocations sont faites conformément aux lois en vigueur. L'Assemblée Générale est réunie au siège social ou en tout autre endroit de la ville où est situé le siège social désigné par l'avis de la convocation.

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% (cinq pour cent) du capital social ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolution à l'ordre du jour.

Lorsque le capital social est supérieur à cinq (5) millions de dirhams, le montant du capital à représenter en application de l'alinéa précédent est réduit à 2% pour le surplus.

L'Assemblée, ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour. Lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

VII.2. Conditions d'admission

Selon l'article 29 des statuts, l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, à condition que lesdites actions soient libérées des versements exigibles.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, son ascendant ou descendant ou par un autre actionnaire.

Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue de les représenter à une assemblée et ce sans limitation du nombre de mandats ni des voix dont peut disposer une même personne, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Les sociétés actionnaires pourront se faire représenter par un mandataire spécial qui peut n'être pas lui-même actionnaire.

Les mineurs, incapables et interdits sont valablement représentés par leur tuteur.

Tous les propriétaires d'actions peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'Assemblée.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence et par des moyens équivalents permettant leur identification dont les conditions sont fixées par l'article 50 bis de la Loi.

VII.3. Conditions d'exercice du droit de vote

Conformément à l'article 34 des statuts, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix que lui confèrent les actions qu'il possède ou représente.

Les délibérations sont prises à la majorité simple en ce qui concerne les AGO et à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés en ce qui concerne les AGE.

VII.4. Conditions de délibération

Les conditions de délibération des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, modifiée et complétée par la loi n°20-05.

VIII. Organes d'administration

Les articles 14 à 19 des statuts de la société relatifs à la composition, aux modes de convocations, aux attributions, aux fonctionnements et aux quorums du Conseil d'Administration d'AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, modifiée et complétée par la loi n°20-05.

Afin de les mettre en harmonie avec la loi de la SA, la Société a décidé la refonte des statuts en 2009.

VIII.1. Composition du Conseil d'Administration

L'article 14 des Statuts de la société AFRIQUIA GAZ stipule les éléments suivants en matière d'administration de la Société :

- La société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus pris parmi les personnes physiques ou morales, actionnaires ;
- Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Toute nomination intervenue en violation des dispositions de l'article 14 est nulle. Cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations auxquelles a pris part l'administrateur irrégulièrement nommé ;
- Le nombre des administrateurs liés à la société par contrat de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration ;
- Les personnes morales auxquelles les fonctions d'administrateur auront été conférées seront représentées au sein du conseil par leur représentant permanent qui ne sera pas tenu d'être lui-même actionnaire ;
- Ce représentant permanent est soumis aux mêmes conditions et obligations et il encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Le Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ est présidé par Monsieur Ali WAKRIM et se compose par ailleurs de Messieurs Rachid IDRISSI KAITOUNI, Mohammed Bouzaid OUAISSI, AFRIQUIA SMDC, représentée par Monsieur Adil ZIADY et AKWA Group, représentée par Monsieur Youssef IRAQI HOUSSEINI.

Le tableau suivant présente la composition du Conseil d'Administration actuel d'AFRIQUIA GAZ :

Tableau 10 Composition du Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ

Membres du conseil d'Administration	Fonction actuelle	Lien avec AFRIQUIA GAZ	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Ali WAKRIM	Président du CA	PDG	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
M. Rachid IDRISSI KAITOUNI	Administrateur	Intuitu personae	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
M. Mohammed Bouzaid OUAISSI	Administrateur	Intuitu personae	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
AFRIQUIA SMDC (représenté par M. Adil ZIADY)	Administrateur	Actionnaire	2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
AKWA Group (représenté par M. Youssef IRAQI HOUSSEINI)	Administrateur	Actionnaire	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016

Source : AFRIQUIA GAZ

VIII.2. CV des administrateurs

M. Ali WAKRIM, Président du Conseil d'Administration

Après une Maîtrise d'Economie à l'Université de Pau et des pays de l'Adour, M. WAKRIM intègre le Groupe en tant que Directeur Administratif et Financier de MAGHREB GAZ. Il rejoint en 1985 AFRIQUIA SMDC en tant que Directeur Commercial avant de devenir, en 1988, Directeur Général Adjoint du Groupe AFRIQUIA. Depuis 1992, M. WAKRIM est Vice-président de AKWA Group. Il est actuellement Président du Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ et AFRIQUIA SMDC.

M. WAKRIM est marié et père de 4 enfants.

M. Rachid IDRISSI KAITOUNI, Administrateur

Après un diplôme des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, un certificat en informatique et gestion et un Bachelor en Administration des Affaires, il entame sa carrière dans un établissement financier marocain avant de rejoindre AKWA Group en 1988 en tant que Directeur Administratif et Financier de Maghreb OXYGENE. Il participe à la création de la société TECHNOGAZ, où il assume à partir de 1992 les fonctions de Directeur Général, mettant en place notamment le processus de certification ISO 9002. Il est promu en avril 1994 Directeur Général de AFRIQUIA GAZ, puis Directeur Général du Pôle Gaz au sein de AKWA Group en septembre 2001.

M. IDRISSI est marié et père de 3 enfants.

M. Mohammed Bouzaid OUAISSI, Administrateur

Après l'obtention en 1970 de son diplôme d'Ingénieur à l'INSA de Lyon, M. OUAISSI réalise sa carrière à l'OCP où il a été Directeur des industries chimiques et Directeur du Développement. En 2000, il rejoint le groupe AKWA en qualité de Directeur Général de AFRIQUIA LOGISTIQUE. En 2003, il est nommé à la Direction Générale de AFRIQUIA SMDC avant d'en devenir en 2006, Vice-Président Directeur. Entre Octobre 2007 et Juin 2012, il agit en tant que Président du Conseil d'Administration de MAGHREB OXYGENE.

M. OUAISSI est marié et père d'un enfant.

M. Adil ZIADY, Administrateur

Est titulaire d'un DESS de Contrôle de Gestion et d'Audit de la Sorbonne à Paris. M.ZIADY intègre AFRIQUIA SMDC en tant qu'auditeur interne en 1989. Deux années plus tard, il est nommé Responsable Financier et Comptable. En 1993, il est promu Directeur Général de PROACTIS (ex AFRIQUIA MANAGEMENT) avant de devenir en 1998, Directeur général du Pôle Carburants et Lubrifiants de AKWA Group.

M. Youssef IRAQI HOUSSEINI, Administrateur

M. IRAQI est titulaire d'une Maîtrise en Sciences Economiques et Sociales à Casablanca en 1982. Après 10 ans passés à la BMCE au poste de chargé de la gestion des grands comptes et des entreprises étatiques, M. IRAQI intègre en 1992 AKWA Group en tant que Directeur Financier de sa filiale MAGHREB OXYGENE. En 1994, il est nommé Directeur Administratif et Financier de l'ensemble du groupe. Il est administrateur également de la majorité des filiales de AKWA Group, et Président des sociétés de moyens à savoir PETRODIS, PROACTIS, et TIMLOG. Il est membre du Comité Exécutif du groupe depuis sa création. M IRAQI est également administrateur de CHAABI LLD. Il est, par ailleurs, élu membre international au sein de « The Institute of Internal Auditors » à New York en 2000. En parallèle à son activité professionnelle, M. IRAQI a donné régulièrement plusieurs conférences universitaires sur divers thèmes économiques et financiers.

VIII.3. Fonctionnement du Conseil d'Administration

VIII.3.1. Actions de garantie

Le nombre des actions de garantie prévues par les statuts et que doit détenir chaque administrateur dans la société est fixé à une (1) action selon l'article 17 des statuts de la société.

VIII.3.2. Durée des fonctions des administrateurs

La durée des fonctions des administrateurs ne peut excéder six (6) années. Les administrateurs sont rééligibles sauf stipulations contraires des statuts. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

VIII.3.3. Rémunération des administrateurs

Selon l'article 24 des statuts de la société, l'Assemblée Générale ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence. Le Conseil d'Administration répartit cette rémunération librement entre ses membres.

Il peut être alloué par le Conseil d'Administration des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs ; dans ce cas, ces rémunérations incluses aux charges d'exploitation sont portées à la connaissance des commissaires aux comptes et soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

VIII.3.4. Réunions du Conseil d'Administration

Selon l'article 19 des statuts de la société, le Conseil d'administration se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre du jour des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par le ou les commissaires aux comptes.

Lorsque le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux (2) mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil. Lorsque le Président ne convoque pas celui-ci dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration à se réunir.

VIII.3.5. Quorum, majorité et procès-verbaux

Selon l'article 19 des statuts de la société, le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Toutefois, aucune décision ne peut être prise valablement si deux administrateurs ne sont pas effectivement présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; en cas de partage des votes, la voix du Président est prépondérante.

Les délibérations du Conseil (article 20 des statuts de la société) sont constatées par des procès verbaux établis par le Secrétaire du Conseil sous l'autorité du Président.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont consignés sur un registre spécial tenu au siège social, coté et paraphé par le greffier du tribunal du lieu du siège social.

VIII.3.6. Pouvoirs du Conseil

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la société toute décision concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tout acte de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

VIII.4. Mandats d'administrateur du Président

Le tableau suivant présente la liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration au 31 décembre 2011 :

Tableau 11 Liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration

Société	Fonction
AB GAZ	Administrateur
AFRIQUIA SMDC	Président du Conseil d'Administration
AFRILUB	Administrateur
AKWA Group	Administrateur
AKWA IMMOBILIER	Administrateur
AUTO SPEEDY	Représentant AFRIQUIA SMDC
AW HOLDING	Administrateur
CARACTERES	Administrateur
CIMENT DU SOUSS	Administrateur
GAZ .N. MAROC	Administrateur
H. GAZ NATUREL MAROC	Administrateur
HTT	Administrateur
OMNIUM DE STOCKAGE	Administrateur
PETROLOG	Administrateur
MAGHREB GAZ	Administrateur
MAGHREB OXYGENE	Administrateur
MEDITERRANEENNE DE GAZ	Administrateur
REZO ROUTE	Représentant AKWA Group
SALUB	Administrateur
SAMACOPRO	Administrateur
SFPP	Administrateur
SEJ	Représentant AFRIQUIA SMDC
SETTAT GOLF MANAGEMENT	Administrateur
SODEGIM	Représentant MAGHREB OXYGENE
SUD OIL	Représentant AFRIQUIA SMDC
STOGAZ	Représentant AKWA Group
TADLA GAZ	Administrateur
TECHNO GAZ	Représentant AKWA Group
TECHNO SOUDURES	Administrateur

Source : AFRIQUIA GAZ

IX. Organes de direction

IX.1. Organes de direction

Selon l'article 22 des statuts d'AFRIQUIA GAZ, la direction générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques d'assister le président à titre de directeur général avec le titre de Directeur Général Délégué.

A l'égard de la société, les directeurs généraux délégués sont investis des pouvoirs dont le Conseil d'administration détermine, sur proposition du Directeur Général, l'étendue et la durée.

A l'égard des tiers, les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

IX.2. Liste des principaux dirigeants

Au 31 décembre 2011, l'organigramme fonctionnel actuel d'AFRIQUIA GAZ se présente comme suit :

Figure 2. Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ

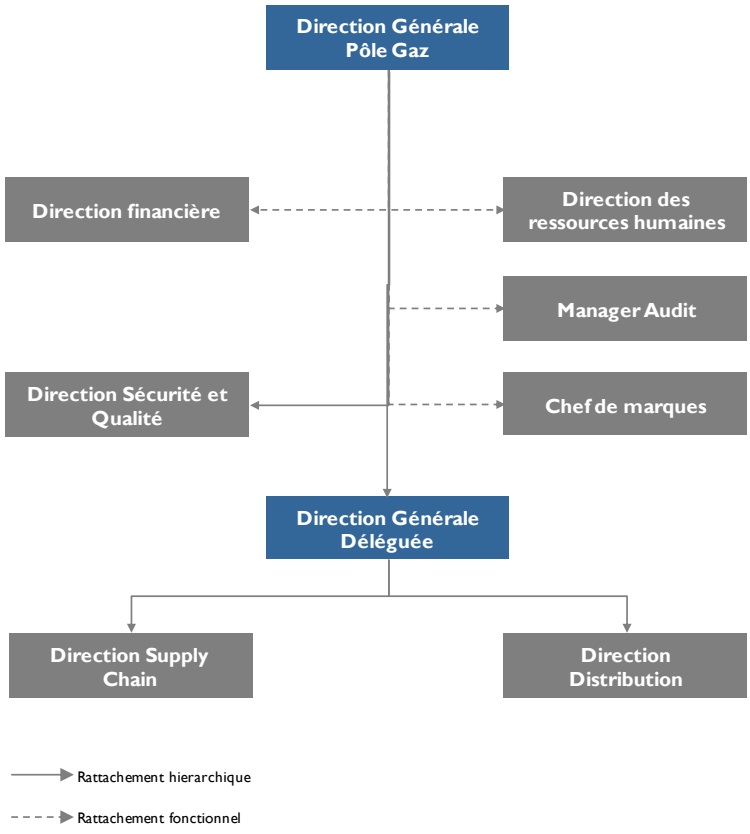

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau ci-dessous présente une liste des principaux dirigeants d'AFRIQUIA GAZ :

Dirigeants	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction
M. Ali WAKRIM	Président Directeur Général de AFRIQUIA GAZ	2008
M. Rachid IDRISSI KAITOUNI	Directeur Général – Pôle Gaz (AKWA Group)	2001
M. Tawfik HAMOUMI	Directeur Général Délégué de Afriquia Gaz	2010
	Directeur Business Unit Distribution	2006
M. Amine ABDELHAKIM	Directeur Business Unit Supply Chain (Afriquia Gaz)	2010
M. Ghassane BENCHEKROUN	Directeur Financier – Pôle Gaz (AKWA Group)	2006
M. Redouane BENBIHI	Directeur des Ressources Humaines – Pôle Gaz (AKWA Group)	2005
M. Abdelmoula EL MOUAQUIT	Direction Sécurité et Qualité – Pôle Gaz (Afriquia GAz)	2007

Source : AFRIQUIA GAZ

IX.3. CV des principaux dirigeants

M. Ali WAKRIM, Président Directeur Général

Cf. VI.2 CV des principaux administrateurs.

M. Rachid IDRISSI KAITOUNI, Directeur Général – Pôle Gaz (AKWA Group)

Cf. VI.2 CV des principaux administrateurs.

M. Tawfik HAMOUMI, Directeur Général Délégué de AFRIQUIA GAZ et Directeur Business Unit Distribution (Afriquia Gaz)

Après un diplôme des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, il entame sa carrière dans un établissement financier marocain en tant que Fondé de Pouvoir Principal pendant six ans, puis il assure la direction générale d'une société de construction. Il rejoint AKWA Group en 1992 en tant que Directeur Général de MAGHREB GAZ. Depuis novembre 2001, M. HAMOUMI occupe le poste de Directeur Général de AFRIQUIA GAZ. Il occupe aussi le poste de Directeur Général BU Distribution depuis 2006.

M. Amine ABDELHAKIM, Directeur Business Unit Supply Chain (Afriquia Gaz)

Après un diplôme d'état de l'école nationale supérieure d'électricité et de mécanique obtenu en 1990, M. Amine ABDELHAKIM rejoint la société Shell du Maroc en tant qu'ingénieur projet. En 1992 il rejoint le groupe Somepi en tant que Directeur technique vrac et GPL. Il assure ensuite la direction technique de Tissir Primagaz de 1999 à 2005. Entre 2005 et 2010, il occupe la fonction de directeur Stockage et Emplissage au sein d'Afriquia Gaz. En 2010, M. ABDELHAKIM est nommé Directeur de la Business Unit Supply Chain AKWA Group.

M. Ghassane BENCHEKROUN, Directeur Financier – Pôle Gaz (AKWA Group)

M. BENCHEKROUN est Directeur Financier du Pôle Gaz depuis mai 2006. Il a débuté sa carrière en tant qu'analyste financier au sein du Département Analyse et Recherche de ATTIJARI INTERMEDIATION. Il rejoint ensuite AKWA Group, en 2004, en tant qu'analyste financier et stratégie puis Corporate Finance Manager au sein de la Direction Stratégie et Organisation.

M. BENCHEKROUN est diplômé du cycle normal de l'ISCAE et titulaire d'un DESS en Ingénierie financière de l'Université Paris XII.

M. Redouane BENBIHI, Directeur des Ressources Humaines – Pôle Gaz (AKWA Group)

M. BENBIHI est Directeur des Ressources Humaines de la société depuis novembre 2005. Il s'occupait précédemment du Département Qualité, Organisation et Audit de TISSIR PRIMAGAZ qu'il a rejoint en 1997. M. BENBIHI est Lauréat de l'Executive MBA de l'Université de Sherbrooke, d'un DESS en Management de l'Université François Rabelais de Tours ainsi que d'une Maîtrise en techniques d'analyse et contrôle qualité.

M. Abdelmoula EL MOUAQUIT, Direction Sécurité et Qualité – Pôle Gaz (Afriquia Gaz)

M. EL MOUAQUIT a débuté sa carrière en 1994 en tant qu'ingénieur animateur à la BNSTP. Il a occupé ensuite le poste de Responsable Qualité et Process chez SCHNEIDER. Depuis 2007, M. EL MOUAQUIT est Directeur Qualité et Sécurité Pôle Gaz au sein de AKWA Group.

M. EL MOUAQUIT est ingénieur d'Etat en génie mécanique de l'ENSEM. Il est titulaire d'un MBA en management général de l'Université Paris-Dauphine.

IX.4. Rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants

IX.4.1. Rémunérations attribuées aux membres du Conseil d'Administration

Le montant global des rémunérations attribuées, sous forme de jetons de présence, aux membres du Conseil d'Administration s'élève à KMAD 1 500 au titre de l'exercice 2011.

IX.4.2. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

Le montant global des rémunérations (primes d'intéressement comprises) attribuées aux principaux dirigeants du groupe AFRIQUIA GAZ au titre de l'année 2011 s'élève à KMAD 6 900.

X. Gouvernement d'entreprise

X.1. Comités internes

En tant que filiale d'AKWA Group, AFRIQUIA GAZ bénéficie des instances décisionnelles organisées en comités dont est dotée AKWA Group :

Comité Exécutif	Il se rassemble de manière hebdomadaire, le Président, le Vice-président, les Directeurs Généraux des différents Pôles et les Directeurs Généraux des fonctions supports. Le comité exécutif a pour objectif d'assurer le suivi et le contrôle de la ligne stratégique du groupe et de l'ensemble des grands projets. Le comité exécutif étudie également les opportunités d'investissement du groupe.
Comité Stratégique	Il se rassemble semestriellement, et réunit le Président, le Directeur Stratégie et Organisation, le Vice-président, les Directeurs Généraux des différents Pôles et les Directeurs Généraux des fonctions supports.
Comité « Cost Killer »	Il se réunit de manière mensuelle, afin de suivre et réduire les coûts du groupe et de ses filiales. Il rassemble le Directeur Financier, le Directeur Stratégie et Organisation et le Directeur Systèmes d'Information. Peuvent également participer à ce comité, le Président et les Directeurs Généraux des différents Pôles.
Comité Support	Il a pour but d'optimiser les relations supports et les différents Pôles. Il rassemble tous les deux mois, les Directeurs des fonctions supports et le Directeur des Systèmes d'Information. Le Président et les Directeurs Généraux des différents Pôles peuvent également assister à ce comité.
Comité HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement)	Organisé annuellement, le comité HSE a en charge l'amélioration de la gestion de l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Il regroupe en outre la Présidence du groupe, le Directeur Général de PETRODIS, les Directeurs Généraux des Pôles et les médecins du travail.

L'organisation de ces groupes de travail a pour objectif de permettre aux organes décisionnaires d'être en permanence en liaison directe avec les responsables opérationnels et de rechercher, mettre en évidence et développer les synergies entre les différentes filiales du groupe.

Par ailleurs, du fait de son appartenance à AKWA Group, AFRIQUIA GAZ bénéficie de l'apport de la Direction de l'Audit qui constitue l'organe de contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne est destiné à garantir de manière permanente :

- La vérification des opérations et des procédures internes ;
- Le suivi et l'analyse des risques ;
- L'optimisation et la fiabilité des flux des données comptables et financières ;
- La mise en place des éléments clés du contrôle ;
- L'existence d'une bonne communication de l'information entre les différents niveaux de responsabilité.

X.2. Conventions entre AFRIQUIA GAZ, ses administrateurs et ses principaux dirigeants

Cf. Titre II.2. Conventions conclues entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés du Groupe.

X.3. Prêts accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant.

X.4. Intéressement et participation du personnel

Néant.

Partie IV. ACTIVITE DE AFRIQUIA GAZ

I. Historique de AFRIQUIA GAZ

1965 Démarrage de l'activité gaz en tant que département de la Société Marocaine de Distribution de Carburants (AFRIQUIA SMDC). Ce département intervient dans la distribution de Gaz de Pétroles Liquéfiés (GPL) directement auprès des détaillants de la région de Casablanca, sous la marque AFRIQUIA GAZ. Le circuit de distribution était simplifié et se faisait directement vers les détaillants, sans faire appel à aucun intermédiaire.

1970 Création du centre emplisseur de Ain Sebaâ par MAGHREB GAZ, filiale de AFRIQUIA SMDC, en association avec Texaco, ce qui a permis de renforcer la position du Groupe sur le marché du Gaz sur la région de Casablanca. Cette même année, fut lancée la distribution du propane en vrac, utilisant des citernes de petites et moyennes capacités, importées ou fabriquées localement.

1975 Mise en place d'un système de consignation des bouteilles chez les dépositaires grossistes, qui agissent aussi bien à Casablanca que dans les autres villes du royaume.

1992 Réorganisation structurelle du Groupe qui s'est accompagnée par la création juridique de la société anonyme AFRIQUIA GAZ dotée d'un capital initial de MAD 100 000, et à laquelle la société AFRIQUIA SMDC a transféré son activité Gaz.

1994 Augmentation du capital social d'AFRIQUIA GAZ à hauteur de MAD 82 500 000 afin de financer en partie la construction du centre emplisseur de Harbil, dans les environs de Marrakech.

1995 Démarrage de la nouvelle unité d'emplissage de Marrakech (en remplacement de l'ancienne).

1999 Introduction d'AFRIQUIA GAZ sur la Bourse de Casablanca par augmentation de capital par souscription en numéraire de 412 500 actions, soit 20% du capital de la société après augmentation de capital, au prix de MAD 185 l'action.

2000 Démarrage des importations de propane qui seront stockées dans les dépôts de MAGHREB GAZ.

2001 Augmentation de la capacité de stockage d'AFRIQUIA GAZ par la réalisation d'un dépôt de stockage de propane en partenariat avec SHELL (STOGAZ). La société diversifie ainsi ses sources d'approvisionnement tout en réduisant ses coûts logistiques. Parallèlement, AFRIQUIA GAZ, en partenariat avec ZIZ, crée en 2001 un centre emplisseur à Souk El Arbâa, dénommé AB Gaz, couvrant les besoins d'emplissage de la société dans la région Nord.

2004 Changement d'identité visuelle avec notamment la création d'un nouveau logo afin de moderniser l'image de la société et de poursuivre son intégration au sein de AKWA Group.

2005 Acquisition de 99,9% de Primagaz Holding et de 100% de SODIPIT. Suite à cette opération, AFRIQUIA GAZ prend le contrôle de 100% de TISSIR PRIMAGAZ.

Augmentation de capital de MAD 1,035 milliards (prime d'émission de MAD 330/action) dans le cadre du financement des opérations stratégiques réalisées en 2005.

2007 Obtention de la certification ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble de la chaîne gazière.

2008 Extension du terminal de stockage de propane à Jorf Lasfar pour une capacité de 3 900 T.

Démarrage d'un programme de rachat d'actions portant sur 3% du capital de AFRIQUIA GAZ. Achevé en août 2009, ce programme a permis de réduire la volatilité du titre.

2009 Acquisition de la société National Gaz auprès de REPSOL BUTANO, sise à Oujda, spécialisée dans la distribution de bouteilles de gaz butane.

2010 Inauguration le 6 janvier de la 1ère phase d'un nouveau centre de stockage à Jorf Lasfar, propre à AFRIQUIA GAZ et doté d'une capacité de stockage de propane de 5 560 m³ répartie sur 2 sphères sous sarcophage de béton. Cette extension de capacité devra être achevée en 2011 avec la mise en service de la 2ème phase du nouveau terminal, et qui sera affectée au stockage de butane.

Obtention par la Société de la certification QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) pour l'ensemble de sa chaîne de valeurs qui regroupe l'importation, le stockage, l'emplissage, le transport et la distribution de GPL.

Acquisition de DRAGON GAZ Via NATIONAL GAZ.

2011 Inauguration le 17 juin de la deuxième phase du nouveau terminal de Jorf Lasfar, doté d'une capacité de 7 000 m³ répartie sur 4 sphères aériennes de butane. Cet investissement aura nécessité une enveloppe globale de M MAD 240.

Lancement pour la première fois sur le marché marocain d'une station GPL Carburants in situ destinée aux chariot élévateurs. Ce lancement a été accompagné de la création d'une nouvelle marque dénommée « GPLC Afriquia ».

Créée en 1965 en tant que département au sein de la société Marocaine de Distribution de Carburants (AFRIQUIA SMDC), AFRIQUIA GAZ a rapidement été appelée à se développer vers la fin des années 70 avec la diversification dans la distribution de propane.

L'expansion rapide de la holding AKWA Group, appuyée par la volonté du management de restructurer de manière plus efficiente son schéma organisationnel, s'est traduite par la spécialisation et la filialisation des différentes entités, regroupées en cinq Pôles distincts : Carburants & Lubrifiants, Gaz, Fluides, TMTP (Technologies, Médias, Télécommunications et Participations) et Immobilier (créé début 2007).

Capitalisant sur une structure juridique propre ainsi que sur le soutien financier et institutionnel de ses actionnaires, AFRIQUIA GAZ a poursuivi son chantier de développement, à travers la mise en place d'un nouveau centre emplisseur à Marrakech (localité de Harbil) en 1995, l'introduction de 20% de son capital à la Bourse des Valeurs de Casablanca en 1999 et la mise en œuvre de plusieurs projets de partenariats.

En avril 2005, AFRIQUIA GAZ et CGP PRIMAGAZ ont conclu un accord portant sur l'acquisition par AFRIQUIA GAZ auprès de CGP PRIMAGAZ de 99,9% de PRIMAGAZ Holding et par conséquent 50% de TISSIR PRIMAGAZ et de 100% de SODIPIT pour un montant global de MAD 690 millions.

En juin 2005, AFRIQUIA GAZ a procédé à une recapitalisation de plus de MAD 1,0 milliard en vue de financer l'acquisition des 50% restant de TISSIR PRIMAGAZ détenus par AFRIQUIA SMDC (suite au rapprochement de AFRIQUIA SMDC et de OISMINE Group en mars 2005). En contrôlant TISSIR PRIMAGAZ, AFRIQUIA GAZ est devenue le leader national de la distribution de GPL et a pu renforcer sa position pour faire face à la libéralisation du secteur.

II. Appartenance à AKWA Group

II.1. Présentation de AKWA Group

II.1.1. Présentation

A ce jour, la société AFRIQUIA GAZ est détenue majoritairement par AKWA Group (directement et à travers AFRIQUIA SMDC) à hauteur de 68,0%, dont les principaux actionnaires sont les familles AKHANNOUCH et WAKRIM.

AKWA Group est une holding marocaine créée par les familles AKHANNOUCH et WAKRIM en 1993. Leader dans la distribution de carburants et de gaz, la holding opère également dans plusieurs autres secteurs d'activités comme la presse écrite ou les télécommunications.

II.1.2. Activités de AKWA Group

AKWA Group dispose d'un portefeuille d'une soixantaine de sociétés et d'une vingtaine de marques phares qui s'articulent autour de cinq grands Pôles opérationnels :

- Carburants & Lubrifiants ;
- Gaz ;
- Fluides ;
- Développement ;
- Immobilier.

AKWA Group abrite les cinq pôles d'activité et assure toutes les opérations fonctionnelles qui ne relèvent pas de l'activité première des entreprises. Chaque filiale est gérée par un directeur général qui reporte au directeur du pôle dont dépend la société. En effet, la philosophie de cette réorganisation, est le regroupement des moyens et la séparation des métiers.

II.1.3. Description des autres pôles de AKWA Group

Pôle Carburants et Lubrifiants

Le Pôle Carburants & Lubrifiants est le cœur de l'activité de AKWA Group. Ses filiales comptent parmi les leaders du marché. Ce pôle est composé de sociétés complémentaires ayant comme noyau dur la distribution de carburants, opérée par AFRIQUIA SMDC.

De manière générale, le Pôle Carburant & Lubrifiants de AKWA Group, intervient sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la commercialisation de carburant et lubrifiants, allant de l'importation à la vente sur le marché, en passant par le stockage et la distribution. Cette structure permet au Pôle Carburant & Lubrifiants de AKWA Group d'être relativement autonome et d'avoir une parfaite maîtrise de la chaîne de valeur.

Pôle Fluides

Le Pôle Fluides repose sur la société MAGHREB OXYGENE qui produit et commercialise des gaz industriels et médicaux. En parallèle, le Pôle Fluides commercialise des équipements de soudage et des équipements médico-techniques à travers la société TECHNO SOUDURES.

Outre la création de nouvelles sources de revenus, l'activité de TECHNO SOUDURES permet à MAGHREB OXYGENE d'étoffer son portefeuille clients en vue de développer davantage l'activité gaz.

Pôle Développement

Le pôle Développement regroupe des filiales et les participations du groupe dans les nouvelles technologies, les médias, le tourisme.et les télécommunications.

Pôle Immobilier

Le Pôle Immobilier regroupe l'immobilier de bureaux et de commerce (TAFRAOUTI), et l'immobilier touristique et de loisirs (SGM SA, Marina d'Agadir, etc.).

II.1.4. Organigramme de AKWA Group

Figure 3. Structure de AKWA Group

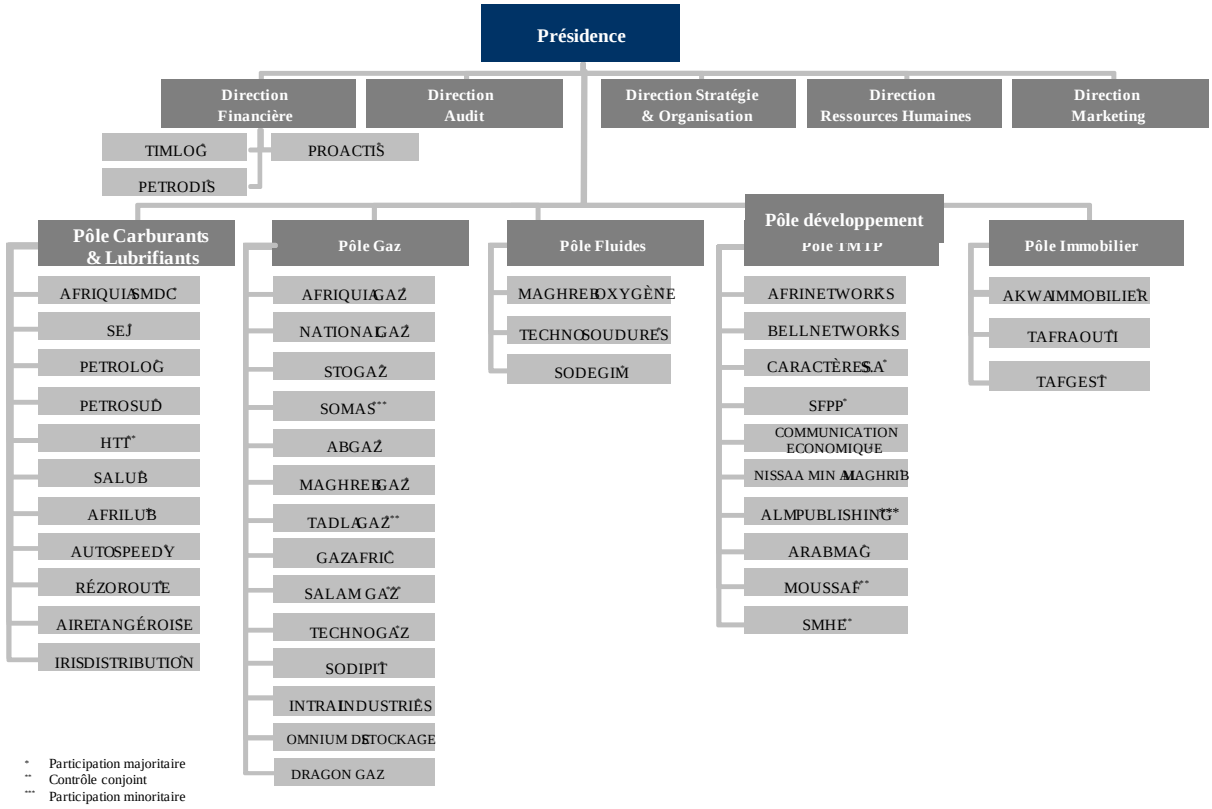

Source : AKWA Group

II.1.5. Principaux faits marquants de Akwa Group

1932 – 1942 Le fondateur Ahmed OULHADJ AKHANNOUCH ouvre une échoppe à Casablanca, où il revend au litre du pétrole acheté à des sociétés étrangères, telles que BERRY et SOCONY VACUUM.

1959 Lancement dans le domaine pétrolier avec la création de la société AFRIQUIA SMDC (Société Marocaine de Distribution de Carburant) par Ahmed OULHADJ AKHANNOUCH et Hadj Ali WAKRIM. La même année, AFRIQUIA SMDC franchira une étape décisive dans son développement en obtenant l'agrément de distributeur, qui lui permettra de s'imposer face aux multinationales.

1965 Le Groupe se diversifie en créant un département gaz au sein de la société AFRIQUIA SMDC spécialisé dans le stockage, le conditionnement et la distribution de GPL (propane et butane) sous la marque AFRIQUIA GAZ.

1972 Démarrage de l'activité lubrifiants en partenariat avec la société Elf Aquitaine. Cette activité constitue aujourd'hui un secteur intégré du Groupe.

1976 Création de MAGHREB OXYGENE dont la production d'oxygène sera nécessaire à la bonne connexion des pipelines de carburants utilisés par AFRIQUIA SMDC.

1993 Une nouvelle organisation voit le jour avec la naissance de AKWA Holding. Basée sur une volonté de regrouper les moyens et de séparer les métiers, elle a conduit à un repositionnement des filiales du Groupe dans des Pôles d'activité cohérents et homogènes. En parallèle, le Groupe s'est déchargé des fonctions administratives, en les confiant aux sociétés AFRIQUIA MANAGEMENT et AFRIQUIA LOGISTIQUE. Une solution qui offre aux filiales du Groupe la possibilité de se consacrer exclusivement à leur métier[1].

1999 Le Groupe prend un nouveau virage stratégique, celui de la diversification. Il investit dans le domaine des télécommunications en entrant à hauteur de 11% dans le capital de MEDITELECOM à travers la holding HOLDCO.

Il s'introduit également dans le secteur de la presse avec le Groupe Caractères, comprenant les sociétés SFPP, éditrice de « La Vie Eco », et Communication Economique, éditrice de « Femmes du Maroc », « Maisons du Maroc » et « Nissaa Min Al Maghrib ».

Des projets novateurs et complémentaires aux métiers de base du Groupe sont, par ailleurs, lancés, tels que les « Villages Afriquia » et les centres « Speedy ».

2002 Les différentes décisions stratégiques prises les années auparavant mènent au changement de dénomination sociale du Groupe. En effet, dans l'objectif de préparer l'avenir, d'optimiser la gestion de ses quarante filiales et de ses vingt marques phares, le Groupe se réorganise et change de dénomination sociale pour devenir AKWA Group. Une évolution qui s'accompagne d'une vaste campagne de communication véhiculant, sous la signature « l'avenir n'attend pas ! », les valeurs qui ont toujours caractérisé le Groupe et ses fondateurs : esprit d'entreprise, dynamisme et combativité.

2004 AKWA Group se voit attribuer la concession du terminal 3 du Port Tanger Med dans le cadre d'un groupement formé avec MAERSK A/S (Danemark) et APM Terminals (Hollande). Ce terminal a une capacité de 3 millions de conteneurs EVP (Equivalent vingt

[1] Aujourd'hui les fonctions de Management sont opérées par Akwa Group.

pieds) et comprend 1 600 mètres de quais et 78 ha de terre-pleins.

2005 L'année 2005 marque un nouveau départ pour AKWA Group. En effet, deux importantes acquisitions sont conclues dans le secteur de l'énergie. L'acquisition par AFRIQUIA SMDC de SOMEPI Carburants, une des principales compagnies de distribution de carburant au Maroc, suivie de celle de TISSIR PRIMAGAZ, filiale de la société franco-néerlandaise CGP PRIMAGAZ, par AFRIQUIA GAZ propulse AKWA Group au rang de *leader* national dans le secteur du gaz.

2006 Signature d'un partenariat avec CHEVRON TEXACO afin de consolider leurs activités lubrifiants au Maroc. Le Groupe CHEVRON TEXACO apporte, de son côté, son soutien technologique, son expérience à travers plus de 180 filiales dans le monde, ainsi que des équipes multidisciplinaires dédiées au support de la Joint-venture aussi bien dans les processus que dans l'assistance à la clientèle.

Ouverture du capital de AFRIQUIA SMDC au profit d'investisseurs institutionnels de référence.

Adjudication de la concession de gestion du terminal à hydrocarbure du port de Tanger Med au consortium comprenant AFRIQUIA SMDC, HORIZON Terminals Limited et INDEPENDANT PETROLEUM GROUP. Les travaux de construction ont démarré en juillet 2007.

2007 Poursuite de la stratégie de diversification de AKWA Group avec la création d'un Pôle immobilier autour de projets dans les domaines de l'immobilier professionnel, touristique, de loisir et de l'immobilier social.

2008 Création par la filiale Fluides du groupe, MAGHREB OXYGENE, d'une joint venture avec un partenaire du secteur pour la construction et l'exploitation d'unités on-site.

2009 Rachat en février, par AFRIQUIA GAZ, de la société NATIONAL GAZ, filiale de Repsol Butano, spécialisée dans la distribution de bouteilles de butane dans l'Oriental. Une opération qui permet à AFRIQUIA GAZ de renforcer sa présence dans la région précitée.

2010 Inauguration le 6 janvier de la 1ère phase d'un nouveau centre de stockage, au profit de AFRIQUIA GAZ, sis à Jorf Lasfar doté d'une capacité de stockage de propane de 5 560 m³ répartie sur 2 sphères sous sarcophage de béton. Cette extension de capacité doit être achevée en 2011 avec la mise en service de la 2ème phase du nouveau terminal, et qui sera affectée au stockage de butane.

Accord d'association entre AKWA Group et RISMA, fonds d'investissement hôtelier, portant sur le lancement de l'enseigne Etap Hôtel au Maroc, avec la construction à terme de 24 unités hôtelières, soit une capacité cumulée de près de 4 000 chambres.

Signature d'une convention de partenariat entre AKWA Group et SNI en vue de la réalisation d'un terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) au Maroc. Cette infrastructure sera composée d'un terminal destiné à accueillir les navires méthaniers, d'infrastructure de stockage, d'installations de regazéification ainsi que d'un gazoduc et d'un réseau de distribution.

le développement de la station touristique Taghazout auprès d'autres investisseurs (CDG, Colony Capital et SMIT) pour sur une superficie de 615 hectares et une enveloppe de 6 milliards de dirhams.

2011 Lancement d'une nouvelle identité visuelle.

Inauguration le 17 juin de la deuxième phase du nouveau terminal de JORF LASFAR, au

profit de AFRIQUIA GAZ, doté d'une capacité de 7 000 m^3 répartie sur 4 sphères aériennes de butane. Cet investissement aura nécessité une enveloppe globale de M MAD 240.

Inauguration du dépôt de stockage d'hydrocarbures du port Tanger Med et mise en marche de ses activités.

2012 Inauguration du terminal pétrolier de Tanger Med.

II.2. Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Le tableau suivant synthétise les flux financiers sur la période 2009-2011 faisant l'objet d'une convention de financement entre AFRIQUIA GAZ et les autres entités de AKWA Group :

Tableau 12 Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Société du Groupe	Montant de l'avance financière consentie (en K MAD)	Date de l'avance	Taux d'intérêt annuel	Montant de la créance au 31.12.2011 (en K MAD)	Montant des produits constatés durant l'exercice 2011 (en K MAD)
AFRIQUIA SMDC	200 000	DU 29-03-11 AU 29-04-11	4,6%		767
AFRIQUIA SMDC	200 000	DU 23-05-11 AU 14-06-11	4,6%		562
AFRIQUIA SMDC	400 000	DU 30-05-11 AU 06-06-11	4,6%		358
AFRIQUIA SMDC	250 000	DU 30-12-10 AU 09-02-11	4,8%		814
TAFRAOUTI	5 000	12-01-2010	4,5%	5 000	225
TAFRAOUTI	1 500	12-10-2010	4,0%	1 500	60
NATIONAL GAZ	30 000	DU 08-06-11 AU 14-07-11	5,3%		132
NATIONAL GAZ	81 500	25-06-2010	5,3%	81 500	4 295
Stogaz	1 000	04-07-2005	6,0%	1 000	60
Stogaz	6 000	19-12-2008	5,3%	6 000	316
Stogaz	4 000	31-12-2009	3,0%	4 000	211
Stogaz	3 200	30-12-2010	5,3%	3 200	192
Technosoudure	2 000	04-07-2005	7,0%	2 000	140
Intral	15 000	08-06-11	5,3%	15 000	50
Techno Gaz	10 000	DU 08-06-11 AU 07-07-11	5,3%		34
Techno Gaz	10 000	DU 22-11-2009 AU 09-02-11	3,5%		38
AB GAZ	42 000	22-10-2009	3,5%	32 000	1 686
AB GAZ	10 000	08-06-2011	5,3%	10 000	287
DRAGON GAZ	10 000	08-06-2011	5,3%	10 000	287
Total	**1 271 200**				

Source : AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ place, au cas par cas, les excédents de trésorerie prolongés ou importants auprès des sociétés du groupe AKWA, en bénéficiant de rendements supérieurs à ceux offerts par certains instruments de placement (OPCVM monétaires, etc.).

II.3. Autres flux entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Le tableau ci-dessous présente les flux autres que financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group sur la période 2009-2011 :

Tableau 13 Flux autres que financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Société du Groupe	Nature du flux	Produits ou charges constatés en 2009 (en K MAD)	Produits ou charges constatés en 2010 (en K MAD)	Produits ou charges constatés en 2011 (en K MAD)
STOGAZ	Achats de prestations de stockage de gaz	-4 156	-4 572	-4 162
SALAM GAZ	Achats de GPL	-812 474	-1 240 752	-1 614 844
SALAM GAZ	Ventes de GPL	4 028	18 129	143 900
GAZAFRIC	Achats de GPL	-487 235	-656 848	-824 761
GAZAFRIC	Ventes de GPL	18 429	55 861	50 215
PROACTIS	Achats de prestations de gestion administrative	-4 522	-8 039	-7 575
AKWA Group	Achats de prestations de services	-22 700	-11 000	-11 000
MAGHREB OXYGENE	Location de terrain	-30	-30	-30
MAGHREB OXYGENE	Ventes de GPL	7 879	13 197	5 910
MAGHREB OXYGENE	Achat d'oxygène et de prestations	-349	-403	-637
SETTATGOLF MANAGEMENT	Redevances de sponsoring	-564	-390	-564
INTRAL	Acquisitions d'immobilisations	-146 653	-121 374	-113 690
INTRAL	Ventes de GPL + services	3 812	10 902	7 363
TIMLOG	Achat de prestations de services (transport)	-82 282	-74 708	-91 184

Source : AFRIQUIA GAZ

Les prestations de services assurées par AKWA au profit de AFRIQUIA GAZ concernent principalement les fonctions de support tel que la réalisation d'études internes, les ressources humaines, comptabilité, etc. Les sociétés faisant l'objet de conventions réglementées sont : Stogaz, AKWA Group, Settat Golf Management et Intral.

Par ailleurs, les opérations d'achats et de ventes entre AFRIQUIA GAZ et les Sociétés sœurs sont réalisées dans des conditions de marché normales.

Les flux de dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ aux sociétés de AKWA Group sur la période 2009-2011 se présentent ainsi :

Tableau 14 Flux de dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ aux sociétés de AKWA Group

En K MAD	2009	2010	2011
AKWA Group	69 113	72 206	72 910
AFRIQUIA SMDC	87 520	91 438	92 329

Source : AFRIQUIA GAZ

III. Filiales de AFRIQUIA GAZ

III.1. Organigramme juridique

AFRIQUIA GAZ détient plusieurs participations dont les plus importantes sont NATIONAL GAZ, SODIPIT, OMNIUM DE STOCKAGE, GAZAFRIC, STOGAZ et DRAGON GAZ.

En plus des filiales détenues majoritairement, AFRIQUIA GAZ détient des participations dans d'autres sociétés. Le graphique suivant présente les principales participations de AFRIQUIA GAZ à la date d'établissement du présent dossier d'information :

Figure 4. Principales participations de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2011

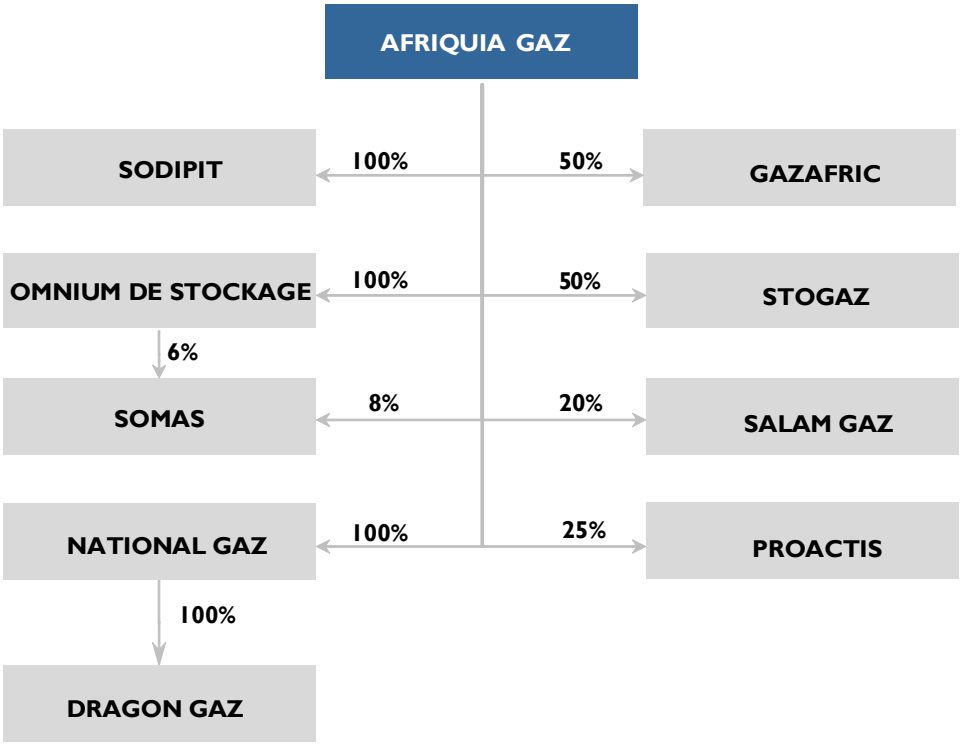

Source : AFRIQUIA GAZ

III.2. Présentation des participations

III.2.1. Principales participations de AFRIQUIA GAZ

NATIONAL GAZ

Dénomination sociale	NATIONAL GAZ
Siège social	Km 5, route de Berkane BP 426 Oujda
Domaine d'activité	Distribution de GPL
% de capital détenu	100%
Date d'acquisition	2009

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2009-2011 :

Tableau 15 Evolution des principaux indicateurs financiers de NATIONAL GAZ

En K MAD	2009	2010	2011
Capital social	5 000	5 000	5 000
Fonds propres	21 126	19 350	16 804
Dettes financières	44 890	129 903	138 600
Total Bilan	136 086	265 678	304 090
Chiffre d'affaires	107 358	127 182	128 611
Résultat net	9 143	7 224	4 704
Dividendes distribués	19 500	9 000	7 250

Source : AFRIQUIA GAZ

SODIPIT

Dénomination sociale	SODIPIT
Siège social	Chemin de la Falaise, complexe industriel –Mohammedia
Domaine d'activité	Réparation de bouteilles de gaz et fabrication d'accessoires
% de capital détenu	100%
Date d'acquisition	1952

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2009 -2011

Tableau 16 Evolution des principaux indicateurs financiers de SODIPIT

En K MAD	2009	2010	2011
Capital social	10 000	10 000	10 000
Fonds propres	20 123	20 486	21 098
Dettes financières	0	0	0
Total Bilan	39 938	34 691	42 346
Chiffre d'affaires	46 248	42 639	45 471
Résultat net	599	363	612
Dividendes distribués	0	0	0

Source : AFRIQUIA GAZ

OMNIUM DE STOCKAGE

Dénomination sociale	OMNIUM DE STOCKAGE
Siège social	Km 7, route de Rabat - Aîn Sebâa – Casablanca
Domaine d'activité	Holding (stockage de GPL)
% de capital détenu	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2009-2011 :

Tableau 17 Evolution des principaux indicateurs financiers de OMNIUM STOCKAGE

En K MAD	2009	2010	2011
Capital social	8 400	8 400	8 400
Fonds propres	11 838	11 277	12 227
Dettes financières	0	0	0
Total Bilan	11 890	11 303	12 284
Produits des titres de participations	3 024	2 304	3 024
Résultat net	3 111	2 379	3 177
Dividendes distribués	563	2 940	2 226

Source : AFRIQUIA GAZ

GAZAFRIC

Dénomination sociale	GAZAFRIC
Siège social	Rue Assinaâ, quartier Anza – Agadir
Domaine d'activité	Emplissage de bouteilles GPL
Actionnariat	
AFRIQUIA GAZ	50%
Famille Bicha	50%
Date d'acquisition	1978

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2009-2011 :

Tableau 18 Evolution des principaux indicateurs financiers de GAZAFRIC

En K MAD	2009	2010	2011
Capital social	15 000	30 000	30 000
Fonds propres	45 006	52 929	48 680
Dettes financières	ND	208 992	184 372
Total Bilan	688 650	948 042	902 104
Chiffre d'affaires	864 395	1 144 454	1 438 156
Résultat net	17 376	22 864	10 751
Dividendes distribués	13 500	30 000	14 250

Source : AFRIQUIA GAZ

STOGAZ

Dénomination sociale	STOGAZ
Siège social	Rue Farhat Hachad – Mohammedia
Domaine d'activité	Stockage de GPL
Actionnariat	
AFRIQUIA GAZ	50%
SHELL du Maroc	50%
Date d'acquisition	1998

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2009-2011 :

Tableau 19 Evolution des principaux indicateurs financiers de STOGAZ

En K MAD	2009	2010	2011
Capital social	45 000	45 000	45 000
Fonds propres	46 337	46 621	46 663
Dettes financières	18 000	15 788	15 200
Total Bilan	66 686	64 419	64 942
Chiffre d'affaires	8 615	8 797	8 326
Résultat net	446	284	42
Dividendes distribués	0	0	0

Source : AFRIQUIA GAZ

DRAGON GAZ

Dénomination sociale	DRAGON GAZ
Siège social	136, route des abattoirs BP:25 Tanger code postal 90 000
Domaine d'activité	Distribution de gaz conditionné
% de capital détenu	100% via National Gaz
Date d'acquisition	2010

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2009-2011 :

Tableau 20 Evolution des principaux indicateurs financiers de DRAGON GAZ

En K MAD	2009	2010	2011
Capital social	10 000	10 000	10 000
Fonds propres	25 971	28 810	32 785
Dettes financières	52 423	54 033	56 001
Total Bilan	140 929	205 288	250 873
Chiffre d'affaires	96 619	99 332	105 880
Résultat net	2 249	2 840	3 974
Dividendes distribués	0	0	0

Source : AFRIQUIA GAZ

PROACTIS

Dénomination sociale	PROACTIS
Siège social	Rue Ibnou El Ouannane Km 7, Route de Rabat, Ain Sebaâ Casablanca
Domaine d'activité	Société de gestion de la Comptabilité, des Systèmes Informations et Patrimoine, Assurance et Prévoyance Sociale.
% de capital détenu	25,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

SALAM GAZ

Dénomination sociale	SALAM GAZ
Siège social	Résidence des Jardins d'Irama, Rue Arroumane, Secteur 9 BP 2016 Hay Ryad RABAT
Domaine d'activité	Emplissage GPL
% de capital détenu	20,0%
Date de création	1991
Date d'acquisition	1991

Source : AFRIQUIA GAZ

III.2.2. Autres participations

Au 31 décembre 2011, AFRIQUIA GAZ détient également des participations dans les sociétés suivantes :

Tableau 21 Autres participations de AFRIQUIA GAZ

Société	Participation au capital	Prix d'acquisition global (K MAD)	Valeur comptable nette (K MAD)	Situation nette (K MAD)	Résultat net (K MAD)
SALAM GAZ	20%	30 000	30 000	419 435	128 973
SOMAS	8%	11 192	11 192	200 281	86 673
GENERAL TIRE	4%	5 437	0	0	0
AFRIQUIA MANAGEMENT	25%	493	493	0	0
Banque Populaire	0%	0	0	0	0
ALLO Gaz	12%	37	0	0	0
SETTAT Golf	2%	10	10	0	0
AB Gaz	0%	10	10	39 495	19 565
THERMALTHECH	0%	1	0	0	0
TECHNO SOUDURE	0%	0	0	4 324	1 146

Source : AFRIQUIA GAZ

III.3. Relations entre AFRIQUIA GAZ et ses filiales

Cf. Titre II.2. Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group.

IV. Marche du GPL

IV.1. Cadre réglementaire

L'importance stratégique des GPL, pour l'indépendance énergétique du Maroc mais surtout en tant que produit social de première nécessité, a poussé les autorités gouvernementales à mettre en place un système réglementaire complet qui encadre l'ensemble des maillons de l'activité, de l'importation à la distribution en passant par le stockage et l'emplissage.

IV.1.1. Fixation des prix

L'importance économique et sociale des produits énergétiques en général, et des produits pétroliers en particulier, est à l'origine d'une réglementation du secteur favorisant l'intervention de la Caisse de Compensation en vue de réguler les prix.

Jusqu'au 31 décembre 1994, les prix des GPL à la consommation étaient fixés par l'Etat qui déterminait les prix de reprise (les prix d'achat des produits auprès des raffineries) et assurait aux différents intervenants du secteur (centres emplisseurs, sociétés distributrices, dépositaires et détaillants) une marge fixe.

A compter de 1995, le prix du propane n'est plus réglementé. En revanche, étant donné que le butane est considéré comme un produit de première nécessité, son prix est régi par la structure officielle des prix fixée en général mensuellement par le Ministère de L'Energie et des Mines.

Les prix de reprise du butane (prix de sorties des raffineries) sont indexés sur les cotations internationales de Rotterdam et sont calculés mensuellement, sur la base de la moyenne mensuelle des cours FOB MED et FOB SEA pondérés par le cours USD quotidien.

Le graphique suivant retrace l'évolution des prix de reprise sur la période 2009-2011 :

Figure 5. Evolution des prix de reprise du butane sur la période 2009-2011 (MAD / T)

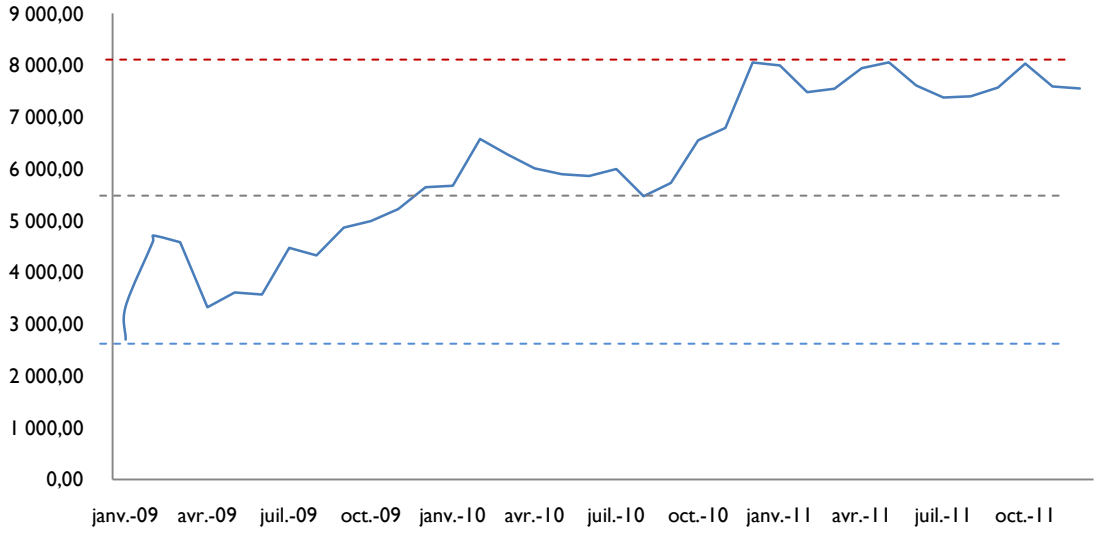

Source : AFRIQUIA GAZ

Les prix de vente des centres emplisseurs varient mensuellement. Les centres se rémunèrent à travers une marge fixée par l'Etat.

Les prix de vente des sociétés distributrices, des dépositaires grossistes et des détaillants sont maintenus constants grâce à la péréquation, qui consiste au financement par la Caisse de Compensation d'une aide à l'importation des produits pétroliers, permettant de maintenir fixes les marges des différents intervenants.

Le régime des importations de GPL prévoit des comptes d'ajustement des prix d'importation (comptes de stabilisation des prix de la Caisse de Compensation) dans le cas où ces prix sont supérieurs au prix de reprise, afin de maintenir stable le prix de vente au public.

Le tableau ci-dessous présente la structure des prix du Butane conditionné du mois de décembre 2011 :

Tableau 22 Structure des prix du Butane conditionné

	Charges supérieures à 5 kg	Charges inférieures à 5 kg
1- Prix de reprise HT	7 505,54	7 505,54
2- TIC	46,00	46,00
3- TVA (10% de 1+2)	755,15	755,15
4- Crédit de droit (0,41% de 2+3)	3,28	3,28
5- Prix de facturation aux centres emplisseurs (1+2+3+4)	**8 309,98**	**8 309,98**
6- Coulage emplissage (2% de 5)	166,20	166,20
7- Marge et frais emplissage	318,00	318,00
8- Marge spéciale pour financement des stocks (dette à long terme envers la Caisse de compensation)	30,00	30,00
9- Provision de transport en vrac	50,00	50,00
10- Capsulage bouteilles	20,00	50,00
Sous-total (5+6+7+8+9+10)	8 894,18	8 924,18
TVA à déduire (3)	755,15	755,15
11- Prix de vente aux sociétés de distribution HT	**8 139,03**	**8 169,03**
12- TVA (10% de 11)	813,90	816,90
13- Prix de vente aux sociétés de distribution TTC (11+12)	**8 952,93**	**8 985,93**
14- Frais et marge "Sociétés de distribution"	538,00	604,00
15- Frais et marge "Dépositaires"	387,50	450,00
Sous-total (13+14+15)	9 878,43	10 039,93
TVA à déduire (12)	813,90	816,90
16- Sous-total HT	9 064,53	9 223,03
17- TVA sur prix fort (maximum de a et b)	906,45	922,30
a- TVA sur prix de vente en gros (9,091% de 19)	285,23	280,31
b- TVA (10% de 16)	906,45	922,30
18- Solde de la Caisse de compensation	-6 833,48	-7 062,00
19- Prix de vente en gros TVA comprise (16+17+18)	**3 137,50**	**3 083,33**
20- Marge "Détaillants"	195,83	250,00
21- Prix de vente au détail (Prix de base) (19+20)	**3 333,33**	**3 333,33**

Source : Afriquia Gaz

IV.1.2. Stock de sécurité

Compte tenu de l'importance du secteur de l'énergie pour l'économie marocaine, les compagnies d'hydrocarbures, conformément à la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971, sont tenues de constituer un stock de sécurité qui répond aux règles suivantes :

- En volume : Egal à 2,5 fois la moyenne mensuelle de leurs ventes en volume de l'année précédente pour tous les produits (sauf autorisation de la Direction de l'Energie) ;
- En valeur : les centres emplisseurs doivent détenir à une date donnée un stock dont la valeur (calculée au prix de reprise de cette date) doit être supérieure ou égale à la somme de la valeur initiale[2] et de la marge spéciale à la même date[3] (équation de la Caisse de Compensation).

Le stock de sécurité reconstitué doit être détenu en permanence. Un contrôle périodique est effectué par des agents de l'Etat pour s'assurer du respect de cette réglementation.

IV.1.3. Intervenants

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement	Le Ministère de l'Energie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement représente l'autorité de tutelle pour l'ensemble des compagnies d'hydrocarbures au Maroc : il publie périodiquement la structure des prix qui fixe les prix de reprise et les marges pour chaque maillon de l'activité GPL.
Ministère des Affaires Economiques et Générales	Le Ministère des Affaires Economiques et Générales est chargé de suivre l'évolution des prix et de proposer ou de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir le bon fonctionnement du marché et la protection du pouvoir d'achat du consommateur. A travers la Caisse de Compensation, le Ministère subventionne les prix des produits réglementés (butane conditionné et vrac) et finance les stocks de sécurité constitués par les opérateurs.
Groupement des Pétroliers du Maroc	Ce groupement a pour principale vocation la diffusion d'informations auprès des sociétés du secteur. Ainsi, il publie des statistiques mensuelles qui détaillent les ventes réalisées par chaque opérateur et leur répartition par types de produits : huiles moteurs, graisses et autres catégories.

[2] La valeur initiale des stocks correspond à leur valeur au prix de reprise au moment de l'adhésion à la convention relative à la marge spéciale. La marge spéciale affectée au financement du stock de sécurité apparaît dans la structure officielle des prix.

[3] Fixée à 30 dirhams à la tonne.

IV.2. Marché

IV.2.1. Généralités

La chaîne de valeur du secteur des GPL se présente comme suit :

Figure 6. Chaîne de valeur du secteur des GPL

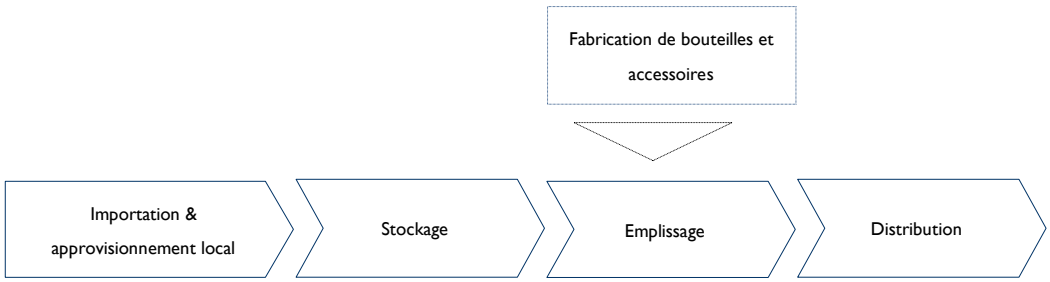

Source : AFRIQUIA GAZ

Le secteur des GPL se divise en deux activités bien distinctes :

- L'emplissage ;
- La distribution.

Il conviendra de distinguer au sein de cette dernière activité, deux types de distribution, à savoir la distribution de produits conditionnés et la distribution de produits en vrac. L'activité d'emplissage s'applique uniquement aux produits conditionnés.

IV.2.2. Présentation

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la consommation des gaz butane et propane sur la période 2003-2011 :

Figure 7. Evolution de la consommation des GPL (en milliers de TM) sur la période 2003-2011

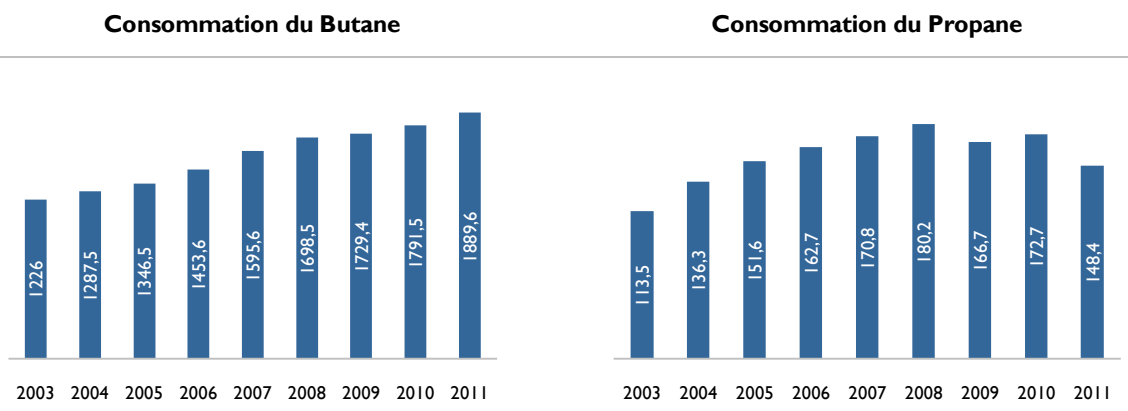

Source : MEMEE

Les ventes de GPL ont marqué une progression importante au cours de ces 9 dernières années avec un $TCAM_{03-11}$ de 5,6% pour le butane et un $TCAM_{03-11}$ de 3,4% pour le propane.

Figure 8. Evolution de la structure de consommation des GPL sur la période 2003-2011

En KT	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
- Butane	1 226,0	1 287,5	1 346,5	1 453,6	1 595,6	1 698,5	1 729,4	1 791,5	1 889,6
en % du total	*91,5%*	*90,4%*	*89,9%*	*89,9%*	*90,3%*	*90,4%*	*91,2%*	*91,2%*	*92,7%*
- Propane	113,5	136,3	151,6	162,7	170,8	180,2	166,7	172,7	148,4
en % du total	*8,5%*	*9,6%*	*10,1%*	*10,1%*	*9,7%*	*9,6%*	*8,8%*	*8,8%*	*7,3%*
Total	**1 339,5**	**1 423,8**	**1 498,1**	**1 616,3**	**1 766,4**	**1 878,7**	**1 896,1**	**1 964,2**	**2 038,1**

Source : MEMEE

Le butane est utilisé pour le chauffage, la cuisine et l'éclairage en milieu urbain et rural. La croissance de la consommation de ce produit de base a été fortement liée jusqu'ici à la croissance du nombre de ménages et à la sous-électrification du milieu rural. Ainsi, la demande en butane a connu une progression relativement régulière sur la période considérée. Par ailleurs, la croissance importante observée en 2011 est due à la vague de froid ayant frappé le pays durant l'hiver, et qui s'est traduite par une hausse de la consommation en butane. Un autre facteur récent qui tire cette demande en butane est le secteur agricole qui utilise le butane, en raison de son prix subventionné, en replacement d'autres carburants.

La consommation de propane est liée, quant à elle, à la croissance économique (notamment des industries céramiques, métallurgiques et agro-alimentaires) et bénéficiait jusqu'en 1995 de mesures d'encouragement de la part de l'Etat. En 1995, le prix du propane a été libéralisé, ce qui a occasionné une baisse de la consommation de 10% entre 1995 et 1996. Du fait du renchérissement des prix sur les marchés internationaux, une tendance baissière est constatée entre 1997 et 2001. Cependant, la hausse enregistrée en 2001 du cours à l'international du butane, a mené les industries consommatrices de GPL à opter pour le propane, dont la valeur énergétique est supérieure à celle du butane.

IV.2.3. Approvisionnement en GPL

Historiquement, l'approvisionnement en GPL était assuré par la SAMIR, à hauteur d'environ 20% de la demande en butane et 50% de la demande en propane. Le solde de la demande était couvert par l'importation. Cependant, suite à l'incendie de la SAMIR survenu en novembre 2002, les distributeurs de GPL ont commencé à s'approvisionner quasi-intégralement par la voie d'importation.

Le droit de s'approvisionner en GPL est fixé par voie réglementaire. Seules les sociétés autorisées à reprendre les GPL produits par SAMIR sont habilitées à l'importer.

Le tableau suivant décrit l'évolution de la structure d'approvisionnement des opérateurs GPL au Maroc :

Figure 9. Evolution de la structure d'approvisionnement en GPL4

En KT	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Importations	1 215	1 288	1 296	1 361	1 604	1 594	1 813	1 987	2 001
en % du total	*94,8%*	*92,5%*	*86,4%*	*87,6%*	*90,4%*	*90,3%*	*94,7%*	*92,9%*	*93,8%*
- Butane	1 098	1 168	1 186	1 246	1 474	1 465	1 674	1 840	1 881
en % du total butane	*94,5%*	*92,8%*	*88,0%*	*89,3%*	*91,6%*	*92,2%*	*95,9%*	*93,6%*	*94,8%*
- Propane	117	120	110	115	130	129	139	147	120
en % du total propane	*96,7%*	*90,2%*	*71,9%*	*73,2%*	*78,3%*	*73,7%*	*81,8%*	*85,0%*	*80,0%*
Production raffinerie SAMIR	67	104	204	192	170	170	102	151	133
en % du total	*5,2%*	*7,5%*	*13,6%*	*12,4%*	*9,6%*	*9,7%*	*5,3%*	*7,1%*	*6,2%*
- Butane	64	91	161	150	135	124	72	125	103
en % du total butane	*5,5%*	*7,2%*	*12,0%*	*10,7%*	*8,4%*	*7,8%*	*4,1%*	*6,4%*	*5,2%*
- Propane	4	13	43	42	36	46	31	26	30
en % du total propane	*3,3%*	*9,8%*	*28,1%*	*26,8%*	*21,7%*	*26,3%*	*18,2%*	*15,0%*	*20,0%*

Source : MEMEE

En 2002, la part de SAMIR dans l'approvisionnement national en GPL était de 18,8%. A partir de 2003, suite à l'incendie ayant touché les installations du raffineur à Mohammedia, la part de SAMIR a baissé considérablement pour atteindre une moyenne de 8,5% de l'approvisionnement du marché.

Les GPL ne représentent en 2010 que 3% de la production des raffineries de la SAMIR. La part des GPL dans la production de SAMIR risque de baisser suite au programme de modernisation des infrastructures de raffinage[5].

Le marché est donc principalement approvisionné à travers l'importation de GPL et tous les opérateurs ont recours à des raffineurs étrangers pour satisfaire la majorité de leurs besoins.

En 2011, l'indisponibilité des petits navires GPL chez SONATRACH, et la limitation des livraisons en butane (causée par la diminution de production et par le retard de mise en exploitation des nouveaux champs), engendrent la baisse des importations de butane.

Par ailleurs, la baisse des importations du propane s'explique par l'augmentation des prix entrainant une baisse de la demande du secteur des entreprises liées au BTP, ayant pour effet une diminution de la consommation du produit et sa substitution par des produits compensés (Butane, Fuel).Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des importations de GPL entre les opérateurs du secteur :

[4] Y compris vrac

[5] Source : Note d'information relative à l'émission obligataire de SAMIR, 2008.

Figure 10. Répartition du volume des importations de GPL en 2010

Importations de Butane

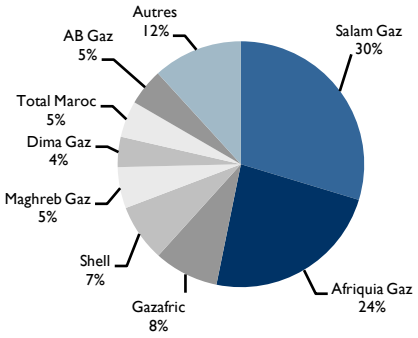

Importations de Propane

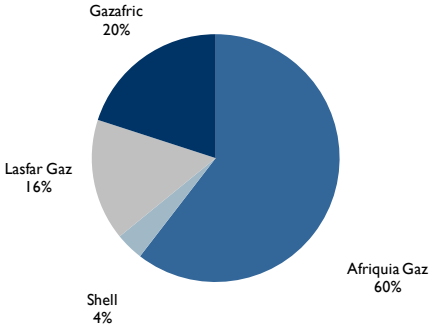

Figure 11. Répartition du volume des importations de GPL en 20116

Importations de Butane

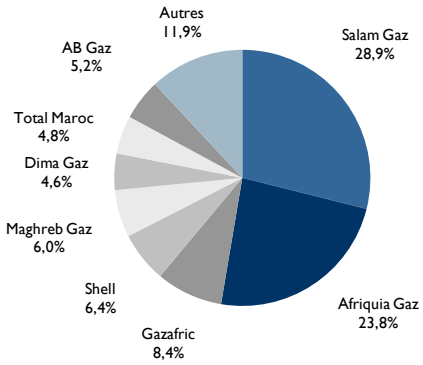

Importations de Propane

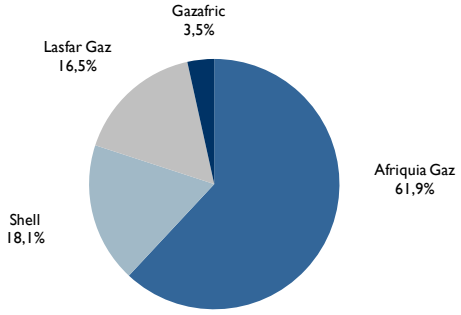

Source : MEMEE

AFRIQUIA GAZ, SALAM GAZ (détenue à hauteur de 20% par AFRIQUIA GAZ) et GAZ AFRIC représentent à elles seules plus de 61,1% des importations de butane en 2011. Pour le propane, AFRIQUIA GAZ (et GAZAFRIC) effectue 65,4% de l'ensemble des importations du marché en 2011.

IV.2.4. Emplissage de GPL

L'activité d'emplissage consiste à emplir des bouteilles de produits butane et propane pour le compte de sociétés distributrices. Les bouteilles sont de format standard et se déclinent selon quatre charges : 3kg, 6kg, 12kg pour le butane et 34 kg pour le propane. Ce secteur regroupe 36 centres emplisseurs répartis sur l'ensemble du Royaume, et détenus par une vingtaine de sociétés.

Le graphique suivant présente l'évolution des quantités vendues par les centres emplisseurs sur la période 2009-2011:

[6] GAZAFRIC est filiale de AFRIQUIA GAZ à hauteur de 50%.

Figure 12. Evolution des volumes de butane emplis (en milliers de TM)

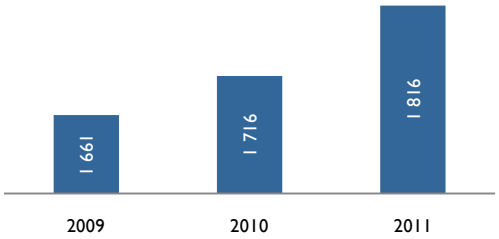

Source : MEMEE, AFRIQUIA GAZ

La progression annuelle moyenne de l'activité nationale d'emplissage entre 2009 et 2011 est de 4,6% à 1,8 millions de TM.

Il convient de souligner que l'évolution de l'activité emplissage est fortement corrélée à celle de la distribution de GPL conditionné et que de ce fait, sa progression repose principalement sur la hausse des ventes de butane et de propane conditionnés.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition volumes de butane emplis en 2011 :

Figure 13. Répartition du volume global des volumes emplis des sociétés d'emplissage de GPL en 2010 et 2011

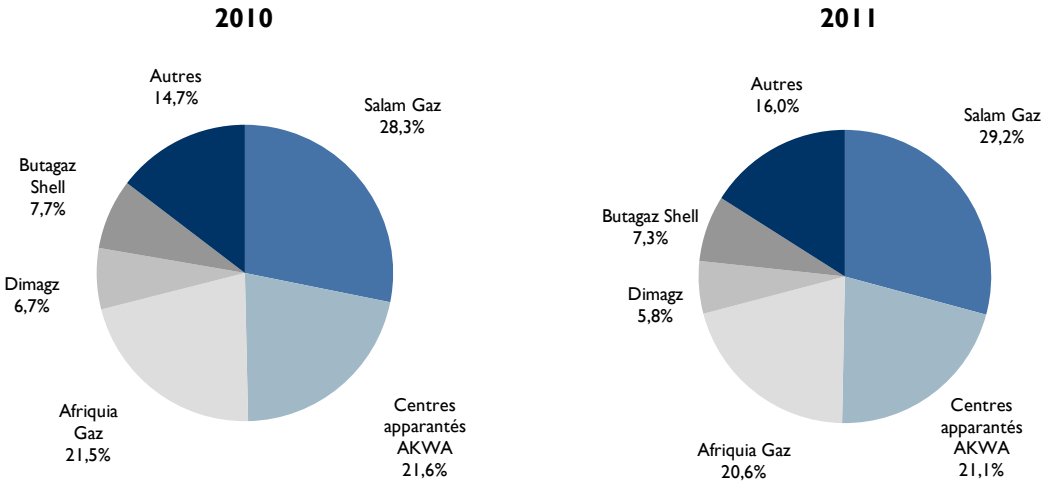

Source : AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ et les autres centres contrôlés par AKWA Group en partenariat avec d'autres opérateurs (GAZAFRIC, MAGHREB GAZ et ABGAZ) détiennent une part de marché consolidée de 44,3%, viennent ensuite SALAM GAZ avec une part de 28,2% et SHELL MAROC avec 7,7%.

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux opérateurs emplisseurs de butane en termes de volumes emplis :

Tableau 23 Tonnage de butane remplis par principaux opérateurs (en TM)

Opérateurs	Tonnage empli en 2009	% du total	Tonnage empli en 2010	% du total	Tonnage empli en 2011	% du total
SALAM GAZ	444 278	26,7%	484 967	28,3%	530 849	29,2%
AFRIQUIA GAZ	354 294	21,3%	368 640	21,5%	374 079	20,6%
SHELL MAROC	144 299	8,7%	132 725	7,7%	132 342	7,3%
GAZAFRIC	162 422	9,8%	160 614	9,4%	166 403	9,2%
DIMAGAZ	110 397	6,6%	115 473	6,7%	106 038	5,8%
MAGHREB GAZ	102 134	6,1%	105 661	6,2%	115 985	6,4%
AB GAZ	86 655	5,2%	95 891	5,6%	100 704	5,5%
Autres	256 886	15,5%	251 555	14,7%	290 010	16,0%
Total	**1 661 365**	**100%**	**1 715 526**	**100,0%**	**1 816 410**	**100,0%**

Source : MEMEE

L'emplissage de GPL est assez dispersé avec seulement 57,1% du volume total du marché en 2011 empli par les trois premiers centres emplisseurs.

Les deux principaux opérateurs emplisseurs de GPL sont d'une part, SALAM GAZ, qui couvre 29,2% du total national empli, et d'autre part, AFRIQUIA GAZ, couvrant 20,6% du volume national.

Les principaux opérateurs du secteur sont :

- Salam Gaz : Leader dans le domaine de l'emplissage des GPL, avec 29,2% de part de marché, Salam Gaz dispose de :
  - 16 centres emplisseurs situés à Sidi-Kacem, Tanger, Fès, Oujda, Nador, Errachidia, Tétouan, Taza, Al Hoceima, Skhirat, Larache et Marrakech ;
  - Un terminal de réception du butane à Nador, d'une capacité de 6 000 T.
- Shell Maroc : filiale de la multinationale Shell, Shell Maroc est opérationnelle depuis 1922. Ses principales activités concernent la production et la distribution de lubrifiants, stockage et distribution d'huiles et GPL, etc. En 2011, Shell Maroc devient Vivo Energy ;
- Gazafric : Créé en 1974, Gazafric dispose de 2 centres emplisseurs d'une capacité d'emplissage totale de 160 000 T/an :
  - A Tiznit, la capacité est de 400 T de butane.
  - En 2009, le plus grand centre emplisseur de Gazafric a été mis en service à Sidi Bibi, à 30 km d'Agadir, pour une capacité d'emplissage de 120 000 T/an et une capacité de stockage de 2 000 T.
- Maghreb Gaz : Maghreb Gaz dispose de deux centres emplisseurs, à Benslimane et Laacilate, et d'un terminal de stockage à Mohammedia. Sa capacité d'emplissage est de 120 000 T/an et sa capacité de stockage est de 4600 T pour le butane et 1100 T pour le propane ;
- AB Gaz : Situé dans le nord, sa capacité de stockage est de 700 T. Sa capacité de production atteint 80 000 T/an pour le butane.
- DIMAGAZ : DIMAGAZ est un opérateur marocain indépendant. Il dispose de deux centres emplisseurs.

L'activité d'emplissage de propane représente un volume très faible de 14 000 TM réparti entre un nombre réduit de centres emplisseurs.

SALAM GAZ (détenue à hauteur de 20% par AFRIQUIA GAZ) détient le plus grand nombre de centres emplisseurs avec 16 centres soit 33% du nombre total de centres suivie de AFRIQUIA GAZ, SHELL Maroc et GAZAFRIC avec 4 centres.

Tableau 24 Centres emplisseurs de GPL des principaux opérateurs au 31 décembre 2011

Société	Nombre de centres	% du total
SALAM GAZ	16	29,1%
AFRIQUIA GAZ	4	7,3%
SHELL	4	7,3%
GAZAFRIC	4	7,3%
MAGHREB GAZ	3	5,5%
DIMAGAZ	3	5,5%
AB GAZ	2	3,6%
GAZBER	2	3,6%
ISMAILIA GAZ	2	3,6%
COGEGAZ	2	3,6%
OUARGAZ	2	3,6%
TADLA GAZ	3	5,5%
SPIN	2	3,6%
ATLAS SAHARA	2	3,6%
PNA	2	3,6%
ZIZ GAZ (BSOU)	2	3,6%
Total	**55**	**100,0%**

Source : MEMEE

IV.2.5. Distribution de GPL

Le marché marocain des GPL est composé de deux types de produits : le butane et le propane. Chacun de ces deux produits se décline selon deux formes, conditionné et vrac. La décomposition de la demande en GPL au Maroc au 31 décembre 2011 se décline de la manière suivante :

Figure 14. Structure de la demande en GPL au 31 décembre 2011

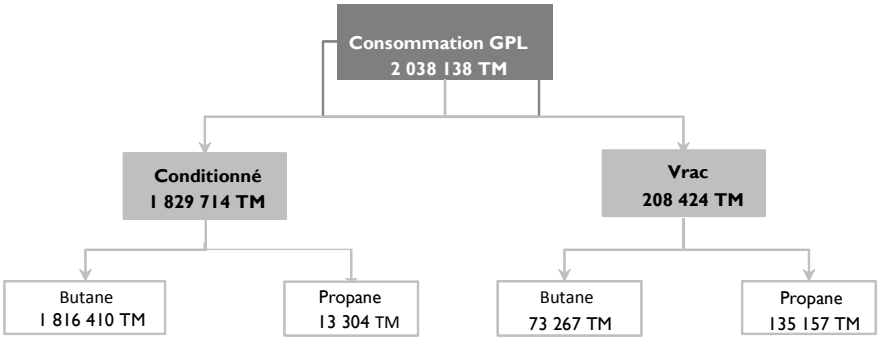

Source : MEMEE

Le tableau ci dessous détaille la progression des volumes de vente des produits GPL conditionnés et vrac sur la période 2009 - 2011:

Figure 15. Evolution de la structure de la demande en GPL au 31 décembre 2011

En TM	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11-10
Butane conditionné	1 661 365	1 715 526	1 816 410	3,3%	5,9%
Part du total butane	*96,1%*	*95,8%*	*96,1%*	*-0,3 pts*	*+0,3 pts*
Butane vrac	67 696	*76 000*	*73 267*	12,3%	-3,6%
Part du total butane	*3,9%*	*4,2%*	*3,9%*	*0,3 pts*	*-0,3 pts*
Total Butane	**1 729 061**	***1 791 526***	***1 889 667***	**3,6%**	**5,4%**
Propane conditionné	13 486	*13 850*	*13 304*	2,7%	-3,9%
Part du total propane	*8,1%*	*8,0%*	*8,9%*	*-0,1 pts*	*+0,9 pts*
Propane vrac	153 255	*158 813*	*135 157*	3,6%	-14,9%
Part du total propane	*91,9%*	*92,0%*	*91,0%*	*+0,1 pts*	*- 1,0 pt*
Total Propane	**166 741**	***172 663***	***148 461***	**3,5%**	**-14,0%**
Total GPL	**1 895 802**	***1 964 189***	**2 038 138**	**3,6%**	**3,8%**
GPL conditionné	1 674 851	*1 729 376*	*1 829 714*	3,3%	5,8%
Part du total GPL	*88,3%*	*88,0%*	*89,7%*	*-0,9 pts*	*+1,7 pts*
GPL vrac	220 951	*234 813*	*208 424*	6,3%	-11,2%
Part du total GPL	*11,6%*	*12,0%*	*10,2%*	*0,3 pts*	*-1,8 pts*

Source : MEMEE

Les volumes de butane vendus sur la période considérée évoluent de 4,5% par an en moyenne sur la période 2009-2011, principalement en raison de la progression du Butane 12 kg.

Les volumes de propane vendus reculent de 5,6% par an en moyenne sur la période 2009-2011. La part du propane vrac se maintient entre 91,0% et 92,0%.

Les tableaux ci-dessous présentent la part de marché de Afriquia Gaz sur les différents segments de GPL :

Figure 16. Evolution de la part de marché de Afriquia Gaz sur le segment du Butane

	Tonnage distribué en 2009	Tonnage distribué en 2010	Tonnage distribué en 2011
AFRIQUIA GAZ	721 196	741 267	773 221
Tonnage distribué	*41,7%*	*41,4%*	*40,9%*

Source : Afriquia Gaz

Figure 17. Evolution de la part de marché de Afriquia Gaz sur le segment du Propane

	Tonnage distribué en 2008	Tonnage distribué en 2009	Tonnage distribué en 2011
AFRIQUIA GAZ	80 161	88 858	82 014
Tonnage distribué	*48,1%*	*51,5%*	*55,2%*

Source : Afriquia Gaz

Les principaux distributeurs de GPL au Maroc sont :

- Afriquia Gaz ;
- Shell : opérateur mondial, d'origine néerlandaise, dans le domaine pétrolier ;
- Total : opérateur d'origine française, présent sur toute la chaine pétrolière ;
- Ziz : opérateur marocain, présent notamment dans la région sud ;
- Dimagaz : opérateur marocain indépendant, présent sur les régions centre et nord-est.

AFRIQUIA GAZ est le leader incontesté du marché des GPL avec 40,9% des ventes de butane et 55,2% des ventes de propane.

IV.2.6. Distribution du GPL conditionné

De manière générale, les produits conditionnés sont destinés à l'usage domestique tandis que les produits en vrac répondent à une demande industrielle et professionnelle : industries céramiques, métallurgiques, agroalimentaires, etc.

Concernant le GPL conditionné, représentant 89,7% de la demande, le marché propose les produits suivants :

- Le butane B3 (cylindre de 3 Kg) ;
- Le butane B6 (cylindre de 6 kg) ;
- Le butane B12 (cylindre de 12 Kg) ;
- Le propane P34 (cylindre de 34 Kg).

Figure 18. Répartition du volume des ventes de GPL conditionné au 31 décembre 2011

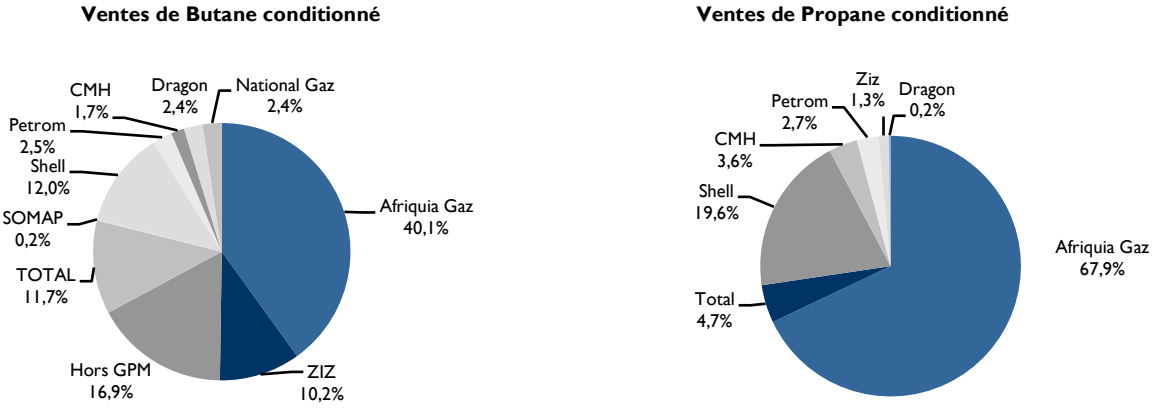

Source : MEMEE

Sur le marché du GPL conditionné, AFRIQUIA GAZ détient 40,1% des ventes de butane et 67,9% des ventes de propane. AFRIQUIA GAZ est suivie par SHELL, avec 12,0% dans le butane conditionné et 19,6% dans le propane conditionné, et ensuite TOTAL avec respectivement 11,7% et 4,7% dans le butane et propane conditionnés.

La distribution du GPL conditionné connaît une concurrence forte entre les différents opérateurs qui s'explique par :

- Les écarts des taux de consignation entre les opérateurs : certains nouveaux entrants pratiquent une politique commerciale agressive, en appliquant un taux de consignation plus faible (prix de la consigne) ;
- Le phénomène du ramassage et le commerce illicite des emballages ;
- Le lancement de marques régionales pour les bouteilles B6 et B12.

IV.2.7. Distribution de GPL vrac

Le segment vrac ne représente pour sa part qu'environ 10,2% du marché GPL. La régression des ventes du GPL vrac est principalement engendrée par l'effet de la crise économique.

La structure du marché du GPL vrac se présente de la manière suivante :

Figure 19. Structure du marché des GPL vrac au 31 décembre 2011

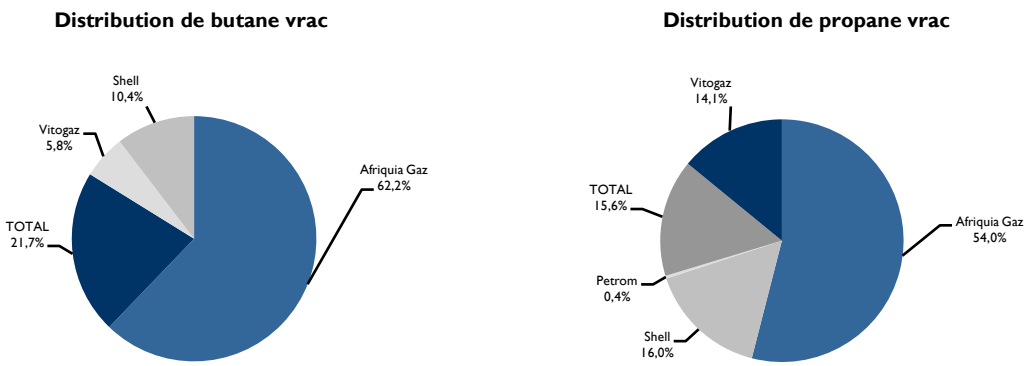

Source : MEMEE

Le marché du GPL vrac est un marché concentré avec seulement 4 principaux acteurs à savoir AFRIQUIA GAZ, avec 62,2% de part de marché dans le butane et 54,0% dans le propane, SHELL avec 10,4% dans le butane

et 16,0% dans le propane, TOTAL avec 21,7% dans le butane et 15,6% dans le propane et VITOGAZ avec respectivement 5,8% et 14,1% dans le butane et propane vrac.

V. Métiers de AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ intervient, directement et à travers ses filiales et les autres filiales du Pôle Gaz de AKWA Group, sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur du GPL : approvisionnement, stockage, fabrication de bouteilles et accessoires, emplissage et distribution de GPL conditionné et vrac.

Figure 20. Présence de AKWA Group et AFRIQUIA GAZ sur la chaîne de valeur du GPL

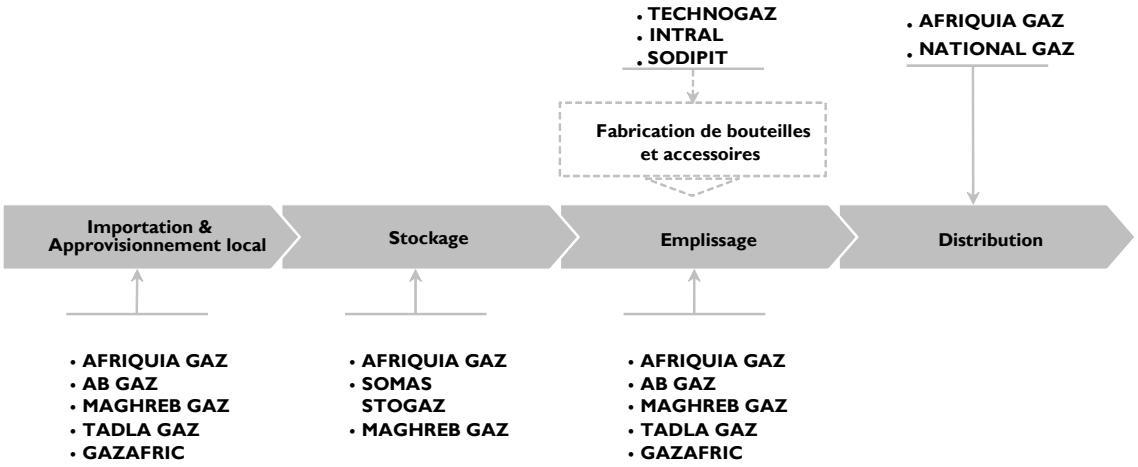

Source : AFRIQUIA GAZ

Le schéma de distribution de GPL se décline de la manière suivante :

Figure 21. Schéma de distribution du GPL

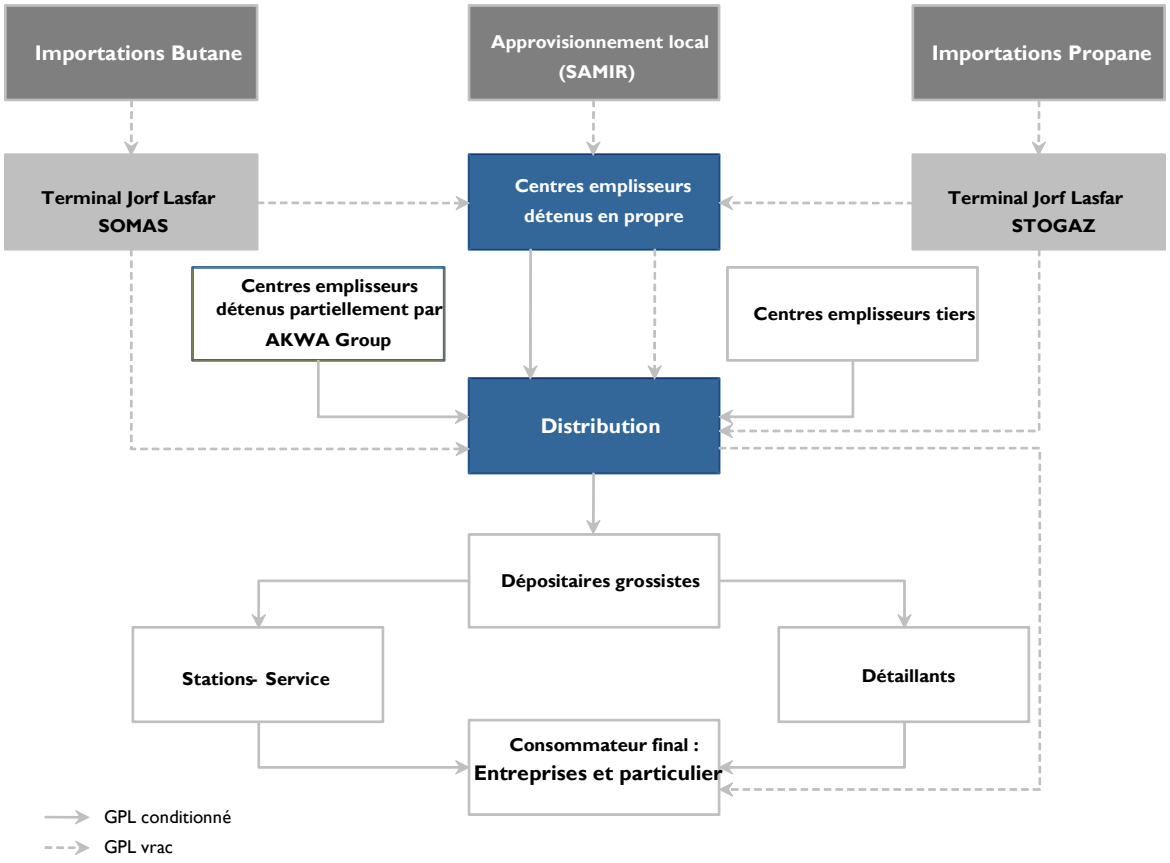

Source : AFRIQUIA GAZ

V.1. Activité « Emplissage »

L'activité emplissage est fortement corrélée à l'activité distribution de GPL conditionné. A ce titre, AFRIQUIA GAZ, dans le cadre de la distribution de GPL conditionné, fait appel à trois types de centres emplisseurs :

- Les centres d'emplissage propres à AFRIQUIA GAZ (situés à Marrakech, Mohammedia, Jorf Lasfar et Beni Mellal) ;
- Les centres d'emplissage détenus en participation ou entrant dans le périmètre de AKWA Group (MAGHREB GAZ, AB GAZ, TADLA GAZ, SALAM GAZ et GAZAFRIC) ;
- Les centres emplisseurs d'autres sociétés.

Le choix de l'un de ces trois modes d'emplissage dépend principalement de la localisation géographique des centres et de leur proximité avec le lieu de distribution et de l'optimisation de la supply chain.

Les centres emplisseurs détenus en propre interviennent essentiellement pour le compte de AFRIQUIA GAZ, mais également pour le compte d'autres distributeurs de GPL conditionné.

Le tableau ci-dessous donne la part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissage détenus directement par AFRIQUIA GAZ entre 2009 et le 31 décembre 2011 :

Tableau 25 Part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissages détenu par Afriquia Gaz

En TM	2009	2010	2011
AFRIQUIA GAZ	91,1%	91,0%	91,5%
CMH	2,6%	2,5%	2,3%
NATIONAL GAZ	0,5%	0,8%	0,8%
DRAGONGAZ	1,2%	1,5%	2,1%
ZIZ	4,6%	3,5%	1,9%
SHELL	0,0%	0,7%	1,3%
Total	**100%**	**100%**	**100%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Les volumes emplis dans les centres d'emplissage propres à AFRIQUIA GAZ progressent en 2010 de 4,0% en moyenne annuelle pour atteindre 368 640 tonnes. Cependant, la part de AFRIQUIA GAZ en 2010 s'élève à 91,0% soit 0,1% de moins que l'année précédente. En 2011, les volumes emplis dans les centres d'emplissage propres à AFRIQUIA GAZ augmentent en moyenne annuelle de 1,5% par rapport à 2010 pour s'établir à 374 079 tonnes.

Evolution de l'activité Emplissage en 2009/2010

L'activité emplissage progresse de 4,0% comparativement à l'exercice précédent avec un volume total empli de 368 640 TM (vs. 354 294 TM à fin 2009).

L'évolution des volumes emplis par centre se décline comme suit :

- Le centre d'emplissage de Mohammedia a réalisé une croissance de 4,6%, en ligne avec la croissance du marché et l'ouverture de nouvelles unités industrielles clientes ;
- L'emplissage effectué au niveau du centre de Beni Mellal est demeuré stable avec une variation de 1,8% ;
- L'emplissage effectué au niveau du centre de Jorf Lasfar a connu une hausse de 2,6% ;
- Le volume empli au niveau du centre de Marrakech a connu une augmentation de 5,8%.

Evolution de l'activité Emplissage en 2010/2011

Les volumes emplis affichent une évolution de 1,5% par rapport à l'année précédente et s'établissent à 374 079 TM (contre 368 640 TM en fin 2010).

L'évolution des volumes emplis par centre se décline comme suit :

- L'emplissage effectué au niveau du centre Mohammedia a affiché une baisse 1,7% ;
- L'emplissage effectué au niveau du centre Beni Mellal a enregistré une baisse de 2,6% ;
- Le centre d'emplissage Jorf Lasfar a connu une hausse de 0,8% ;
- Le volume emplis au niveau du centre Marrakech a réalisé une hausse de 7,9%.

En termes de tonnage emplis, le centre d'emplissage Marrakech affiche la plus importante progression avec un volume supplémentaire de 8 783 T.

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du volume emplis par centre sur la période 2009-2011 :

Tableau 26 Evolution du volume emplis par centre

En TM	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Mohammedia	116 647	121 967	119 856	4,6%	-1,7%
Beni Mellal	67 174	68 372	66 589	1,8%	-2,6%
Jorf Lasfar	65 988	67 705	68 255	2,6%	0,8%
Marrakech	104 485	110 596	119 379	5,8%	7,9%
Total	**354 294**	**368 640**	**374 079**	**4,0%**	**1,5%**

Source : AFRIQUIA GAZ

L'évolution globale de l'emplissage dans les centres de Afriquia Gaz est de 1,5%, le tonnage emplis est passé de 368 640 tonnes en 2010 à 374 079 tonnes en 2011, soit une augmentation de 5 439 tonnes. C'est l'équivalent de 26,8% de l'évolution du marché national. Cette évolution est principalement due à la progression importante du centre de Marrakech qui évolue de +7,9% en 2011.

Depuis 2003, AFRIQUIA GAZ a diminué la part du GPL empli dans des centres appartenant en partie à AKWA Group, au profit d'un emplissage davantage opéré dans ses centres détenus en propre. Le tableau suivant présente la part des ventes conditionnées de AFRIQUIA GAZ emplie par chaque catégorie de centres emplisseurs :

Tableau 27 Part des ventes conditionnées de Afriquia Gaz emplie par centres emplisseurs[7]

	2009	2010	2011
Centres propres	47,5%	51,6%	47,1%
Centres apparentés	49,8%	48,3%	50,5%
Centres confrères	2,7%	0,1%	2,4%
Total des ventes de GPL conditionné	**100%**	**100%**	**100,0%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Le graphique ci-dessous illustre la part de chaque centre d'emplissage détenu en propre dans le volume total empli :

Figure 22. Répartition du volume empli par centre d'emplissage au 31 décembre 2011

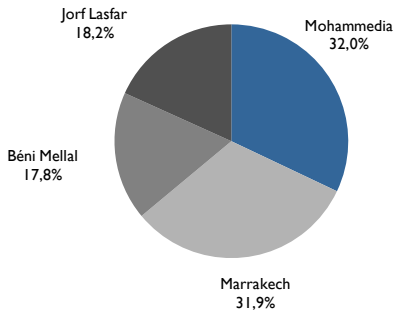

Source : AFRIQUIA GAZ

[7] Dans l'objectif d'une répartition géographique et d'une optimisation des coûts AFG recourt à des confrères pour son activité emplissage.

Le tonnage de GPL empli dans les centres propres de AFRIQUIA GAZ passe de 354 294 TM à 368 640 TM en 2010, soit une augmentation de 4,0%. Les volumes emplis pour le compte de AFRIQUIA GAZ progressent de 4,1% à 335 606 TM tandis que l'emplissage pour le compte de tiers recule de 17,8% à 24 613 TM.

En 2011, le total des volumes emplis progresse de 1,5% par rapport à 2010 et s'établit à 374 079 TM. Les volumes emplis pour le compte de AFRIQUIA GAZ progressent de 2,0% à 342 379 TM ainsi que l'emplissage pour le compte de tiers qui augmente de 28,7% à 31 677 TM. La hausse de la part emplie chez les confrères progresse car la consommation des clients couverts par ces derniers a progressé.

Tableau 28 Tonnage de GPL empli dans les centres propres de AFRIQUIA GAZ

En TM	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/ 10
Emplissage pour tiers	29 949	24 613	31 677	-17,8%	28,7%
Cessions inter-centres	42 993	54 372	50 183	26,5%	-7,7%
Total Emplissage (tiers)	**72 942**	**78 985**	**81 860**	**8,3%**	**3,6%**

Source : AFRIQUIA GAZ

V.2. Activité « Distribution »

L'activité distribution de GPL constitue le cœur de métier de AFRIQUIA GAZ, elle représente, en 2010, 83,5% du chiffre d'affaires total. En 2011, elle représente 82,2%.

AFRIQUIA GAZ dispose d'un panel de produits complet et propose du GPL en vrac et du GPL conditionné (Butane B3, Butane B6, Butane B12 et Propane P34). Les produits d'AFRIQUIA GAZ sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 29 Produits de Afriquia Gaz

	B3	B6	B12	P34	Vrac
Marques	CAMPING GAZ AFRIQUIA GAZ ULTRA GAZ NATIONAL GAZ BUTAFRIC	AFRIQUIA GAZ TISSIR GAZ	TISSIR GAZ AFRIQUIA GAZ ULTRA GAZ NATIONAL GAZ BUTAFRIC	AFRIQUIA GAZ META GAZ	AFRIQUIA GAZ
Description	Gaz butane conditionné en bouteille 3 et 6 kg		Gaz butane conditionné en bouteille 12 kg	Gaz propane conditionné en bouteille 34 kg	Gaz propane livré dans des citernes de 330 kg à 50 t.
Usage	Domestique essentiellement rural : cuisson et éclairage		Domestique urbain et rural : cuisson et eau chaude Professionnel dans les périodes de hausse des prix de propane	Domestique en batterie : villas. Professionnel : hôtels, restaurants, soudure, pressing, boulangerie.	Domestique : villas Professionnel : toute industrie nécessitant une chaudière ou four, hôtels, restaurants
Clientèle	Dépositaires, détaillants, consommateurs finaux et confrères		Dépositaires, détaillants, consommateurs finaux et confrères	Dépositaires, professionnels, domestiques et confrères	Professionnels et domestiques

Source : AFRIQUIA GAZ

La répartition des ventes de AFRIQUIA GAZ selon les différentes catégories de produits se décline comme suit :

Tableau 30 Répartition des ventes selon les catégories de produits

En TM	2009	% du total	2010	% du total	2011	% du total
Butane B3	192 406	24,0%	190 135	22,9%	187 813	21,9%
Butane B6	22 457	2,8%	24 971	3,0%	27 589	3,2%
Butane B12	465 175	58,0%	481 489	58,0%	512 255	59,9%
Butane vrac	41 158	5,1%	44 672	5,4%	45 557	5,3%
Total Butane	**721 196**	**90,0%**	**741 267**	**89,3%**	**773 214**	90,4%
Propane P34	8 483	1,1%	8 778	1,1%	9 040	1,1%
Propane vrac	71 677	8,9%	80 080	9,6%	72 974	8,5%
Total Propane	**80 160**	**10,0%**	**88 858**	**10,7%**	**82 014**	9,6%
Total GPL	**801 356**	**100,0%**	**830 125**	**100,0%**	**855 228**	**100,0%**

Source : AFRIQUIA GAZ

A l'instar du marché, les ventes de AFRIQUIA GAZ reposent en grande majorité sur les ventes de butane conditionné et plus particulièrement de Butane B3/B12 (82,9% du volume global de AFRIQUIA GAZ en 2011 contre 80,9% pour l'ensemble du marché).

Les produits en vrac comptent pour près de 13,9% du volume des ventes de AFRIQUIA GAZ tandis qu'au niveau du marché, ils ne représentent que 11,2% du total des volumes vendus.

L'évolution des ventes en volume de AFRIQUIA GAZ s'inscrit en croissance moyenne de 2,9% (hors croissance externe) entre 2009 et 2011. Cette progression s'explique par :

- La croissance du marché sur la même période 2009-2011de 3,5% ;
- Le déploiement d'efforts commerciaux notamment au niveau du segment du GPL conditionné.

L'activité de distribution de GPL ne répond à aucune saisonnalité particulière. Toutefois, les ventes connaissent une légère hausse lors de la période hivernale et lors du mois de Ramadan.

Outre l'activité de distribution de GPL, AFRIQUIA GAZ réalise des opérations avec confrères et majoritairement avec SALAM GAZ et GAZAFRIC. Ces opérations consistent en :

- L'emplissage par les confrères ;
- Les cessions inter-centres de GPL en vrac.

Les cessions inter centres permettent l'optimisation de l'approvisionnement sur les marchés internationaux afin d'éviter toute pénurie régionale de butane, ceci compte tenu de l'importance stratégique de l'approvisionnement en butane pour le Maroc. Les cessions inter-centres sont réalisées à marge quasi-nulle.

V.2.1. Distribution du GPL conditionné

La distribution du GPL conditionné s'appuie sur un réseau de dépositaires implantés sur l'ensemble du territoire national.

Le graphique ci dessous détaille l'évolution des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ entre 2009 et 2011 :

Figure 23. Ventes du GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ sur la période 2009-2011 (en milliers de TM)

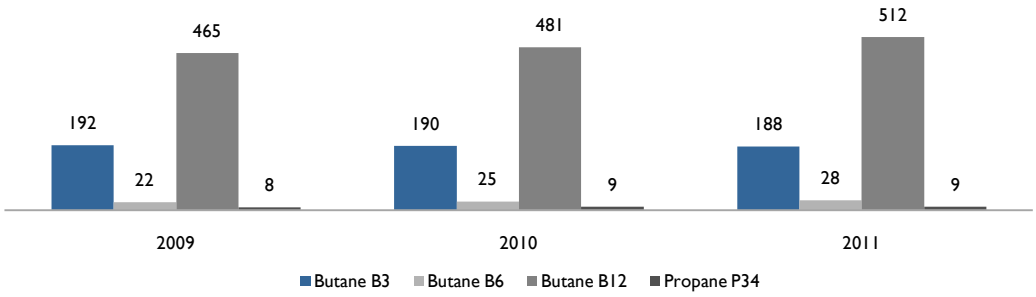

Source : AFRIQUIA GAZ

Le développement du marché du GPL conditionné s'explique par deux principaux facteurs :

- L'urbanisation croissante appuyée par la politique gouvernementale en matière de logement social.
- La croissance de la demande émanant du secteur agricole (utilisation des pompes à eau fonctionnant au butane dans l'irrigation).

La progression des volumes distribués est principalement due à celle des ventes de butane B6/B12 dont l'importance par rapport aux ventes du reste des produits conditionnés évolue de 71,8% en 2010 à 73,3% en 2011.

Les ventes de butane B3 affichent une tendance baissière sur la période considérée, avec un taux annuel moyen négatif de (-1,2%). Il convient de rappeler que les ventes de butane B3 sont affectées par la poursuite de la politique d'électrification des zones rurales.

Les ventes de propane P34 restent pour leur part, relativement peu importantes au niveau de la structure générale des ventes de AFRIQUIA GAZ (1,1% des ventes de GPL conditionné de la société en 2011).

Le marché national du GPL à évolué de 3,5% au titre de l'année 2011 en atteignant 2 038 138 tonnes soit l'équivalent d'un tonnage supplémentaire de 69 111 tonnes par rapport à 2010.

Le graphique ci-dessous détaille la structure des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2011 :

Figure 24. Structure des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2011

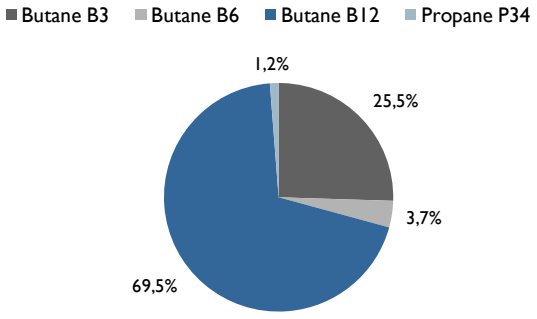

Source : AFRIQUIA GAZ

Evolution de l'activité Distribution du GPL conditionné en 2009

Les ventes de GPL conditionné par AFRIQUIA GAZ ont atteint 688 521 tonnes en 2009, soit une progression de 2,1%.

Le développement de la consommation des bouteilles B12 et B6 continue à tirer la croissance du marché du GPL conditionné.

En ce qui concerne le propane conditionné, le volume total des ventes s'est élevé à 8 483 tonnes en 2009 contre 7 879 tonnes en 2008 soit une croissance de 7,7%.

Evolution de l'activité Distribution du GPL conditionné en 2010

En 2010, pour la Société Afriquia Gaz, et ses filiales de manière générale, la distribution de GPL conditionné a enregistré une évolution de 2,4% par rapport à l'année précédente, légèrement inférieure à l'évolution du marché national qui elle s'établit à 3,3%. Et ce tout en restant leader de la distribution du GPL avec 40,8% de part de marché (contre 41,1% en 2009).

Cette croissance continue de trouver son explication dans le développement de la consommation de la B12 et de la B6. Cependant elle reste pénalisée par la régression que connaît la B3.

Concernant le segment du propane conditionné, le volume total des ventes sur le marché national de propane conditionné P34 a atteint 13 850 tonnes à fin 2010 (vs. 13 486 tonnes en 2009). Sur ce marché, Afriquia Gaz réalise une évolution de 3,5%.

Evolution de l'activité Distribution du GPL conditionné en 2011

En 2011, les ventes de GPL conditionné de Afriquia Gaz et ses filiales progressent de 4,6% par rapport à 2010, soit une progression légèrement inférieure à l'évolution du marché national qui s'établit à 5,6%. Ceci s'explique par la baisse de la demande du marché de la bouteille B3 en comparaison à l'évolution des autres emballages à savoir B6 et B12. La société s'accapare de 37% du tonnage supplémentaire réalisé par le marché du butane conditionné.

Cette hausse est tirée par les ventes de butane B6, B12, tandis que le butane B3 affiche un recul de 1,2%, affecté par la politique d'électrification rurale.

Concernant le propane conditionné, le volume total des ventes de propane conditionné P34 sur le marché national a atteint 13 304 tonnes à fin décembre contre 13 848 tonnes en 2010. Ainsi, le marché P34 s'inscrit dans un trend baissier en raison de la baisse de l'activité touristique d'une part et de la hausse continue du prix de propane d'autre part. Sur ce marché, Afriquia Gaz réalise une évolution de 1,1%.

V.2.2. Distribution du GPL Vrac

Pour la distribution de GPL vrac, AFRIQUIA GAZ fournit directement les utilisateurs finaux via des citernes fixes installées et entretenues par la société.

Le graphique suivant présente l'évolution des ventes de GPL vrac de AFRIQUIA GAZ entre 2009 et 2011 :

Figure 25. Evolution des ventes de GPL vrac de AFRIQUIA GAZ (en milliers de tonnes)

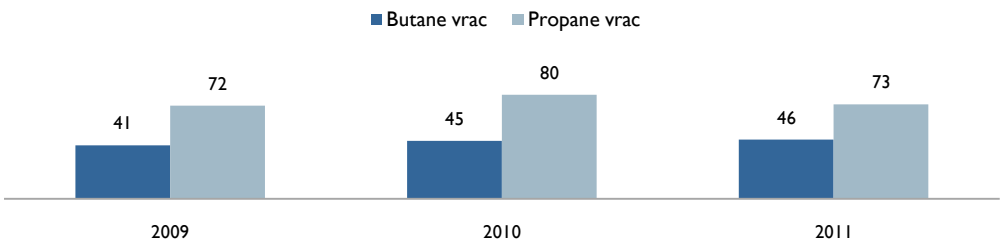

Source : AFRIQUIA GAZ

Les ventes de GPL en vrac connaissent une progression importante, de l'ordre de 10,6% entre 2009 et 2010, en raison d'une forte demande industrielle. Cette hausse repose autant sur la croissance des ventes de butane en vrac (8,5% entre 2009 et 2010) que sur la croissance des ventes de propane en vrac (11,7% entre 2009 et 2010).

En 2011, le marché national du GPL en vrac a connu une régression de 11,2% par rapport à l'année dernière passant à 208 424 tonnes (contre 234 813 tonnes en 2010).

Evolution de l'activité Distribution du GPL vrac en 2009

En 2009, malgré la récession économique qui a touché la majorité des industries consommatrices de GPL (Céramique, métallurgie, etc.), AFRIQUIA GAZ a vu les volumes de GPL en vrac vendus progresser de 3,3%.

Evolution de l'activité Distribution du GPL vrac en 2010

Afriquia Gaz affiche une progression des ventes de GPL en vrac de 10,6%, supérieure à celle du marché qui s'établit à 6,3% et consolide ainsi sa position sur ce segment avec 53,6% de part de marché en 2010 (vs. 51,1% en 2009).

Evolution de l'activité Distribution du GPL en 2011

En 2011, les ventes de GPL en vrac reculent de 5,0%. Cette évolution résulte de l'effet conjugué de (i) la hausse des ventes de butane vrac (+2,0%) et de (ii) la baisse des ventes de propane vrac (-8,9%). Il est à noter qu'en terme de volume, le propane vrac constitue 61,6% du total des ventes de GPL vrac en fin décembre 2011.

V.3. Réseau de distribution

La logistique de distribution est l'un des paramètres les plus importants au sein de l'activité de AFRIQUIA GAZ, avec en particulier la taille et l'organisation du réseau de dépositaires.

Les dépositaires sont des intermédiaires grossistes chargés de la distribution des bouteilles de gaz sur les points de vente en détail.

AFRIQUIA dispose de 192 dépositaires à travers tout le Royaume. Le découpage géographique du territoire national, au 31 décembre 2011 se présente de comme suit :

Tableau 31 Nombre de dépositaires par zone géographique

Zones	Principales villes	Nombre de dépositaires
Centre	Casablanca	27
Nord	Rabat, Fes, Meknès, Tanger, Tétouan	96
Sud	Marrakech, Agadir, Safi	69
Total	192	192

Source : AFRIQUIA GAZ

Ce découpage géographique permet à AFRIQUIA GAZ de couvrir une majeure partie du territoire national. Parallèlement, même si la distribution du vrac ne nécessite pas la présence de dépositaires dans le circuit de distribution, elle suit tout de même le même découpage géographique.

V.4. Approvisionnement

Les achats de AFRIQUIA GAZ peuvent être classés en trois catégories :

- Achats de matières premières ;
- Achats de matériel ;
- Achats de bouteilles et citernes.

V.4.1. Achats de matières premières

Le tableau suivant présente des achats globaux de matières premières effectués par AFRIQUIA GAZ sur la période 2009-2011 :

Tableau 32 Achats globaux de matières premières effectués par Afriquia Gaz

En TM	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Achats de matières premières	481 398	524 469	525 675	8,9%	0.2%
En dirhams	11 072	7 596	4 481	-31,4%	-41,0%
En dollars US	470 326	516 873	521 194	9,9%	0,8%

Source : AFRIQUIA GAZ

Afin de pallier l'insuffisance du raffinage local de GPL, qui ne représente en 2011 que 6,2% des besoins nationaux, AFRIQUIA GAZ importe la majeure partie de ses besoins. AFRIQUIA GAZ effectue ses importations directement auprès de producteurs internationaux tels que SONATRACH et CEPSA ainsi qu'indirectement par l'intermédiaire de courtiers spécialisés. Ces importations proviennent de divers pays (Algérie, Norvège, Espagne, Royaume-Uni, etc.) et sont acheminées essentiellement vers les terminaux de Jorf Lasfar et Mohammedia.

En 2011, la baisse des matières premières importées par Afriquia Gaz résulte de la diminution des importations de propane suite à la baisse de la demande globale sur le marché.

Les importations de GPL se font essentiellement à travers AFRIQUIA GAZ et GAZAFRIC, filiale à 50% de AFRIQUIA GAZ. Le tableau ci-dessous détaille les importations de GPL effectué par AFRIQUIA GAZ et GAZAFRIC en 2011 :

Tableau 33 Importations de GPL effectués par Afriquia Gaz et Gazafric

En TM	Butane	% du total	Propane	% du total	Global	% du total
AFRIQUIA GAZ	446 940	67,2%	74 254	94,7%	521 194	76,2%
GAZAFRIC	158 441	23,8%	4 144	5,3%	162 585	23,8%
Total	**665 381**	**100,0%**	**78 398**	**100,0%**	**683 779**	**100,0%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Au port de Mohammedia, les importations de butane sont réceptionnées dans les cavités communes de la société de stockage SOMAS dont la capacité totale de stockage s'établit à 110 000 TM et dans laquelle AFRIQUIA GAZ détient une participation directe de 8%.

Au port de JORF LASFAR, le terminal de réception possède actuellement une capacité actuelle de 600 000 TM en butane et 90 000 TM en propane.

AFRIQUIA GAZ tente de bénéficier d'économies d'échelle en passant des commandes pour des volumes plus importants. Ces économies d'échelle concernent principalement les coûts de logistique afférents auxdites commandes. En effet, l'augmentation des volumes réduit divers coûts rapportés à la tonne tels que les frais d'approche, les coûts administratifs, etc.

V.4.2. Achats de matériel

La société PETRODIS, filiale de AKWA Group, centralise l'ensemble des achats hors GPL de AFRIQUIA GAZ.

Les programmes d'achats sont réalisés selon des plans annualisés en fonction des besoins anticipés, avec pour objectif de bénéficier des prix les plus intéressants du marché. En effet, la taille de la Société, et l'effet vertical du groupe, permet à AFRIQUIA GAZ de bénéficier de prix d'approvisionnements concurrentiels.

V.4.3. Achats de bouteilles

AFRIQUIA GAZ achète ses bouteilles auprès de INTRAL et TECHNOGAZ (filiales de AKWA Group). Les achats d'accessoires de bouteilles se font au niveau de SODIPIT.

TECHNOGAZ

La société TECHNOGAZ, implantée à El Jadida et filiale à 50% de AKWA Group et à 50% de ZIZ, fournit et entretient les bouteilles de 3, 6, 12 et 34 kg pour le compte de AFRIQUIA GAZ. Sa capacité de production est de 600 000 bouteilles par an. TECHNOGAZ est certifiée ISO 9002.

INTRAL INDUSTRIES

INTRAL INDUSTRIES est une société filiale de OISMINE Group, holding détenue par AFRIQUIA SMDC, spécialisée dans la fabrication de bouteilles de gaz. La capacité de production de la société s'élève à 1 million de bouteilles par an, soit une capacité journalière de 4 000 bouteilles. Le taux d'utilisation de l'outil industriel est de 50% et attribue à la société une importante flexibilité pour satisfaire la demande. En outre, la société écoule une partie de sa production dans des marchés régionaux (Afrique subsaharienne).

Toutefois, l'activité à l'international demeure marginale par rapport aux ventes nationales en grande partie réalisées avec AFRIQUIA GAZ.

L'activité de INTRAL comprend :

- La fabrication des récipients ;
- L'assemblage ;
- La peinture gravure de la marque ;
- Le contrôle qualité.

Les normes de fabrication de INTRAL sont conformes aux standards internationaux en la matière. La société est certifiée ISO 9002.

SODIPIT

SODIPIT est une filiale à 100% de AFRIQUIA GAZ spécialisée dans la réparation de bouteilles de gaz et la fabrication d'accessoires. La capacité de production de la société s'élève à 500 000 bouteilles par an, soit une capacité journalière de 2 000 bouteilles. Le taux d'utilisation de l'outil industriel est de 60%. La majeure partie des ventes de bouteilles est réalisée avec AFRIQUIA GAZ. Des projets de développement sont en cours d'étude afin de commercialiser au Maroc et à l'étranger des composants destinés au conditionnement de GPL.

L'activité de SODIPIT comprend les éléments suivants :

- Fabrication des récipients ;
- Assemblage ;
- Peinture gravure de la marque ;
- Contrôle qualité ;
- Production de composants : brûleurs, valves, sourdines, etc.

V.5. Logistique

Le transport est organisé en deux phases distinctes :

- Les matières premières GPL sont transportées dans des camions citernes, de la SAMIR ou des centres de stockage vers les centres d'emplissage ou vers les clients GPL vrac ;
- Les bouteilles sont transportées vers les clients dépositaires GPL conditionné situés au-delà d'un rayon de 100 à 150 km des centres emplisseurs détenus partiellement ou totalement par AFRIQUIA GAZ.

Afin de minimiser les coûts de transport et d'assurer une répartition optimisée des stocks, l'organisation de la distribution est assurée par TIMLOG, filiale de AKWA Group spécialisée dans le transport qui a repris, en 1994, la gestion des véhicules appartenant à AFRIQUIA GAZ. TIMLOG facture ses prestations en fonction du volume transporté.

La flotte de TIMLOG est constituée de plus de 250 camions-citernes.

VI. Organisation

VI.1. Organisation de AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ fait partie du Pôle Gaz de AKWA Group organisé en Business Units (Directions Opérationnelles) rattachées au Directeur Général du Pôle Gaz et couvrant toutes les filiales faisant partie du Pôle. Ce mode d'organisation permet une focalisation de chaque « Direction opérationnelle » sur un métier de la chaîne de valeur du gaz tout en lui faisant bénéficier du support du Pôle (à travers la Direction Financière, la Direction Juridique, la Direction des Ressources Humaines et la Direction Sécurité et Qualité) et du Groupe (à travers les sociétés de moyens et les Directions Fonctionnelles AKWA Group).

L'organisation actuelle de la société est illustrée à travers l'organigramme suivant :

Figure 26. Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ

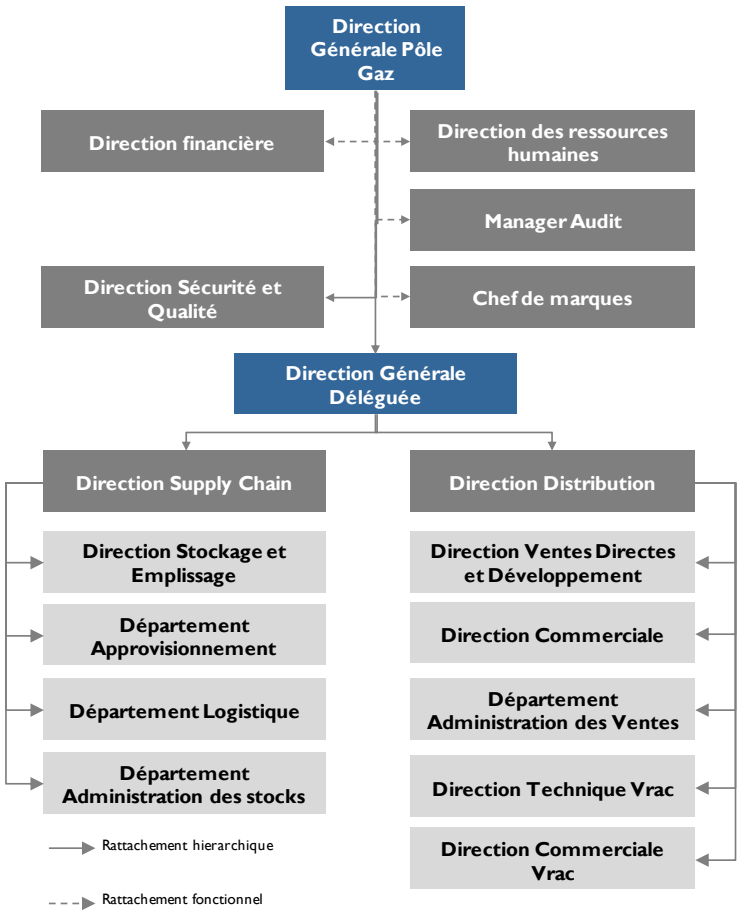

Source : AFRIQUIA GAZ

Business Unit Supply Chain

La BU Supply Chain comprend toute l'activité logistique, de l'approvisionnement au dispatching en passant par le stockage, l'emplissage et la logistique :

- Elle supervise les terminaux de stockage, les centres emplisseurs et la logistique des sociétés détenues en propre ;
- Elle coordonne la gestion avec les DG respectifs des sociétés en participation : MAGHREB GAZ, AB GAZ, TADLA GAZ, SALAM GAZ, GAZ AFRIC, STOGAZ et SOMAS.

Business Unit Distribution

La BU Distribution regroupe toute l'activité commerciale, de gestion technique et d'administration des ventes pour l'ensemble des GPL (conditionné et vrac).

Direction Financière – Pôle Gaz

Le Pôle Gaz est renforcé par une Direction Financière qui assure :

- L'optimisation des ressources financières des filiales du Pôle et l'équilibre de leurs situations en ligne avec la stratégie financière du Groupe ;
- La gestion du crédit client des sociétés du Pôle ;
- La production des *reportings* nécessaires au pilotage des activités pour le DG Pôle et au suivi des ressources financières pour la Direction Financière Groupe.

VI.2. Moyens humains

VI.2.1. Effectif

Le tableau suivant présente l'évolution de l'effectif (fin de période) de AFRIQUIA GAZ (hors filiales) sur la période 2009-2011 :

Tableau 34 Evolution de l'effectif de Afriquia Gaz

	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Salariés	623	641	662	2,9%	3,3%
Employés temporaires	119	107	98	-10,1%	-8,4%
Effectif total	**742**	**748**	**760**	**0,8%**	**1,6%**

Source : AFRIQUIA GAZ

L'effectif permanent de AFRIQUIA GAZ s'élève en 2011 à 760 personnes, en hausse annuelle moyenne de 1,2% sur la période 2009-2011.

Les employés temporaires sont essentiellement affectés à la division emplissage lors des périodes de hausse de l'activité notamment durant la période hivernale et le mois de Ramadan.

Le nombre d'employés temporaires est en baisse continue sur la période 2009-2011 en raison d'une politique de recrutement continue.

VI.2.2. Ventilation de l'effectif

Le tableau suivant présente la ventilation de l'effectif par âge au 31 décembre 2011 :

Tableau 35 Ventilation de l'effectif par âge

Tranche d'âge	Effectif	Part
< 25 ans	42	6%
De 25 à 40 ans	188	25%
De 40 à 55 ans	460	61%
55 ans et +	70	9%
Total	**760**	**100%**

Source : AFRIQUIA GAZ

L'effectif global moyen de la Société s'établit à 760 collaborateurs, dont l'âge moyen se situe à 38 ans (6% de femmes). L'ancienneté moyenne au sein de Afriquia Gaz est de 12 ans.

Le tableau suivant présente la ventilation de l'effectif par ancienneté :

Tableau 36 Ventilation de l'effectif par ancienneté

Ancienneté	Effectif	Part
< 5 ans	247	33%
De 5 à 15 ans	192	25%
De 15 à 25 ans	260	34%
25 ans et +	61	8%
Total	**760**	**100%**

VI.2.3. Structure de l'effectif

Le graphique ci dessous décrit la structure de l'effectif à fin 2011 :

Figure 27. Répartition de l'effectif de AFRIQUIA GAZ par catégorie et par direction

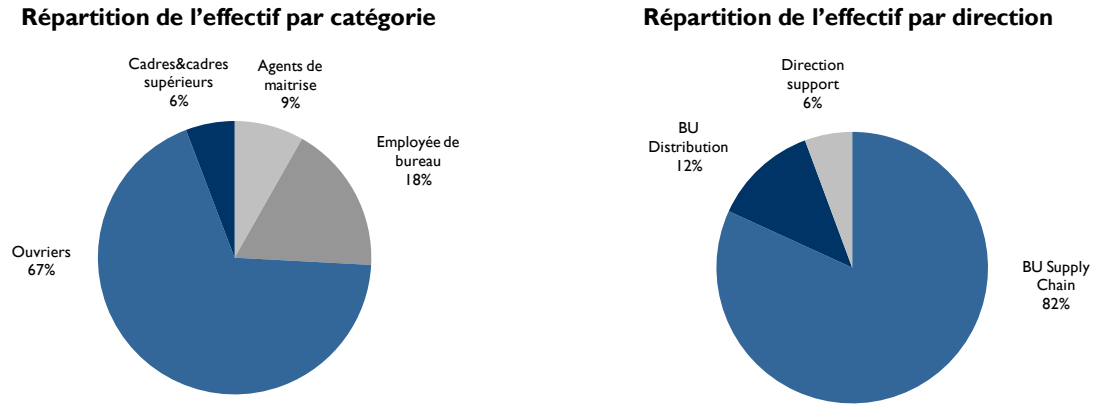

Source : AFRIQUIA GAZ

L'activité Supply Chain, qui comprend entre autres l'emplissage, à travers les différents centres d'emplissage, représente une des principales sources d'emploi de AFRIQUIA GAZ à hauteur de 82%.

Les chiffres ci-dessus ne concernent que l'effectif permanent de AFRIQUIA GAZ.

Le taux d'encadrement de AFRIQUIA GAZ s'élève à 6% en 2011.

VI.2.4. Formation du personnel

La nécessité de mobiliser toutes les compétences actuelles et potentielles pour accompagner le développement de AFRIQUIA GAZ a imposé de mettre en place des outils ciblés de management des ressources humaines.

En effet, un plan de formation annuel a été mis en place. Il repose sur trois axes :

- La formation perfectionnement pour le développement des compétences ;
- La formation qualité pour améliorer les standards de qualité au sein de l'entreprise ;
- La mise à niveau technologique et managériale.

D'autre part, un système d'appréciation et de rétribution des performances a été mis en place dès 1998. Il consiste en l'identification d'objectifs et d'indicateurs de performance en début d'année, et en l'évaluation de l'atteinte de ces objectifs en fin d'année. Ce système permet une clarification des rôles et attributions, une émulation au sein des équipes ainsi que l'adhésion aux objectifs de l'entreprise.

Le tableau suivant présente l'évolution du budget de formation sur la période 2009-2011 :

Tableau 37 Evolution du budget de formation

En k MAD	2009	2010	Var. 10/09	2011	Var. 11/10
Budget de formation	941	1331	41,5%	307	-76,9%
Nombre de bénéficiaires	73	116	58,9%	74	-36,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

Enfin, la politique de rémunération adoptée, intégrant une rémunération par objectifs et une prime de fin d'année en fonction des résultats obtenus, permet d'améliorer le dynamisme des salariés.

VI.3. Moyens techniques

Le Groupe AFRIQUIA GAZ dispose de la plus importante infrastructure gazière au Maroc. Cette infrastructure couvre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur du GPL : importation, stockage, emplissage et distribution.

Figure 28. Répartition géographique des installations de AFRIQUIA GAZ

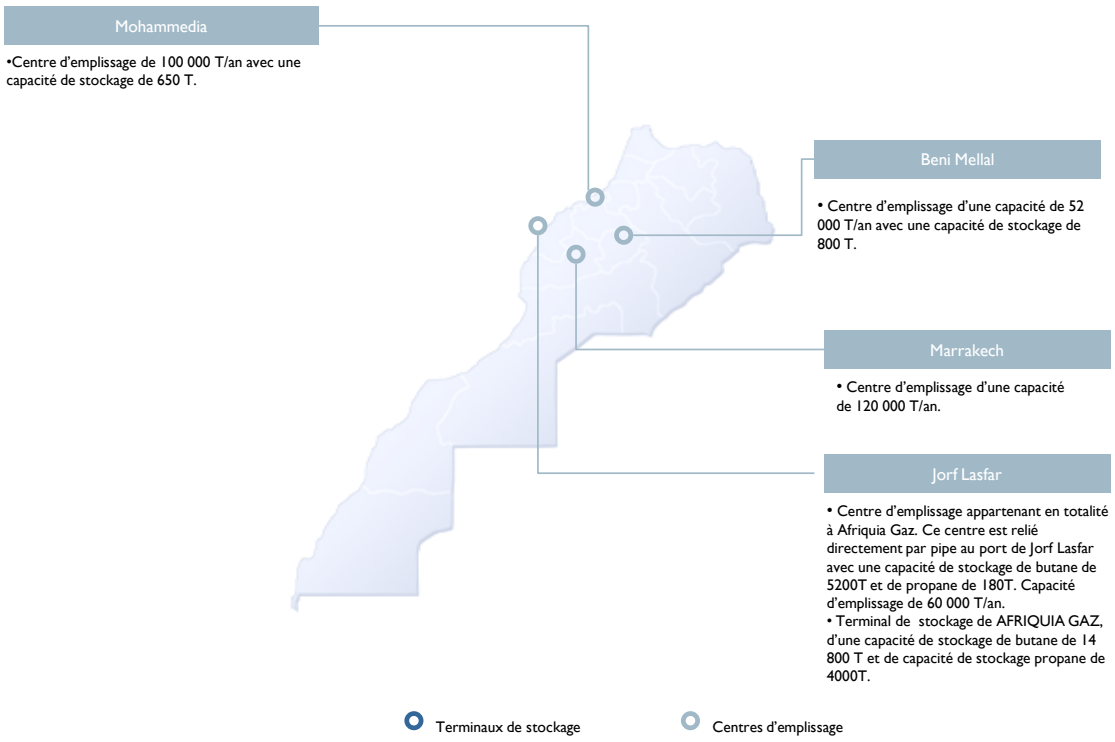

Source : AFRIQUIA GAZ

VI.3.1. Centres d'emplissage détenus en propre

AFRIQUIA GAZ détient en propre 4 centres d'emplissage : Mohammedia, Jorf Lasfar, Beni Mellal et Marrakech.

Tableau 38 Description des centres d'emplissage détenus par Afriquia Gaz

	Capacité de stockage (t)	% du total	Capacité d'emplissage (T/an)	% du total
Mohammedia	650	3,0%	100 000	32,1%
Jorf Lasfar	18 700	87,0%	60 000	19,2%
Béni-Mellal	800	3,7%	52 000	16,7%
Marrakech	1 350	6,3%	100 000	32,1%
Total	**21 500**	**100%**	**312 000**	**100%**

Source : AFRIQUIA GAZ

- **Centre d'emplissage de Marrakech**

AFRIQUIA GAZ dispose à Marrakech d'un des centres emplisseurs les plus importants du Royaume avec une capacité de production de 100 000 tonnes par an. Ce centre, opérationnel depuis 1994 et détenu à 100% par AFRIQUIA GAZ, dispose de trois unités d'emplissage :

- Une section d'emplissage de bouteilles de butane de 3 et 6 kg d'une capacité de 6 000 bouteilles par heure ;
- Une unité d'emplissage de bouteilles de butane de 12 kg d'une capacité de 3 000 bouteilles par heure ;
- Une unité de conditionnement des bouteilles de propane de 34 kg.

Le centre de Marrakech bénéficie également d'une unité de contrôle des bouteilles (tests hydrauliques), des cabines de peinture pour les bouteilles et des robinetteuses servant à changer les robinets défectueux.

Outre son activité de base d'emplissage, le centre de Marrakech dispose d'une capacité de stockage de 2 000 m^3 pour le butane en plus d'un réservoir tampon8 de 150 m^3. La capacité de stockage pour le propane s'élève quant à elle à 300 m^3.

- **Centre d'emplissage de Mohammedia**

Créé en 1996, sa capacité d'emplissage est de 100 000 T/an et sa capacité de stockage de 650 T.

Date de mise en service	1996
Capacité de stockage	650 T
Type de stockage	
- Butane	6 cigares de 150 m³
	2 cigares de 100 m³
	1 sphère de 4 000 m³
- Propane	2 cigares de 100 m³

Source : AFRIQUIA GAZ

- **Centre d'emplissage de Béni Mellal**

Créé en 1991, sa capacité d'emplissage est de 52 000 T/an et sa capacité de stockage est de 800 T. Ce centre a été contrôlé par AFRIQUIA GAZ après l'acquisition de TISSIR PRIMAGAZ.

Date de mise en service	1996
Capacité de stockage	800 T
- Butane	14 cigares de 100 m³
- Propane	2 cigares de 100 m³

Source : AFRIQUIA GAZ

- **Centre d'emplissage de Jorf Lasfar**

Créé en 1983, sa capacité d'emplissage est d'environ 60 000 T/an.

Date de mise en service	1983
Capacité de stockage	18 700 T
Type de stockage	
- Butane	14 800 TM de butane
- Propane	3 900 TM de propane

Source : AFRIQUIA GAZ

[8] Réservoir pour le stock de sécurité utilisé également pour la livraison des clients de GPL vrac de la région sud.

VI.3.2. Centres d'emplissage détenus en participation

AFRIQUIA GAZ, du fait de son appartenance à AKWA Group, bénéficie également d'autres centres d'emplissage :

MAGHREB GAZ

MAGHREB GAZ est détenue à hauteur de 37,5% par AKWA Group, de 37,5% par SHELL MAROC et de 25,0% par ZIZ. MAGHREB GAZ dispose de deux centres emplisseurs, MAGHREB GAZ II et III à Benslimane et Laacilate, et d'un terminal de stockage à Mohammedia. Sa capacité d'emplissage est de 160 000 T/an et sa capacité de stockage est de 4 600 tonnes pour le butane et 1 100 tonnes pour le propane.

GAZAFRIC

Créée en 1974, GAZAFRIC est détenue à parts égales par AFRIQUIA GAZ et la famille BICHA. GAZAFRIC dispose de deux centres emplisseurs d'une capacité d'emplissage totale de 130 000 T/an :

- Agadir : la capacité de stockage est de 7 000 tonnes de butane et 600 tonnes de propane,
- Tiznit : la capacité de stockage est de 400 tonnes de butane.

Le plus grand centre emplisseur de GAZAFRIC a été mis en service en 2009 à Sidi Bibi, à 30 km d'Agadir, pour une capacité d'emplissage de 120 000 T/an et une capacité de stockage de 2 000 tonnes.

TADLA GAZ

TADLA GAZ, située dans le centre-est, est détenue à hauteur de 50% par AKWA Group et 50% par SHELL MAROC. Sa capacité d'emplissage est de 45 000 T/an pour le butane et 3 000 T/an pour le propane.

AB GAZ

AB GAZ, situé dans le nord, est filiale de AKWA Group à hauteur de 52,5% et ZIZ à 47,5%. La société bénéficie d'une capacité de stockage de 40 000 tonnes et d'une capacité d'emplissage de 80 000 T/an pour le butane.

SALAM GAZ

SALAM GAZ est détenue par SAMIR à hauteur de 50%, les autres actionnaires sont AFRIQUIA GAZ (20%), TOTAL MAROC (20%) et ZIZ (10%).

Le champ d'activité de Salam Gaz se structure autour de 3 métiers :

- La logistique dans le domaine des GPL (réception, stockage et transport) ;
- L'emplissage des bouteilles de gaz (butane et propane) ;
- L'entretien des bouteilles de gaz et des palettes.

Leader dans le domaine de l'emplissage des GPL, avec 30% de part de marché, SALAM GAZ dispose de :

- 12 centres emplisseurs situés à Sidi-Kacem, Tanger, Fès, Oujda, Nador, Errachidia, Tétouan, Taza, Al Hoceima, Skhirat, Larache et Marrakech.
- Un terminal de réception et de stockage du butane à Nador, d'une capacité de 200 000 T/an.

SALAM GAZ réalise 40% de son emplissage avec la société AFRIQUIA GAZ.

Figure 29. Répartition géographique des installations de SALAM GAZ

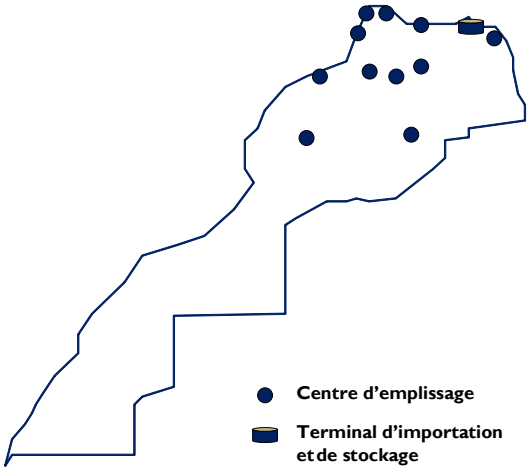

Source : AFRIQUIA GAZ

L'accès à ces différents centres permet à AFRIQUIA GAZ de couvrir une grande partie du territoire marocain et d'assurer une proximité avec les dépositaires.

VI.3.3. Stockage

Le stockage intervient après la réception des livraisons de GPL de SAMIR et des approvisionnements à l'international.

Terminal de stockage de Jorf Lasfar

Appartenant à AFRIQUIA GAZ, le Terminal de Jorf Lasfar est directement relié par pipe au port de Jorf Lasfar afin d'optimiser l'acheminement de GPL. Une extension de la capacité de stockage a été réalisée en 2011 ramenant la capacité totale à 3 900 tonnes pour le propane et 14 800 tonnes pour le butane.

Le nouveau terminal de stockage de GPL permet d'augmenter considérablement les capacités de stockage et de décongestionner le site de Mohammedia. Ce nouveau site, qui constitue le plus grand centre de stockage de gaz aérien du Maroc, est équipé d'un pipeline de 12" et a eu pour effet immédiat d'améliorer le débit de déchargement des navires. A terme, cet investissement de MAD 340 millions permettra une réduction considérable des coûts.

STOGAZ

STOGAZ, située à Mohammedia, est une joint-venture entre AFRIQUIA GAZ et SHELL MAROC. STOGAZ stocke du propane qui est acheminé depuis le port de Mohammedia par pipe jusqu'au site.

Ce centre dispose d'une capacité de stockage de propane de 2 400 TM et s'appuie sur une technologie de construction avant-gardiste, basée sur l'immersion de deux cylindres de stockage dans un bassin d'eau, permettant de limiter la fuite de gaz en cas d'incident.

GAZAFRIC

GAZAFRIC dispose d'un terminal de réception avec une capacité de stockage de 7 500 tonnes. Situé à Agadir, ce terminal contribue à l'approvisionnement des régions du sud du Maroc.

SOMAS

Créée en 1974, SOMAS compte parmi ses actionnaires les principaux distributeurs de GPL au Maroc. Elle assure, depuis Mohammedia, la réception de cargaisons de tous types de bateaux, en particulier des butaniers d'une capacité allant jusqu'à 40 000 tonnes en réfrigéré.

La société assure aussi le stockage de GPL dans des cavités souterraines et sa livraison via un réseau de pipes ainsi qu'une flotte de camions citernes. Elle dispose de capacités de stockage significatives matérialisées par

deux cavités de capacités respectives de 123 739 m³ et 125 000 m³, pour une capacité totale de 250 000 m³ équivalent à 120 000 T soit près d'un mois de consommation nationale en GPL. Grâce à ses capacités de stockage, SOMAS assure au pays une sécurité d'approvisionnement en butane.

VI.3.4. Parc de bouteilles et de citernes

- **Bouteilles**

Le tableau ci dessous détaille l'évolution du parc de bouteilles de AFRIQUIA GAZ :

Tableau 39 Evolution du parc de bouteilles de Afriquia Gaz

	2009	2010	Var. 10/09	2011	Var. 11/10
3 Kg	11 752 387	11 758 746	0,1%	11 855 803	0,8%
6 Kg	937 570	1 037 648	10,7%	1 088 602	4,9%
12 Kg	6 986 204	7 370 345	5,5%	7 764 081	5,3%
34 kg	62 958	66 573	5,7%	69 597	4,5%
Total	**19 739 119**	**20 233 312**	**2,5%**	**20 778 083**	**2,7%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Les bouteilles de AFRIQUIA GAZ sont fabriquées par INTRAL et TECHNOGAZ.

L'évolution du parc de bouteilles, tirée notamment par la croissance des bouteilles de 6kg, 12kg et 34 kg, a évolué en moyenne de 2,6%/an entre 2009 et 2011.

Au 31 décembre 2011, le parc repose essentiellement sur les bouteilles de 3 kg (57,1%) et les bouteilles de 12 kg (37,4%).

La taille importante du parc de bouteilles de AFRIQUIA GAZ constitue un facteur primordial de son positionnement dans la mesure où il permet notamment la disponibilité des bouteilles à grande échelle sur le marché.

La réglementation en vigueur prévoit une durée de vie de 40 ans pour les bouteilles 12 kg et 34 kg, et de 30 ans pour les bouteilles de 3 kg et 6 kg. A fin 2011, en termes d'années d'existence, le parc de bouteilles de AFRIQUIA GAZ se décline comme suit :

Tableau 40 Parc de bouteilles en termes d'années d'existence

Age	Parc de bouteilles	% du parc
< 5 ans	2 999 361	14,4%
Entre 5 et 15 ans	12 449 179	59,9%
> 15 ans	5 329 543	25,6%
Total	**20 778 083**	**100,0%**

Source : AFRIQUIA GAZ

- **Citernes**

Les citernes, utilisées pour la distribution de GPL en vrac, sont installées chez les clients mais demeurent propriété de AFRIQUIA GAZ. Leur durée de vie est fixée à 30 ans par la réglementation en vigueur.

VI.3.5. Fournisseurs de moyens administratifs et logistiques

Afin de renforcer les synergies entre les composantes de AKWA Group et de mettre à profit l'expertise développée par chacune d'elles dans son domaine d'activité, AFRIQUIA GAZ externalise en partie ses activités de support (achats, communication interne, système d'information, formation et comptabilité) aux sociétés de moyens du groupe, à savoir, AKWA Group (pilotage stratégique), TAFRAOUTI SA (gestion immobilière), PROACTIS (prestations de gestion administrative et comptable), TIMLOG (transport) et PETRODIS (ensemble des achats hors matières premières) ou à des directions fonctionnelles du groupe telles que la Direction Marketing, la Direction des Ressources humaines et la Direction Stratégie et Organisation.

Des contrats de gestion, bien définis, régissent la relation commerciale entre AFRIQUIA GAZ et ces sociétés de moyens :

- AKWA Group facture selon une clé de répartition des charges, comprenant principalement les salaires et les loyers de la holding ;
- PROACTIS facture selon une estimation du temps passé, par chaque département de la société, au service de AFRIQUIA GAZ ;
- TIMLOG facture le kilomètre parcouru avec une décote d'environ 30% par rapport au tarif en vigueur au niveau de la SNTL ;
- TAFRAOUTI SA facture l'espace bureau utilisé par AFRIQUIA GAZ au prorata du mètre carré utilisé, à un prix inférieur à celui du marché.

VI.3.6. Système de Management Qualité Sécurité Environnement

AFRIQUIA GAZ a mis en place un Système de Management Qualité Sécurité Environnement (SMQSE) qui couvre le siège et l'ensemble des centres d'emplissage et de stockage détenus en propre.

Ce SMQSE a été établi conformément aux exigences des normes ISO 9001 version 2008, ISO 14001 version 2009 et OHSAS 18001 version 2007. Il s'applique aux domaines de l'importation, du stockage, de l'emplissage, du transport et de distribution de gaz butane et propane (conditionné et vrac).

En outre, la Société a obtenu en 2011 la certification Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement pour l'ensemble de sa chaîne de valeurs qui regroupe l'importation, le stockage, l'emplissage, le transport et la distribution de GPL.

AFRIQUIA GAZ garantit la maîtrise totale des activités externalisées et ce grâce à la mise en œuvre des éléments suivants :

- Les Choix préalables d'externalisation intégrant les préoccupations de qualité des processus concernés et d'optimisation de leurs modalités de déploiement ;
- L'application d'un système de surveillance et de mesure des résultats obtenus ainsi qu'un dispositif de pilotage pour la régulation et la gestion maîtrisée de leur déploiement ;
- La caractérisation complète de ces processus et/ou la mise en œuvre d'un système documentaire complet qui est validé aussi bien en interne par les intervenants concernés au sein de AFRIQUIA GAZ que par les intervenants externes sollicités ;
- La réalisation au besoin de contrats d'interface, tel que celui validé avec PETRODIS, spécialisée dans le groupe en matière d'achats, qui définit toutes les exigences applicables à cet effet.

- **Contrôles Qualité**

Pour assurer le contrôle qualité des bouteilles qu'elle remplit, AFRIQUIA GAZ dispose de bancs d'épreuves servant à effectuer des tests hydrauliques sur les bouteilles de GPL. Ces tests consistent à mettre à l'épreuve des bouteilles de butane et de propane à des conditions de pression supérieures (respectivement 15 bars et 30 bars) aux normes requises par le Ministère de l'Energie (2 bars pour les bouteilles de GPL).

Par ailleurs, tout au long de leur durée de vie réglementaire, les bouteilles sont contrôlées et subissent des tests hydrauliques tous les cinq ans, par des organismes affiliés au ministère de l'Energie.

- **Procédures de sécurité**

Les mesures de sécurité mises en place par la société sont d'ordres préventif et curatif. Une couverture adéquate des risques industriels par des polices d'assurance spécialisées vient compléter le dispositif.

Les mesures curatives reposent sur l'équipement de sécurité adéquat dont dispose chacun des sites de production. Cet équipement composé entre autres d'extincteurs CO2 et azote, de circuit anti-incendie permet d'appréhender tout risque d'anomalie.

Les mesures préventives reposent, quant à elles, sur un travail régulier d'amélioration des process, d'information, de sensibilisation et de responsabilisation, à travers :

- Un pari sur la technologie de pointe dans la construction des installations et dans les procédés de fabrication et leur contrôle dans les centres d'emplissage et de stockage ;
- La sensibilisation des utilisateurs finaux aux risques inhérents à l'utilisation des gaz à travers des spots télévisés ;
- La responsabilisation de chaque salarié, en premier lieu des chefs de sites ainsi que du directeur technique, qui sont responsables de la sécurité et veillent au respect des procédures.

Enfin, la société a contracté différentes polices d'assurance pour couvrir sa responsabilité vis-à-vis des risques liés à une manipulation dangereuse des bouteilles de GPL.

Soulignons qu'à l'instar de l'ensemble des distributeurs et des emplisseurs au Maroc, les installations de AFRIQUIA GAZ répondent à des normes de sécurité très strictes et régulièrement contrôlées par les autorités compétentes. Par ailleurs, dans le cadre de l'appartenance de la société à AKWA Group, AFRIQUIA GAZ est tenue de respecter les normes établies par le comité HSE propre au Groupe.

VI.3.7. Système d'information et de gestion

- **Système informatique**

A l'origine, l'informatique de AFRIQUIA GAZ était gérée de façon centralisée par les informaticiens du Groupe, sur la base d'outils développés en interne depuis 1978. Le manque d'intégration et d'évolutivité de ce système ont conduit à son abandon en 1996, et à son remplacement par un progiciel intégré regroupant l'ensemble des fonctions (comptables, financières, commerciales et de gestion de production).

Les applications adoptées par AFRIQUIA GAZ sont JD Edwards, pour l'application « Finance », et AFRIWARE (application spécifique à AKWA Group et à ses filiales) pour l'application « Gestion ».

Pour accompagner le fonctionnement du module intégré de suivi commercial et de production, un réseau de lignes spécialisées avec les sites de production et les dépositaires, est mis en place pour l'actualisation quotidienne des données relatives à la commercialisation et à la production.

- **Organisation comptable et financière**

L'organisation comptable et financière de la société s'insère dans la politique du Groupe, et repose sur une prise en charge des différentes fonctions par les équipes de PROACTIS.

PROACTIS s'occupe de tout ce qui concerne la comptabilité, la gestion de la paie, la gestion des assurances et prévoyance sociale, l'optimisation fiscale, la gestion du patrimoine foncier et le système d'information.

VI.4. Politique d'investissement

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des investissements de AFRIQUIA GAZ sur la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 41 Evolution des investissements de Afriquia Gaz

En k MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Stockage	94 775	101 710	60 000	7,3%	-41,0%
Emplissage	37 375	18 238	22 071	-51,2%	21,0%
Distribution	206 090	219 266	192 259	6,4%	-12,3%
Total investissements	**338 240**	**339 214**	**274 330**	**0,3%**	**-19,1%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Les investissements de AFRIQUIA GAZ baissent de 19,1% (soit de MAD 65 millions) en 2011 pour atteindre MAD 274,3 millions. Cette diminution résulte d'une politique d'optimisation appliquée à toutes les lignes d'immobilisations dont :

- Bouteilles neuves (MAD -20 millions) ;
- Les investissements vrac (MAD 4 millions) ;
- Le report des investissements en véhicules d'interventions et système d'information ;
- La fin des travaux relatifs au terminal de stockage de Jorf Lasfar dont la quote part imputé sur 2011(MAD 55 millions) représente la moitié de celle de 2010.

Ainsi en 2011, le budget des investissements a été maîtrisé à hauteur de 98%.

VI.4.1. Infrastructure de stockage

AFRIQUIA GAZ a investi depuis 2007 dans la construction de deux installations de stockage au terminal de stockage de Jorf Lasfar :

- Stockage de propane : opérationnel depuis août 2009 avec une capacité de stockage après extension de 3 900 TM.
- Stockage de butane : construction en cours de plusieurs sphères de stockage pour un total de 14 800 TM après extension.

Un pipeline reliant les installations au niveau de Jorf Lasfar a été mis en service en janvier 2010.

Ces investissements permettront à AFRIQUIA GAZ de bénéficier d'une autonomie en terme de stockage vis-à-vis de la SOMAS pour le butane et des autres centres confrères pour le propane. A cela s'ajoute le fait que les capacités de stockage plus importantes de la société faciliteront une meilleure gestion des stocks permettant ainsi de minimiser les coûts d'importation en cas de libéralisation du marché.

Aussi, la mise à disposition des confrères des nouvelles capacités générera des gains en termes de rémunération sur stockage.

VI.4.2. Parc de bouteilles

Les principaux investissements dans le parc de bouteilles concernent :

- Le renforcement du stock-outil des centres emplisseurs, ce stock permet la poursuite des opérations d'emplissage après l'arrêt des livraisons et ce pour assurer celles de la journée suivante (tôt le matin).
- Le remplacement des bouteilles réformées et/ou au terme de la durée de vie réglementaire.
- Le développement du marché national par la consignation des nouvelles bouteilles.
- La requalification des bouteilles défectueuses (réparation à chaud de certains types de défectuosités répertoriées).
- L'acquisition d'accessoires accompagnants la bouteille : boîte à clapet, robinet, chapeau, etc.

VI.4.3. Citernes et installations

Le développement du marché et de l'activité de distribution en vrac nécessite une enveloppe budgétaire annuelle assez importante dont le plus gros est alloué au segment industriel « gros vrac ».

VI.4.4. Emplissage (matériel d'exploitation)

Pour améliorer les performances des centres emplisseurs et l'entretien des bouteilles, les principaux investissements concernent les éléments suivants :

- Bascules électroniques d'emplissage ;

- Carrousels ;
- Arrosages des cigares et des bras de chargement ;
- Cabines de peinture bouteilles ;
- Machines à laver ;
- Jaugeurs sphères et cigares ;
- Bascules d'emplissage ;
- Capsuleuses hydrauliques ;
- Casiers et containers pour la logistique des centres emplisseurs ;
- Chariots élévateurs pour la logistique des centres emplisseurs ;
- Stations pour le traitement des eaux usées ;
- Compresseurs pour unité de vidange ;
- Rénovation et entretien des halls d'emplissage ;
- Rénovation et maintien des réseaux électriques, GPL, eau, etc.

VI.5. Politique de partenariat

Le secteur gazier marocain se caractérise par la mise en commun des actifs de production de toute la filière.

Ainsi, AFRIQUIA GAZ a réalisé une partie de ses investissements en partenariat avec d'autres acteurs, en l'occurrence dans le cas de STOGAZ (co-investissement réalisé avec la Société SHELL).

En outre, AFRIQUIA GAZ détient une participation de 20% dans le capital de SALAM GAZ, en partenariat avec TOTAL, SAMIR et ZIZ, qui interviennent également dans cette activité.

Il n'est pas inenvisageable que d'autres investissements similaires soient réalisés à l'avenir avec d'autres partenaires.

VI.6. Politique de financement

AFRIQUIA GAZ a une politique de financement proactive. Ainsi, la Société opère des arbitrages entre les différentes sources de financement en fonction de leur coût.

Partie V. SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE DU GROUPE AFRIQUIA GAZ

I. Périmètre de consolidation

I.1. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés annuels du Groupe AFRIQUIA GAZ sont établis suivant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS tels qu'adoptés par l'Union Européenne et en application de la loi n°52-10 modifiant et complétant le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993.

Les comptes consolidés de AFRIQUIA GAZ relatifs aux exercices 2009, 2010, 2011 ont fait l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50% ou celles où le groupe est majoritaire au Conseil d'Administration et dont le pourcentage de contrôle dépasse 40%.

Les sociétés sous influence notable dont le pourcentage de contrôle est au moins égal à 20% sont mises en équivalence.

I.2. Effets de l'application des normes IFRS

Les principaux effets liés à l'application des normes IFRS se détaillent comme suit :

- Les conditions d'activation des charges à l'actif étant plus restrictives en IFRS, les immobilisations en non valeurs ont été portées directement en déduction des capitaux propres d'ouverture ;
- Possibilités offertes par les normes IFRS pour le retraitement des frais suivants :
- Imputation sur la prime d'émission des frais externes liés directement à l'opération d'augmentation du capital ;
- Diminution du montant de la dette des frais liés à l'émission de l'emprunt obligataire ;
- Imputation sur la valeur des titres des frais externes directement liés à la transaction d'acquisition des titres.
- Conformément aux normes IFRS, les contrats de location répondant aux critères de location financement tels que stipulés par ces normes ont fait l'objet d'un retraitement (inscription à l'actif immobilisé des biens et constatation d'une dette de financement) ;
- Annulation de la provision pour investissements à caractère fiscal ;
- La valeur du fond de commerce inscrite à l'actif des sociétés au niveau des comptes sociaux et qui ne répond pas aux critères requis par les normes IFRS pour leur activation a été annulée en consolidation ;
- Application de l'approche par composants sur les immobilisations corporelles sujettes à des entretiens ou à des remplacements ;
- Consolidation des sociétés dans lesquelles la société exerce une influence notable ou un contrôle exclusif ;
- Ventilation au niveau du bilan passif des dettes financières à plus ou moins d'un an ;
- Harmonisation des règles comptables entre les différentes sociétés du Groupe et notamment concernant les durées d'amortissement ;
- Révision de la durée d'amortissement des sphères et citernes de 10 ans à 20 ans ;
- Allongement des durées de reprises des consignations de 10 à 20 ans afin de les aligner sur les durées d'amortissement des immobilisations y afférentes ;
- Revue de la durée d'amortissement du matériel informatique de 79 mois à 60 mois ;
- Constatation des impôts différés ;
- En IFRS, les ventes réalisées et qui n'ont pas pour objet d'augmenter les fonds propres de la société sont exclues du chiffre d'affaires. Ce retraitement n'a pas d'impact sur le résultat net.

I.3. Périmètre de consolidation des 3 derniers exercices

I.3.1. Périmètre au 31.12.2009

Le périmètre de consolidation Groupe AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2009 se présente comme suit :

Tableau 42 Périmètre de consolidation à fin 2009

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM DE STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le groupe AFRIQUIA GAZ a procédé, en février 2009, à l'acquisition de la société National Gaz. Les comptes de cette dernière ont été consolidés à compter du premier février 2009.

I.3.2. Périmètre au 31.12.2010

Le périmètre de consolidation Groupe AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2010 se présente comme suit :

Tableau 43 Périmètre de consolidation à fin 2010

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
NATIONAL GAZ	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM DE STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le groupe AFRIQUIA GAZ a procédé, en juin 2010, à l'acquisition de la société DRAGON GAZ. Les comptes de cette dernière ont été consolidés à compter du premier juillet 2010. La consolidation de cette dernière n'a pas eu une incidence significative sur les comptes consolidés du groupe.

1.3.3. Périmètre au 31.12.2011

Le périmètre de consolidation Groupe AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2011 se présente comme suit :

Tableau 44 Périmètre de consolidation à fin 2011

Titres	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
NATIONAL GAZ	100%	100%	Intégration globale
DRAGON GAZ	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le groupe AFRIQUIA GAZ n'a procédé à aucun changement de périmètre entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011.

II. Analyse du compte de résultat consolidé

Le tableau suivant reprend les données historiques du compte de résultat consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ pour les exercices 2009, 2010 et 2011 :

Tableau 45 Evolution du compte de résultat consolidé

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Produits des activités ordinaires	**2 605 783**	**3 245 578**	**3 453 994**	**24,6%**	**6,4%**
Autres produits	20 793	31 448	33 534	51,2%	6,6%
Coût des biens et services vendus	-1 752 701	-2 288 310	-2 442 214	30,6%	6,7%
Charges de personnel	-108 946	-106 658	-114 307	-2,1%	7,2%
Autres charges et produits opérationnels	-190 865	-212 982	-202 539	11,6%	-4,9%
Résultat opérationnel avant	**574 064**	**669 076**	**728 468**	**16,6%**	**8,9%**
dotations aux amortissements	-164 931	-188 608	-196 738	14,4%	4,3%
Dotations aux amortissements					
Résultat opérationnel	**409 133**	**480 468**	**531 730**	**17,4%**	**10,7%**
Produits de trésorerie et équivalents	1 532	3 382	3 168	120,8%	-6,3%
Coût de l'endettement financier brut	-49 438	-64 783	-69 766	31,0%	7,7%
Coût de l'endettement financier net	**-47 906**	**-61 401**	**-66 598**	**28,2%**	**8,5%**
Autres charges et produits financiers	5 747	3 498	5 498	-39,1%	57,2%
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	**366 974**	**422 565**	**470 630**	**15,1%**	**11,4%**
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	27 069	35 063	35 062	29,5%	0,0%
Impôts sur les résultats	-109 366	-123 718	-142 962	13,1%	15,6%
Résultat net consolidé	**284 677**	**333 910**	**362 730**	**17,3%**	**8,6%**
Autres charges et produits	0	0	0	-	-
Résultat global de la période	**284 677**	**333 910**	**362 730**	**17,3%**	**8,6%**
Résultat net-Part du Groupe	**284 677**	**333 910**	**362 730**	**17,3%**	**8,6%**
Intérêts minoritaires	0	0	0	-	-
Résultat net par action en DH	83	97	106	16,9%	9,3%
Résultat dilué par action en DH	83	97	106	16,9%	9,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'analyse ci-dessous présente les principaux postes de l'état des soldes de gestion sur la période s'étalant de 2009 à 2011.

II.1. Produits des activités ordinaires

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices, entre 2009 et 2011 :

Tableau 46 Evolution du chiffre d'affaires

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Ventes de marchandises	2 543 903	3 191 262	3 401 218	25,4%	6,6%
Vente de services	55 937	40 642	47 392	-27,3%	16,7%
Autres produits	5 943	13 674	5 384	130,1%	-60,6%
Chiffre d'affaires consolidé	**2 605 783**	**3 245 578**	**3 453 994**	**24,5%**	**6,0%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Les ventes de marchandises comprennent essentiellement les ventes de butane et propane (vrac et conditionné).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ a connu durant la période 2009-2011 une croissance annuelle moyenne de 15,1%. L'évolution du chiffre d'affaires est fortement liée aux variations des prix de reprise en ce qui concerne le butane conditionné (structure des prix) et à l'évolution des cours sur le marché international en ce qui concerne le propane.

La contribution des différentes filiales au chiffre d'affaires consolidé pour la période s'étalant de 2009 à 2011 se présente comme suit[9] :

Tableau 47 Evolution de la contribution des filiales au chiffre d'affaires

En M MAD	2009	% du CA	2010	% du CA	2011	% du CA	Var. 10/09	Var. 11/10
AFRIQUIA GAZ	2 448	93,9%	3 016	92,9%	3 168	91,7%	23,2%	5,0%
NATIONAL GAZ	96	3,7%	126	3,9%	127	3,7%	31,3%	0,8%
DRAGON GAZ[10]	0	0,0%	49	1,5%	106	3,1%	NM	116,3%
Vente de marchandises au Maroc	**2 544**	**97,6%**	**3 191**	**98,3%**	**3 401**	**98,5%**	**25,4%**	**6,6%**
AFRIQUIA GAZ	28	1,1%	28	0,9%	31	0,9%	0,0%	10,7%
SODIPIT	25	1,0%	11	0,3%	11	0,3%	-56,0%	0,0%
NATIONAL GAZ	3	0,1%	1	0,0%	5	0,1%	-66,7%	400,0%
DRAGON GAZ	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	NM	NM
Ventes des services au Maroc	56	2,2%	41	1,2%	47	1,4%	-26,8%	17,5%
Autres	6	0,2%	14	0,4%	5	0,1%	133,3%	-64,3%
Chiffre d'affaires consolidé	**2 606**	**100,0%**	**3 246**	**100,0%**	**3 454**	**100,0%**	**24,5%**	**6,4%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

En 2011, AFRIQUIA GAZ réalise un chiffre d'affaires en croissance de 5,0% par rapport à 2010, et représente environ 92% du chiffre d'affaires de l'ensemble consolidé.

[9] OMNIUM DE STOCKAGE ne génère pas de chiffre d'affaires. En effet, la société est une holding dont les principaux revenus sont les dividendes remontés de sa participation dans SOMAS.

[10] Dragon Gaz ayant été acquise au courant de l'année 2010, elle a été consolidée au prorata temporis.

Le chiffre d'affaires de AFRIQUIA GAZ a enregistré une progression moyenne de 14,9% sur la période 2009-2011 pour atteindre MAD 3 684 millions. En termes de volume, la croissance annuelle moyenne s'est établi à 3,5%.

Evolution du chiffre d'affaires de AFRIQUIA GAZ entre 2009 et 2010 :

En 2010, l'activité d'emplissage génère un chiffre d'affaires en progression de 71,6% en raison (i) de l'augmentation des prix de reprise à hauteur de 44%, passant d'une moyenne de 4 356,08 dhs/tonne en 2009 à 6 241,35 dhs/tonne en 2010, et (ii) dans une moindre mesure, de la progression des volumes emplis de 8,3% à 78 985 tonnes en 2010 (vs. 72 942 tonnes en 2009).

De la même manière, le chiffre d'affaires de l'activité distribution progresse de 15,8% à MAD 2 849,1 millions, tiré l'évolution des volumes distribués, principalement en ce qui concerne le vrac (+10,6% à 124 752 tonnes en 2010).

Evolution du chiffre d'affaires de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

En 2011, le chiffre d'affaires de l'activité emplissage progresse de 15,9% et s'établit MAD 651 millions (contre MAD 562 millions en 2010). Cette évolution s'explique principalement par (i) la hausse des prix de reprise de 23%, passant d'une moyenne de 6 241,35 dhs/tonne en 2010 à 7 688,33 dhs/tonnes en 2011 et (ii) la progression des volumes distribués de GPL conditionné (+4,4%).

Concernant le chiffre d'affaire de l'activité distribution, il connait lui aussi une hausse de 5,7% à MAD 3 012,5 millions, essentiellement liée à l'augmentation du chiffre d'affaires de l'activité distribution du vrac de 7,9% à MAD 1 217 millions (contre MAD 1 128 millions) qui trouve son origine dans l'évolution des prix de ventes.

Globalement, le chiffre d'affaires a enregistré une progression de 6,9%, et ce grâce à l'augmentation des prix sur 2011.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ:

Les prestations de services de AFRIQUIA GAZ et NATIONAL GAZ sont essentiellement composées de retenues de consignation.

Les ventes de services de SODIPIT concernent essentiellement les travaux de requalification des bouteilles de gaz. Ce chiffre d'affaires de SODIPIT est cyclique, et réalisé en fonction du plan de maintenance des clients (en lien avec l'âge des bouteilles des gaz possédées par les clients), expliquant de ce fait la baisse du chiffre d'affaires en 2010, car il correspond à une année où les clients ont effectué des maintenances en quantité plus réduite.

En 2011, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 3 454 MDh, en progression de 6,4% par rapport à 2010 principalement en raison de la progression des prix de reprise (effet prix).

II.2. Autres produits

Le tableau suivant présente l'évolution des autres produits sur la période s'étalant de 2009 à 2011:

Tableau 48 Evolution des autres produits

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Production immobilisée SODIPIT	20 491	30 928	33 348	50,9%	7,8%
Autres produits	302	520	186	72,2%	-64,2%
Autres produits	**20 793**	**31 448**	**33 534**	**51,2%**	**6,6%**

Source : AFRIQUIA GAZ

La production immobilisée est relative à la réparation de bouteilles effectuée par SODIPIT pour le compte de AFRIQUIA GAZ.

En 2011, les autres produits du groupe s'établissent à 186 KDH (vs. 520 KDh en 2010).

II.3. Coût des biens et services vendus

L'historique des coûts des biens et services vendus est détaillé dans le tableau suivant :

Tableau 49 Evolution des coûts de biens et services produits

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Achats revendus de marchandises	1 662 786	2 159 388	2 352 680	29,9%	8,9%
Achats consommés de matières et fournitures	89 915	128 921	89 534	43,4%	-30,5%
Total	**1 752 701**	**2 288 309**	**2 442 214**	**30,6%**	**6,7%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA:

Evolution de la consommation de AFRIQUIA GAZ entre 2009 et 2010 :

En 2010 la consommation de l'exercice augmente de 26,9% à MAD 286,5 millions tirée par :

- L'augmentation des redevances de Crédit Bail en raison des contrats de lease-back des bouteilles conclus.
- La hausse des achats de travaux, études et prestations de 67,3% à MAD 77,3 millions ; il s'agit de frais relatifs à la restructuration de la filiale National Gaz principalement ;
- Les redevances de Crédits Bail.

Evolution de la consommation de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

La consommation de AFRIQUIA GAZ en 2011 baisse de 13,0% à MAD 286,5 millions tirée par :

- La baisse de la rémunération d'intermédiaires et honoraires de 21,7% à MAD 8,6 millions et concerne la rémunération de prestations notamment celles des Commissaires aux comptes, avocats et conseillers de la Société ;
- La diminution des déplacements, missions et réceptions de -25,5% à MAD 6,6 millions ;
- La régression des redevances pour brevets, marques et droits de 6,4%.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les achats revendus de marchandises se composent principalement d'achats de butane et propane. Leur coût dépend principalement des cours internationaux. L'évolution notée entre 2010 et 2011 est en directe avec l'évolution des prix de reprise du butane et des prix d'achat du propane connue sur 2011.

En 2011, les achats revendus de marchandises de la Société ont augmenté de 9,0% sous l'effet de la hausse des prix des matières à l'échelle internationale et s'établissent à MAD 2 353 millions.

Concernant les achats consommés de matières et fournitures, ils enregistrent une baisse de 30,5% pour atteindre MAD 89,5 millions (contre MAD 129 millions en 2010).

II.4. Charges de personnel

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des charges de personnel sur la période s'étalant de 2009 au à 2011:

Tableau 50 Evolution des charges de personnel

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Charges de personnel	74 712	76 668	85 385	2,6%	11,4%
Charges sociales	34 234	29 991	28 922	-12,4%	-3,6%
Salaires et charges	**108 946**	**106 659**	**114 307**	**-2,1%**	**7,2%**
Rémunérations payées en actions	-	-	-	NS	NS
Frais de personnel	**108 946**	**106 659**	**114 307**	**-2,1%**	**7,2%**
Effectif	**869**	**1 012**	**1 034**	**16,5%**	**2,2%**
Charges du personnel/collaborateur	**125**	**105**	**111**	**-16,0%**	**5,7%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA:

Evolution des charges du personnel de AFRIQUIA GAZ entre 2009 et 2010 :

Les charges de personnel passent à 89,7 millions avec une progression de 3,8%, soit une progression de la charge par collaborateur à KMAD 140 en 2010 (vs. KMAD 138) en 2009.

Evolution des charges du personnel de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

Les charges de personnel de AFRIQUIA GAZ affichent un montant de MAD 100, 2 millions en 2011 (contre MAD 89,8 millions en 2010), soit une augmentation de 11,7% (vs. une progression de l'effectif de 3,3%), dénotant d'une progression de la rémunération moyenne par employé.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Pour l'année 2010, les charges de personnel s'établissent à MAD 76,7 millions pour une évolution de 2,6%.

En 2011, les charges du personnel connaissent une augmentation de 11,4% et s'établissent à MAD 85,4 millions, suite à la progression de l'effectif de 2,17% pour atteindre 1 034 personnes.

II.5. Autres produits et charges opérationnels

L'évolution des autres produits et charges opérationnels sur la période s'étalant de 2009 à 2011 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 51 Evolution des autres produits et charges opérationnels

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Autres charges externes	177 498	203 096	196 044	14,4%	-3,5%
Impôts et taxes	3 390	6 298	2 735	85,8%	-56,6%
Autres charges d'exploitation	1 500	1 500	3 651	0,0%	143,4%
Autres reprises d'exploitation	-948	-4 112	-98	NS	-97,6%
Provisions nettes pour dépréciation des créances clients	9 425	6 200	207	-34,2%	-96,7%
Charges fiscales	-	-	-	NS	NS
Total	**190 865**	**212 982**	**202 539**	**11,6%**	**-4,9%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA:

Evolution des autres charges externes de AFRIQUIA GAZ entre 2009 et 2010 :

Les autres charges externes progressent de 20% à fin 2010 passant à MAD 230,8 millions (vs. MAD 192,6 millions en 2009) soit une progression des coûts de MAD 38 millions et concerne :

- Les achats de travaux, études et prestations affichent une augmentation de 67,3% à MAD 77,3 millions. Ce sont des coûts relatifs à l'acquisition de Dragon Gaz ;
- Les redevances crédit bail augmentent de 71% soit MAD 19 millions alloués aux nouveaux contrats conclus en décembre 2009 et en juin 2010 concernant le renouvellement des bouteilles de gaz.
- Les charges d'entretien et réparation des biens mobiliers et immobiliers s'établissent à MAD 41 millions (vs MAD 29 millions en 2009) soit une évolution des coûts de 40% par rapport à la même période que l'année dernière. Cette augmentation des coûts est induite par l'entretien des bouteilles à froid sans passer par le four (l'entretien à chaud étant en immobilisation) et la peinture des bouteilles dans tous les centres emplisseurs en propre et en sous-traitance chez Salam Gaz et Gazafric.

  L'évolution entre 2009 et 2010 met en évidence l'engagement de la Direction Commerciale à poursuivre les recommandations marketing pour améliorer l'aspect de la bouteille et satisfaire le client final.

Evolution des autres charges externes de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

Les autres charges externes baissent de 18,2% passant de MAD 230,8 millions en 2010 à MAD 226,7 millions en 2011 suite à :

- Les redevances crédit bail augmentent de 18% soit MAD 8 millions alloués aux nouveaux contrats conclus en 2010 ayant eu effet annuel sur 2011 ;
- La baisse des coûts de l'entretien et réparations des biens mobiliers et immobiliers de 3% qui passent de MAD 41,5 millions en 2010 à MAD 40,1 millions en 2011, ce niveau des coûts résulte de la politique d'optimisation des charges et des orientations stratégiques du management.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2010, la variation des autres produits et charges opérationnels (+ 11,6%) est due essentiellement à l'intégration de Dragon Gaz dans le périmètre de consolidation et à la hausse des charges d'entretien et réparation (MAD 44,3 millions en 2010 vs. MAD 30,8 millions en 2009) ainsi que des charges de transport (MAD 74,2 millions en 2010 vs. MAD 67,3 millions en 2009).

Concernant la hausse en 2010 des impôts et taxes, il s'agit principalement de droits d'enregistrement passés pour un montant de MAD 1,0 millions.

En 2011, les autres charges et produits opérationnels s'établissent à 202,5 MDh (vs. 212,9 MDh en 2010) principalement en raison du changement de périmètre lié à l'acquisition de Dragon Gaz durant le deuxième semestre 2010.

II.6. Dotations aux amortissements

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des dotations aux amortissements sur la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 52 Evolution des dotations aux amortissements

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Dotations aux amortissements des immo. incorpo.	0	0	0	NS	NS
Dotations aux amortissements des immo. corpo.	164 931	188 608	196 738	14,4%	4,3%
Total	**164 931**	**188 608**	**196 738**	**14,4%**	**4,3%**

Source : AFRIQUIA GAZ

L'augmentation des dotations aux amortissements par rapport à 2010 et 2009 est due essentiellement à :

- L'intégration de Dragon Gaz dans le périmètre de consolidation pour MAD 6 millions ;
- La comptabilisation sur une année entière des dotations relatives au terminal de Jorf Lasfar ;
- L'amortissement des biens en location financement de KMAD 20 844 en 2011 (vs KMAD 18 562 en 2010).

II.7. Résultat opérationnel

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du résultat opérationnel sur la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 53 Evolution du résultat opérationnel

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var.11/10
Produits des activités ordinaires	**2 605 783**	**3 245 578**	**3 453 994**	**24,5%**	**6,4%**
Autres produits	20 793	31 448	33 534	51,2%	6,6%
Coût des biens et services vendus	-1 752 701	-2 288 310	-2 442 214	30,6%	6,7%
Charges de personnel	-108 946	-106 658	-114 307	-2,1%	7,2%
Autres charges et produits opérationnels	-190 865	-212 982	-202 539	11,6%	-4,9%
Rés. opérationnel avant dot. aux amort.	**574 064**	**669 076**	**728 468**	**16,6%**	**8,9%**
Dotations aux amortissements	-164 931	-188 608	-196 738	14,4%	4,3%
Résultat opérationnel	**409 133**	**480 468**	**531 730**	**17,4%**	**10,7%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement les retenues de consignation : il s'agit d'une retenue effectuée chaque année sur la valeur de la consigne des bouteilles. Ce montant retenu annuellement, est contractuel et correspond à 1/10 de la consigne déposée.

Evolution du résultat d'exploitation de AFRIQUIA GAZ entre 2009 et 2010

La variation des dotations aux amortissements s'établit à 1,3% et, est en ligne avec les investissements (Stockage propane et Pipe line) mis en service en 2009 et en 2010.

La progression du résultat d'exploitation de 13,0% à MAD 429,7 millions est tirée principalement par la progression du volume d'activité, induisant une évolution positive de l'EBE de 10,6% à MAD 563 millions.

Les autres charges d'exploitation stagnent à MAD 1,5 millions sur toute la période étudiée et sont relatives à des jetons de présence.

En revanche, les autres produits d'exploitation affichent une baisse de 15,6% imputable à la baisse des produits accessoires relatifs aux « retenues 1/10 sur consignation des bouteilles » en liaison directe avec l'âge du parc bouteilles en consignation chez lez dépositaires.

Evolution du résultat d'exploitation de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011

En 2011, le résultat d'exploitation de la Société progresse de 11,3% et s'établit à MAD 478,4 millions (vs. MAD 429,7 millions en 2010). Cette évolution est attribuable principalement à :

- La progression de 9,4% de l'excédent brut d'exploitation ;
- La hausse des dotations d'exploitation de 4,7% en 2011 suite à l'augmentation des investissements mis en service en 2010 et en 2011.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ SA :

En 2010, le résultat opérationnel a enregistré une croissance de 17,4% pour atteindre MAD 480,5 millions. Cette performance trouve son origine principalement dans la baisse de 2,1% des charges du personnel.

En 2011, l'activité du groupe AFRIQUIA GAZ a connu une progression, entraînant une hausse des produits des activités ordinaires de 6,4% comparativement à 2010. Cette progression du chiffre d'affaires est imputable à plusieurs facteurs :

- Hausse des volumes écoulés par le groupe AFRIQUIA GAZ en raison (i) de la progression naturelle du marché et (ii) de la mise en service par certains clients de nouvelles unités industrielles ;
- Progression des prix appliqués.

Par ailleurs, les autres produits du Groupe ont enregistré une progression de 6,6%, s'établissant à MAD 33,5 millions en 2011 (vs. MAD 31,4 millions en 2010).

En ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires, le coût des biens et services vendus du Groupe progresse de 6,7% à MAD 2 442,2 millions (vs. MAD 2 288,3 millions en 2010).

Pour leur part, les charges de personnel ont enregistré une hausse passant à MAD 114,3 millions contre MAD 106,6 millions.

Le poste « autres charges et produits opérationnels » s'établit à MAD 202 millions contre MAD 213 millions l'année précédente en raison de la baisse des charges d'entretien et réparation et des charges de transport.

Il découle de ces évolutions une meilleure dilution des coûts fixes du groupe, ayant pour effet une amélioration du résultat opérationnel avant dotations aux amortissements en progression de 8,9% à MAD 728,5 millions, et une progression du résultat opérationnel de 10,7% à MAD 531,7 millions (vs. MAD 480,5 en 2010).

II.8. Coût d'endettement financier net et autres charges et produits financiers

L'évolution du coût de l'endettement se présente comme suit :

Tableau 54 Evolution du coût de l'endettement

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Charges d'intérêts sur les emprunts et encours bancaires	-49 438	-64 783	-69 766	30,9%	7,8%
Produits de placement	1 532	3 382	3 168	120,8%	-6,3%
Coût d'endettement net	**-47 906**	**-61 401**	**-66 598**	**28,1%**	**8,5%**
Autres charges et produits financiers	20	-2 224	1 493	NS	NS
Effet de l'actualisation de dettes à plus d'un an	-1 593	-2 685	-3 067	68,5%	14,2%
Produits des titres de participation non consolidés	7 320	8 407	7 072	14,8%	-15,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution du résultat financier de AFRIQUIA GAZ entre 2009 et 2010

Les dividendes perçus des filiales de Afriquia Gaz s'inscrivent en repli de 20,4% à MAD 39,8 millions. En effet, en 2009, la Société avait perçu des dividendes exceptionnels, en raison de la réalisation d'un résultat non courant important par ses filiales portant le dividende à MAD 50 millions.

La Société à réalisé durant l'année 2010 un gain de change de l'ordre de MAD 1,6 millions enregistrant une variation à la hausse de 449% en raison de fluctuations favorables des taux de change.

En outre, la trésorerie moyenne de l'entreprise ayant été globalement favorable, les placements à court terme effectués par la société ont permis de générer des intérêts et produits financiers de MAD 17 millions.

Par ailleurs, les autres charges financières s'établissent à MAD 6,5 millions en 2010 et concernent en partie des cessions de titres auto détenus pour MAD 5.45 millions.

Il découle de ces variations un repli du résultat financier de 37,0% à MAD 10,6 millions en 2010 (vs. MAD 16,8 millions en 2009).

Evolution du résultat financier de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011

En 2011, les produits financiers de la Société enregistrent une baisse de 2,4% en raison de la diminution (i) des intérêts et autres produits financiers et (ii) des gains réalisés sur des opérations en devise.

Les charges financières s'établissent à 53,0 MDh en progression de 10,6% par rapport à 2010 en raison principalement de la hausse des charges d'intérêts (+27,4%) à 51,9 MDh (contre 40,7 MDh en 2010) suite eu déblocage du CMT à hauteur de MAD160 millions et à l'émission obligataire réalisée à partir du deuxième semestre 2010. En revanche, les autres charges financières baissent et s'établissent à 820 KDh (contre 6 518 KDh en 2010) en raison de l'arrêt de la liquidation des titres auto détenus dans le cadre du programme de rachat.

Il résulte de ces variations un recul (-61,2%) du résultat financier de la Société qui s'établit à 4,1 MDh (contre 10,6 Mdh en 2010).

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ SA :

En 2010, le coût de l'endettement financier du groupe a enregistré une hausse de 28% pour s'établir à MAD 61,4 millions. Cette hausse est induite par l'augmentation des charges d'intérêts relatives aux emprunts et concours bancaires qui s'établissent à MAD 64,8 millions à fin 2010.

En 2011, malgré la hausse de l'encours moyen sur l'année de l'endettement financier net, le coût de l'endettement financier net s'établit à 66,6 MDh (vs. 61,4 MDh en 2010), en raison de la mise en place d'une gestion dynamique de la trésorerie du groupe.

II.9. Résultat net consolidé

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net de l'ensemble consolidé sur la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 55 Evolution du résultat net

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Résultat opérationnel	**409 133**	**480 468**	**531 730**	**17,4%**	**10,7%**
Coût de l'endettement financier net	**-47 906**	**-61 401**	**-66 598**	**28,2%**	**8,5%**
Autres charges et produits financiers	**5 747**	**3 498**	**5 498**	**-39,1%**	**57,2%**
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	**366 974**	**422 565**	**470 630**	**15,1%**	**11,4%**
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	27 069	35 063	35 062	29,5%	0,0%
Impôts sur les résultats	-109 366	-123 718	-142 962	13,1%	15,5%
Résultat net consolidé	**284 677**	**333 910**	**362 730**	**17,3%**	**8,6%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution du résultat net de AFRIQUIA GAZ entre 2009 et 2010 :

Le résultat net de AFRIQUIA GAZ, il progresse de 12,3% pour s'établir à MAD 329,3 millions à fin 2010. Cette évolution est expliquée par (i) la hausse des tonnages vendus en vrac, (ii) des prix de reprise et partant (iii) celle de la marge brute.

Evolution du résultat net de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

En 2011, le résultat net de Afriquia Gaz affiche une progression de 6,3% et s'établit à MAD 350,0 millions. Cette performance est attribuable à (i) la hausse des tonnages (emplis et vendus), (ii) des prix de reprise et partant et (iii) la maitrise des coûts et des frais généraux de la Société.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ SA :

En 2010, le résultat net consolidé a augmenté de 17,3% tiré par une augmentation de 17,4% du résultat opérationnel en ligne avec l'évolution des prix de reprise.

En 2011, le coût de l'endettement financier net progresse de 8,5% en raison de la hausse de la dette nette du groupe induite par la levée d'un crédit à moyen et long terme, et la levée d'une émission obligataire dont l'encours est plus élevé (induisant des charges d'intérêt plus importantes).

Le résultat net du Groupe progresse de 8,6% en 2011 et s'établit ainsi à MAD 362,7 millions contre MAD 333,9 millions en 2010, principalement en raison de (i) la progression du résultat opérationnel de 10,7% et (ii) de la bonne performance des sociétés mises en équivalence.

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence se présente comme suit :

Tableau 56 Evolution de la quote part du résultat des sociétés mises en équivalence

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Salam Gaz	18 897	22 790	29 863	20,6%	31,1%
Gazafric	7 900	12 049	5 334	52,5%	-55,7%
Stogaz	209	119	-243	-43,1%	-304,2%
Proactis	63	105	108	66,7%	2,9%
Total	**27 069**	**35 063**	**35 062**	**29,5%**	**0,0%**
Résultat net, part du groupe	284 677	333 911	362 730	17,3%	8,6%
Résultat net ajusté, part du groupe	284 677	333 911	362 730	17,3%	8,6%
Nombre d'actions (en milliers)	3 438	3 438	3 438	0,0%	0,0%
Résultat par action (en MAD)	**83**	**97**	**106**	**17,3%**	9,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2011, la baisse du résultat de Stogaz trouve son explication dans le ralentissement de son activité (moins de volumes passés). Le repli du résultat net de Gazafric provient de la mise en service d'un nouveau centre (Sidi Bibi), entrainant de fait une augmentation des dotations aux amortissements.

En 2011, le résultat net part du groupe connait une augmentation de 8,6% par rapport à 2010 et s'établit à KMAD 362 730, principalement en raison de l'amélioration du résultat opérationnel ayant conduit à une meilleure dilution des coûts fixes.

Le bénéfice par action est en constante augmentation avec un taux de croissance annuel moyen sur la période 2009 - 2011 de 13,0%.

III. Analyse du bilan consolidé

Le bilan consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ au titre des trois derniers exercices se présente de la manière suivante :

Tableau 57 Evolution des éléments du bilan consolidé

En M MAD	2009	%	2010	%	2011	%	Var. 10/09	Var. 11/10
Ecart d'acquisition	578	11,9%	625	9,9%	625	9,0%	8,1%	0,0%
Immobilisations incorporelles	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	NM	NM
Immobilisations corporelles	1 894	39,1%	2 120	33,7%	2234	32,2%	11,9%	5,4%
Immobilisations financières	22	0,5%	21	0,3%	21	0,3%	-4,5%	0,0%
Titres mis en équivalence	140	2,9%	149	2,4%	156	2,2%	6,4%	4,7%
Autres immobilisations financières	0	0,0%	1	0,0%	1	0,0%	NM	0,0%
Actif immobilisé	**2 634**	**54,3%**	**2 916**	**46,3%**	**3 037**	**43,8%**	**10,7%**	**4,1%**
Autres actifs non courants	75	1,5%	11	0,2%	92	1,3%	-85,3%	736,4%
Impôts différés actif	130	2,7%	129	2,1%	126	1,8%	-0,8%	-2,3%
Total des autres actifs non courants	**205**	**4,2%**	**140**	**2,2%**	**218**	**3,1%**	**-31,7%**	**55,7%**
Total Actif non courant	**2 839**	**58,5%**	**3 056**	**48,6%**	**3 255**	**46,9%**	**7,6%**	**6,5%**
Stocks	127	2,6%	156	2,5%	164	2,4%	22,8%	5,1%
Clients	332	6,8%	454	7,2%	447	6,4%	36,7%	-1,5%
Titres de placement	44	0,9%	4	0,1%	0	0,0%	-90,9%	-89,6%
Actif d'impôt exigible	5	0,1%	0	0,0%	1	0,0%	-100,0%	NS
Autres créances et comptes de régularisation	920	19,0%	2 337	37,1%	2348	33,8%	154,0%	0,5%
Actifs d'exploitation	**1 428**	**29,4%**	**2 951**	**46,9%**	**2 960**	**42,7%**	**106,7%**	**0,3%**
Trésorerie Actif	582	12,0%	285	4,5%	722	10,4%	-51,0%	153,3%
Total des actifs courants	**2 010**	**41,5%**	**3 236**	**51,4%**	**3 682**	**53,1%**	**61,0%**	**13,8%**
Total Actif	**4 849**	**100,0%**	**6 294**	**100,0%**	**6 937**	**100,0%**	**29,8%**	**10,3%**

En M MAD	2009	%	2010	%	2011	%	Var. 10/09	Var. 11/10
PASSIF								
Capital	344	7,1%	344	5,5%	344	5,0%	0,0%	0,0%
Prime d'émission	843	17,4%	843	13,4%	843	12,2%	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	25	0,5%	205	3,3%	296	4,3%	720,0%	44,4%
Résultat consolidé	285	5,9%	334	5,3%	363	5,2%	17,2%	8,7%
Total Capitaux propres part du groupe	**1 497**	**30,9%**	**1 726**	**27,4%**	**1 846**	**26,6%**	**15,3%**	**7,0%**
Intérêts minoritaires	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	NM	NM
Total Capitaux propres	**1 497**	**30,9%**	**1 726**	**27,4%**	**1 846**	**26,6%**	**15,3%**	**7,0%**
Dettes de financement à plus d'un an	323	6,7%	963	15,3%	891	12,8%	198,1%	-7,5%
Autres passifs non courants	420	8,7%	479	7,6%	514	7,4%	14,0%	7,3%
Impôts différés - Passif	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	NM	NM
Total des passifs non courants	**743**	**15,3%**	**1442**	**22,9%**	**1405**	**20,3%**	**94,1%**	**-2,6%**
Fournisseurs et comptes rattachés	2 033	41,9%	2 749	43,7%	3209	46,3%	35,2%	16,7%
Dettes de financement à moins d'un an	447	9,2%	61	1,0%	64	0,9%	-86,4%	4,9%
Passif d'impôt exigible	1	0,0%	15	0,2%	14	0,2%	NS	-6,7%
Autres dettes et comptes de régularisation	112	2,3%	234	3,7%	264	3,8%	108,9%	12,8%
Dettes d'exploitation	**2 593**	**53,5%**	**3 059**	**48,6%**	**3 551**	**51,2%**	**18,0%**	**16,1%**
Trésorerie et équivalents	15	0,3%	67	1,1%	135	1,9%	346,7%	101,5%
Total des passifs courants	**2 608**	**53,8%**	**3 126**	**49,7%**	**3 686**	**53,1%**	**19,9%**	**17,9%**
Total Passif	**4 848**	**100,0%**	**6 294**	**100,0%**	**6 937**	**100,0%**	**29,8%**	**10,2%**

Source : AFRIQUIA GAZ

L'analyse des comptes du bilan de l'ensemble consolidé sur la période 2009 -2011 se présente comme suit :

III.1. Actif non-courant

L'évolution des rubriques de l'actif non-courant sur la période s'étalant de 2009 à 2011 se présente de la façon suivante :

Tableau 58 Evolution de l'actif non-courant

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Ecart d'acquisition	577 730	625 289	625 289	8,2%	0,00%
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 893 551	2 120 169	2 234 184	12,0%	5,4%
Immobilisations financières	22 033	20 697	20 697	-6,1%	0,0%
Titres mis en équivalence	140 196	149 424	154 988	6,6%	3,7%
Autres immobilisations financières	461	1 029	1 310	123,2%	27,3%
Actif immobilisé	**2 633 971**	**2 916 608**	**3 036 468**	**10,7%**	**4,1%**
Autres actifs non courants	75 129	11 285	92 287	-85,0%	717,8%
Impôts différés actif	130 062	128 858	126 482	-1,0%	-1,8%
Total des autres actifs non courants	**205 191**	**140 143**	**218 769**	**-31,7%**	**56,1%**
Total Actif non courant	**2 839 162**	**3 056 751**	**3 255 237**	**7,7%**	**6,5%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

L'actif immobilisé de AFRIQUIA GAZ progresse en moyenne de 3,9 % sur la période 2009 - 2011. Cette progression est induite par (i) des investissements destinés au renforcement des capacités de stockage et au renouvellement et accroissement du parc de bouteilles de gaz et (ii) des immobilisations incorporelles qui s'élèvent à MAD 713 millions et qui concernent le fond commercial.

Il résulte de ces variations un total actif immobilisé de MAD 3,0 milliards en progression de 4,1% à fin décembre 2011.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2010, le Groupe a poursuivi son effort d'investissement et a mis en service de nouvelles installations de stockage de propane à Jorf Lasfar. En outre, le Groupe a également renforcé son parc de bouteilles. Il découle de cette politique une progression des immobilisations corporelles de 12% à MAD 2,1 milliards.

En 2011, l'actif immobilisé du Groupe progresse de 4,1% tiré par la hausse (i) des immobilisations corporelles qui s'inscrivent dans la continuité du programme d'extension de la capacité de stockage et de (ii) la hausse de la valeur des titres mis en équivalence, suite à la hausse de la situation nette retraitée des filiales mises en équivalence Salam Gaz qui se détaille comme suit (+7,1 MDh).

L'analyse détaillée des postes de l'actif non courant sur la période s'étalant de 2009 à 2011 se présente comme suit :

III.1.1. Ecart d'acquisition

Sur la période 2009-2011, aucune dépréciation du Goodwill n'a été constatée. Le montant de l'écart d'acquisition comptabilisé au 31 décembre 2011 est entièrement affecté à l'activité principale de la société (distribution de GPL).

- **Immobilisations corporelles**

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure des immobilisations corporelles nettes sur la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 59 Evolution de la structure des immobilisations corporelles nettes

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Terrains	58 270	58 317	58 317	0,1%	0,0%
Constructions	185 894	174 753	383 393	-6,0%	119,4%
Installations techniques, matériel et outillage	1 547 298	1 684 740	1 772 127	8,9%	5,2%
Matériel de transport	8 217	4 371	3 624	-46,8%	-17,1%
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	17 224	15 485	13 419	-10,1%	-13,3%
Autres immobilisations corporelles	3	2	1	-33,3%	-75,0%
Immobilisations corporelles en cours	76 645	182 502	3 303	138,1%	-98,2%
Immobilisations corporelles nettes	**1 893 551**	**2 120 170**	**2 234 184**	**12,0%**	**5,4%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

En 2011, le niveau des immobilisations corporelles en cours de AFRIQUIA GAZ baisse de 98,2%, en raison de la fin des travaux relatifs au terminal de stockage de Jorf Lasfar.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les immobilisations corporelles concernent les immobilisations inscrites à l'actif des sociétés du Groupe ainsi que celles prises en crédit bail dont la valeur nette s'élève à KMAD 313 462 au 31 décembre 2011 et à KMAD 321 871 au 31 décembre 2010.

- **Immobilisations financières**

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure des immobilisations financières nettes sur la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 60 Evolution des immobilisations financières

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Titres de participation (non consolidés)	22 033	20 697	20 697	-6,1%	0,0%
Autres immobilisations financières	461	1 029	1 310	123,2%	27,3%
Total net	**22 494**	**21 726**	**22 007**	**-3,4%**	**1,3%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

En 2011, les immobilisations financières de AFRIQUIA GAZ affichent une stagnation et s'établissent à MAD 220,2 millions. En 2010 elles affichent une légère diminution de 1,0% par rapport à 2009.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les autres immobilisations financières concernent essentiellement des dépôts et cautionnement d'une échéance entre 1 et 5 ans.

III.1.2. Titres mis en équivalence

Le tableau ci-dessous résume les pourcentages de contrôle dans les sociétés mises en équivalence ainsi que l'évolution de la valeur des titres mis en équivalence sur la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 61 Pourcentages de contrôle et évolution de la valeur titres des sociétés mises en équivalence

En K MAD	Pourcentage de contrôle	Valeur des titres mis en équivalence		
		2009	2010	2011
GAZAFRIC	50%	40 397	44 938	42 773
SALAM GAZ	20%	76 099	80 563	88 427
STOGAZ	50%	23 154	23 272	23 030
PROACTIS	25%	546	651	758
Total		**140 196**	**149 424**	**154 988**

Source : AFRIQUIA GAZ

Les principales informations financières sur les sociétés mises en équivalence se présentent comme suit :

GAZAFRIC

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Chiffre d'affaires	864 395	1 126 435	1 438 156	30,3%	27,7%
Résultat opérationnel	35 913	24 345	21 130	-32,2%	-13,2%
Résultat net	17 376	22 803	10 750	31,2%	-52,9%
Total bilan	688 650	948 008	902 104	37,7%	-4,8%

Source : AFRIQUIA GAZ

SALAM GAZ

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Chiffre d'affaires	2 344 334	3 831 484	4 866 236	63,4%	27,0%
Résultat opérationnel	134 682	156 810	175 193	16,4%	11,7%
Résultat net	104 451	119 782	135 514	14,7%	13,1%
Total bilan	1 886 501	3 322 597	2 945 391	76,1%	-11,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

STOGAZ

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Chiffre d'affaires	8 615	8 797	8 235	2,1%	-6,4%
Résultat opérationnel	1 569	1 088	315	-30,7%	-71,0%
Résultat net	446	209	-559	-53,1%	-367,5%
Total bilan	66 686	64 208	64 220	-3,7%	0,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

PROACTIS

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Chiffre d'affaires	36 941	39 152	40 569	6,0%	3,6%
Résultat opérationnel	24	452	456	-1783,3%	0,9%
Résultat net	242	213	309	-12,0%	45,1%
Total bilan	18 513	19 843	19 458	7,2%	-1,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

III.1.3. Autres actifs non-courants

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des autres actifs non-courants durant la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 62 Evolution des autres actifs non-courants

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Avances au personnel	2 129	2 284	2 324	7,3%	1,7%
Divers débiteurs	73 000	9 000	89 963	-87,7%	899,6%
Total net	**75 129**	**11 284**	**92 287**	**-85,0%**	**717,9%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Les autres actifs non-courants correspondent principalement à des avances faîtes aux parties liées.

Au 31 décembre 2011, les autres actifs non courants se composent principalement des avances au personnel ainsi que des avances faites à des parties liées.

III.1.4. Impôts différés

Le Groupe AFRIQUIA GAZ a opté dans la comptabilisation des impôts différés pour la compensation de ses impôts différés actifs et passifs.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des impôts différés actifs et passifs et de la position nette :

Tableau 63 Evolution des impôts différés ainsi que la position nette

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Impôts différés Actif	130 062	128 858	126 482	-1,0%	-1,8%
Impôts différés Passif	0	0	0	NS	NS
Position nette	**130 062**	**128 858**	**126 482**	**-1,0%**	**-1,8%**

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2011, l'impôt différé a enregistré une baisse de 1,8% à MAD 126 millions. Cette baisse en ligne avec l'actif d'impôt différé est due à deux facteurs :

- Le changement de périmètre lié à l'entrée de NATIONAL GAZ ;
- Le reclassement de l'effet de l'actualisation de la dette d'impôt liée à l'absorption de TISSIR PRIMAGAZ et PRIMAGAZ HOLDING MAROC.

III.2. Actif courant

La composition des actifs courants sur les exercices 2009, 2010 et 2011 se présente comme suit :

Tableau 64 Evolution de la composition des actifs courants

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Stocks	126 710	156 389	164 182	23,4%	5,0%
Clients	331 638	453 564	446 614	36,8%	-1,5%
Titres de placement	43 653	4 248	417	-90,3%	-90,2%
Actif d'impôt exigible	4 901	792	614	-83,8%	-22,5%
Autres créances et comptes de régularisation	919 683	2 336 940	2 348 394	154,1%	0,5%
Actifs d'exploitation	**1 426 585**	**2 951 933**	**2 960 221**	**106,9%**	**0,3%**
Trésorerie Actif	582 048	285 001	721 696	-51,0%	153,2%
Total des actifs courants	**2 008 633**	**3 236 934**	**3 681 917**	**61,1%**	**13,7%**

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2010, en application de sa politique d'approvisionnement dynamique, le Groupe a vu ses stocks progresser de 23,4% à MAD 156 millions.

Par ailleurs, les créances clients du groupe progressent de 36,8% à MAD 453,6 millions en raison (i) de la progression de la part des clients « vrac » et (ii) de la progression des prix de vente.

Suite à l'arrêt du programme de rachat, les titres et valeurs de placement du Groupe ont enregistré un repli de 90,3% à MAD 4,2 millions (vs. 43,6 MDh au 31/12/2009).

Les autres créances et comptes de régularisation ont pour leur part enregistré une forte croissance (+154,1%) et s'établissent à MAD 2 337 millions au terme de l'année 2010 en raison de la créance enregistrée sur la caisse de compensation.

En 2011, les éléments d'actif d'exploitation gardent le même niveau que celui de l'année précédente et s'établissent à MAD 2960 millions.

III.3. Stocks

Le tableau suivant présente l'évolution des stocks sur la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 65 Evolution des stocks

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Stocks de GPL	117 272	151 737	158 870	29,4%	4,7%
Stocks	**127 608**	**157 287**	**166 192**	**23,3%**	**5,7%**
Dépréciation	898	898	2 010	0,0%	123,8%
Total net	**126 710**	**156 389**	**164 182**	**23,4%**	**5,0%**

Source : AFRIQUIA GAZ

<u>Analyse de AFRIQUIA GAZ SA</u> :

Evolution des stocks de AFRIQUIA GAZ entre 2009 et 2010 :

En 2010, les stocks de AFRIQUIA GAZ enregistrent une variation à la hausse de 28,5% due à l'augmentation de la valeur des stocks marchandises qui passent à MAD 151 millions, en ligne avec la hausse des cours de matières premières.

Evolution des stocks de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

En 2011, les stocks de la Société sont en hausse de 4,% tirés par le stock de marchandises. Cette hausse s'explique principalement par la progression des cours de matière première.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les stocks sont principalement constitués de stocks de GPL qui s'établissent à MAD 158 870 millions en 2011en augmentation de 4,7% par rapport à 2010. Les variations des niveaux de stocks ne sont pas significatives dans la mesure où la gestion des stocks répond à un besoin d'optimisation du coût d'approvisionnement du GPL sur le marché international.

III.3.1. Créances clients

Tableau 66 Evolution des créances clients et du taux de provisionnement

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Clients et comptes rattachés	370 127	498 215	498 278	34,6%	0,0%
Dépréciation	38 489	44 651	51 664	16,0%	15,7%
Total net	**331 638**	**453 564**	**446 614**	***36,8%***	***-1,5%***
Taux de provisionnement	10,40%	9,0%	10,4%	- 1,4 pts	1,4 pts

Source : AFRIQUIA GAZ.

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution des créances clients de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

Pour AFRIQUIA GAZ, entre 2009 et 2010 le poste « Clients et comptes rattachés » augmente de 44,9% à 457,5 MMAD. Au 31 Décembre 2011, les créances clients s'établissent à 445,3 MMAD. Ce rythme est principalement dû à la hausse du chiffre d'affaires, ainsi qu'une plus grande part de clients vrac dans l'encours

Les provisions pour dépréciation du compte clients progressent en 2010 de 36,4 MMAD à 42,5 MMAD en raison de la progression de la facture moyenne en 2009, en ligne avec la hausse des prix de vente enregistrée la même année.

Evolution des créances clients de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

La part des créances provisionnées s'inscrit en repli en 2011 à -0,3% de l'encours brut (vs. 16,9% en 2010) dénotant un effort de recouvrement plus efficace en 2011.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2010, les créances clients et comptes rattachés enregistrent une augmentation de 34,6% et s'établissent à MAD 498,2 millions principalement en raison de la progression des prix de reprise. A l'inverse, le taux de provisionnement passe à 9% contre 10,4% en 2009 dénotant ainsi de l'effort accru fourni par l'entreprise en matière de recouvrement (la politique de provisionnement n'ayant pas changé).

En 2011, les créances clients et comptes rattachés sont restées stable à MAD 498,3 millions. Cependant, le taux de provisionnement se rétablit à son niveau historique observé en 2009 à 10,4% contre 9,0% en 2010 désignant la hausse des provisions de 15,7% lié à l'augmentation des prix de vente, induisant de ce fait une augmentation de la facture moyenne en 2011.

Les créances échues partiellement provisionnées s'élèvent à MAD 16,4 millions en 2009, à MAD 5,4 millions en 2010 et à MAD 6,13 millions.

III.4. Trésorerie et titres de placement

La trésorerie et équivalents de trésorerie évoluent de la manière suivante :

Tableau 67 Evolution de la trésorerie et équivalents

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Trésorerie – Actif	582 048	285 001	721 696	-51,0%	153,2%
Trésorerie – Passif	15 290	66 536	134 686	335,2%	102,4%
Trésorerie et équivalents	**566 758**	**218 465**	**587 010**	**-61,5%**	**168,7%**
Titres de placement	43 653	4 248	417	-90,3%	-90,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'évolution de la trésorerie et équivalents est détaillée dans la partie liée à l'analyse du tableau des flux de trésorerie.

III.4.1. Autres créances et comptes de régularisation

Le tableau ci-dessous détaille la composition des autres créances et comptes de régularisation sur la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 68 Evolution des autres créances et comptes de régularisation

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	884	1 284	84	45,2%	-93,5%
Personnel	399	335	294	-16,0%	-12,2%
Etat-débiteurs	731 858	1 973 415	2 311 163	169,6%	17,1%
Dont TVA Récupérable	*205 727*	*197 000*	*115 000*	*-4,2%*	-41,6%
Dont Caisse de Compensation	*303 518*	*1 460 000*	1 801 000	*381,0%*	23,4%
Autres débiteurs	181 340	359 064	35 999	98,0%	-90,0%
Autres comptes de régularisation – Actif	5 202	2 842	854	-45,4%	-69,9%
Total net	**919 683**	**2 336 940**	**2 348 394**	**154,1%**	**0,5%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution des autres créances de AFRIQUIA GAZ entre 2009 et 2010 :

Concernant les créances sur l'Etat de AFRIQUIA GAZ en 2010, elles ont connu une hausse de 149,9% passant ainsi de MAD 698,7 millions à MAD 1 746,0 millions suite à la dégradation significative des conditions de remboursement de la Caisse de Compensation. Les autres éléments du poste Etat débiteur sont principalement (i) la TVA à récupérer, et (ii) les acomptes au titre de l'IS. En 2011, le compte « Etat débiteurs » poursuit sa hausse avec une progression de 14,8% à MAD 2 004,7 millions.

La ligne « autres débiteurs » correspond principalement à des avances financières rémunérées accordées à d'autres sociétés de AKWA Group dans le cadre de conventions réglementées. En 2010, ce poste s'établit à MAD 451,4 millions, soit une augmentation de 71,5%, suite à des avances inter-filiales payables à moins d'un an.

Evolution des autres créances de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

En 2011, le compte connait une baisse de 53,2% et s'établit à MAD 211,5 millions, suite à la diminution des avances financières accordées à d'autres sociétés de AKWA Group.

Les comptes de régularisation sont principalement composés d'intérêts courus et non échus d'un montant de MAD 0,9 millions en 2011.

En 2011, les créances de l'actif circulant de AFRIQUIA GAZ progressent de 20,1% sous la hausse des comptes « Etat débiteur » qui atteignent MAD 2 004,7 millions. Cette augmentation est principalement induite par la dégradation des conditions de règlement de la caisse de compensation.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les autres créances et comptes de régularisation ont connu une augmentation de 154,1% entre 2009 et 2010. En effet, la rubrique Etat débiteurs a connu en 2010 une hausse de 170% et est composée principalement de la TVA pour MAD 197 millions et des créances vis-à-vis de la Caisse de compensation pour MAD 1 460 millions, en augmentation de 381% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par la forte fluctuation des cours de GPL qui impacte les prix à la hausse.

En 2011, la rubrique Etat débiteur affiche une progression de 17,1% et est composée essentiellement de la TVA pour MAD 115 millions et des créances vis-à-vis de la Caisse de Compensation pour MAD 1 801millions.

III.5. Passif non-courant

Au 31 décembre 2010, le passif non courant du Groupe se présente comme suit :

Tableau 69 Evolution du passif non-courant

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Capital	343 750	343 750	343 750	0,0%	0,0%
Prime d'émission	842 674	842 674	842 674	0,0%	0,0%
Réserves Consolidées	24 721	205 092	296 033	729,6%	44,3%
Résultat consolidé	284 677	333 911	362 730	17,3%	8,6%
Total Capitaux propres part du groupe	**1 495 822**	**1 725 427**	**1 845 187**	**15,3%**	**6,9%**
Intérêts minoritaires	3	3	3	0,0%	0,0%
Total Capitaux propres	**1 495 825**	**1 725 430**	**1 845 190**	**15,3%**	**6,9%**
Dettes de financement à plus d'un an	322 543	963 430	891 184	198,7%	-7,5%
Autres passifs non courants	419 747	479 062	514 410	14,1%	7,4%
Impôts différés – Passif	-	-	-	-	-
Total des passifs non courants	**742 290**	**1 442 492**	**1 405 594**	**94,3%**	**-2,6%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Le passif non courant du Groupe progresse de 94,3% à MAD 1 442,5 millions principalement en raison de la progression des capitaux propres du groupe (progression des réserves consolidées à MAD 205,1 millions essentiellement en raison du report à nouveau du résultat non distribué de 2010 pour 78 MDh (résultat net de 329 MDh, dividendes 2010 de 251 MDh), et le reclassement aux capitaux propres des dividendes relatifs aux actions propres pour 7,9 MMAD ainsi que celle des dettes de financement à plus d'un an qui augmentent de 198,7 % en 2010.

En 2011, malgré la progression des capitaux propres du groupe de 6,9% à 1 845 MDh, le passif non courant du Groupe affiche une baisse de 2,6% à 1 405,6 MDh, principalement en raison de l'amortissement du CMT porté par AFRIQUIA GAZ.

III.5.1. Dettes de financement à plus d'un an

Le tableau suivant présente l'évolution des dettes de financement à plus d'un an sur la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 70 Evolution des dettes de financement à plus d'un an

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Dettes de financement à + 1 an	322 543	963 430	891 184	198,7%	-7,5%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution de la dette nette de AFRIQUIA GAZ entre 2009 et 2010 :

Entre 2009 et 2010, la dette nette de AFRIQUIA GAZ s'établit à 502 MDH (vs. -152 MDH en 2009) en raison :

- De l'opération de refinancement de l'emprunt obligataire ayant contribué à l'augmentation de la dette nette de MAD 200 millions ;
- De l'arrêt du programme de rachat, conduisant à un apurement des TVP auto détenus ;

- Du repli de la trésorerie nette de 460 MDH qui demeure largement excédentaire à MAD 252 millions en 2010 (vs. MAD 712 millions en 2009).

Evolution de la dette nette de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

Grâce à la baisse des dettes financières due au remboursement du CMT et à l'augmentation des disponibilités (+178,0%) à 700,2 MDh, l'endettement net de la Société diminue et s'établit en 2011 à MAD 23,4 millions (contre MAD 502 millions à fin 2010).

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2010, les dettes de financement à plus d'un an progressent de 198,7% passant à MAD 963,4 millions. Elles sont principalement constituées d'un emprunt obligataire de MAD 600 millions émis en juillet 2010, dont la maturité est de cinq ans remboursable *in fine*.

Tableau 71 Ventilation par échéance des dettes auprès des Etablissements de crédits en 2011

	2010			2011		
En K MAD	**1 à 5 ans**	**➢ 5 ans**	**Total**	**1 à 5 ans**	**➢ 5 ans**	**Total**
Dettes de financement à + 1 an	885 920	77 510	963 430	868 684	22 500	891 184

Source : AFRIQUIA GAZ

Les dettes de financement entre 1 et 5 ans sont principalement constituées d'un obligataire de MAD 600 millions émis en juillet 2010 dont la maturité est de cinq ans remboursable In fine (2010) au taux de 4,8%.

Au 31 décembre 2010, les dettes de financement relatives aux contrats de location-financement s'élèvent à 270 MDh, contre 232 MDh au 31 décembre 2011. Le taux y afférent est compris entre 5% et 5,75%.

Le reliquat est constitué d'un CMT au taux de 5,68%.

Tableau 72 Evolution du ratio d'endettement

En K MAD	**2009**	**2010**	**2011**	**Var 09/10**	**Var 10/11**
Capitaux propres	1 495 825	1 725 430	1 845 190	15,3%	6,9%
Endettement net	-287 868	740 717	303 757	357,3%	-59,0%
Ratio d'endettement (D/(D+E))	-23,8%	30,0%	14,1%	53,9 pts	-15,9 pts

Source : AFRIQUIA GAZ

Entre 2009 et 2010, le gearing de la société s'établit à 30,0% (vs. -23,8% en 2009) en raison de l'augmentation de l'endettement net qui s'affiche en 2010 à MAD 740 millions (vs MAD -288 millions en 2009).

Entre 2010 et 2011, le gearing s'établit à 14,1% (vs 30,0% en 2010) en raison de la progression des capitaux propres de 6,9% et de la baisse de l'endettement net d'environ 60%.

- **Autres passifs non courants**

Le tableau suivant présente l'évolution des autres passifs non courants sur la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 73 Evolution des autres passifs non-courants

En K MAD	**2009**	**2010**	**2011**	**Var. 10/09**	**Var. 11/10**
Provisions pour risques et charges	44 005	35 062	26 502	-20,3%	-24,4%
Autres passifs non courants	375 742	444 000	487 908	27,5%	7,4%
Total	**419 747**	**479 062**	**514 410**	**14,1%**	**7,4%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2010, les autres passifs non courants sont essentiellement relatifs aux consignations pour MAD 261 millions et à la contribution pour le financement des stocks pour MAD 182 millions.

Au 31 décembre 2011, les autres passifs non-courants correspondent essentiellement aux consignations pour MAD 290 millions et à la contribution pour le financement des stocks pour MAD 197 millions.

Les consignations font l'objet de reprises annuelles à hauteur de 1/20 par an. La part à reprendre en 2011 est constatée au niveau des passifs circulants.

Le détail des provisions pour risques et charges se présente comme suit :

Tableau 74 Evolution des provisions pour risques et charges

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Provision pour impôts	44 005	35 062	23 435	-20,3%	-33,2%
Autres provisions pour risques et charges	0	0	3 067	NS	NS
Total	**44 005**	**35 062**	**26 502**	**-20,3%**	**-24,4%**

Source : AFRIQUIA GAZ

La consommation de la provision pour impôt correspond à l'étalement de l'imposition de la plus value de fusion.

En 2011, le montant des autres provisions pour risques et charges s'établit à KMAD 3 067 qui sont liées à des charges sociales.

III.6. Passif courant

III.6.1. Fournisseurs et comptes rattachés

L'évolution de la rubrique Fournisseurs et comptes rattachés sur la période s'étalant de 2009 à 2011 se présente comme suit :

Tableau 75 Evolution des dettes fournisseurs

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Fournisseurs et comptes rattachés	2 033 473	2 748 966	3 209 273	35,2%	16,7%
Total	**2 033 473**	**2 748 966**	**3 209 273**	**35,2%**	**16,7%**

Source : AFRIQUIA GAZ

L'échéance des dettes fournisseurs est à moins d'un an. En 2011, les dettes fournisseurs s'élèvent à MAD 3 209,3 millions en progression de 16,7% par rapport à 2010 principalement en raison de la hausse des cours de GPL.

III.6.2. Dettes de financement à moins d'un an

Le tableau suivant présente l'évolution des dettes de financement à moins d'un an sur la période s'étalant de 2009 à 2011 :

Tableau 76 Evolution des dettes de financement à moins d'un an

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Dettes de financement à - 1 an	447 216	61 006	64 278	-86,4%	5,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

Malgré la dégradation des conditions de paiement de la Caisse de Compensation, les dettes de financement à moins d'un an s'inscrivent en repli de 86,4% en 2010, principalement en raison de la levée obligataire ayant apporté une ressource supplémentaire de MAD 200 millions.

En 2011, les dettes de financement à court terme s'inscrivent au même niveau qu'en 2010 et s'établissent à MAD 64,3 millions.

III.6.3. Autres dettes et comptes de régularisation

L'évolution des autres dettes et comptes de régularisation sur la période s'étalant de 2009 à 2011 se présente comme suit :

Tableau 77 Evolution des autres dettes et comptes de régularisation

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Dettes fiscales	54 105	186 248	200 701	244,2%	7,8%
Dettes sociales	9 203	9 732	8 674	5,7%	-10,9%
Autres dettes et comptes de régularisation	48 942	37 877	54 296	-22,6%	43,3%
Total	**112 250**	**233 857**	**263 671**	**108,3%**	**12,7%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2011, le poste dettes fiscales comprend essentiellement la TVA collectée pour un montant de MAD 182 millions contre MAD 154 millions au 31 décembre 2010 et les provisions pour impôts à moins d'un an pour MAD 11 millions au 31 décembre 2011 et 2010.

Les autres dettes et comptes de régularisation concernent essentiellement les retenues de consignation à moins d'un an pour MAD 20 millions au 31/12/2011 contre MAD 30 millions au 31/12/2010.

Le montant des subventions comptabilisées en moins des comptes de charges s'élève à MAD 5 868 millions (vs MAD 4 406 millions en 2010). Les subventions sont relatives à la distribution du butane, au transport et sur importations.

Au 31 décembre 2011, le passif courant du Groupe se présente comme suit :

Tableau 78 Evolution du passif non-courant

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Fournisseurs et comptes rattachés	2 033 473	2 748 966	3 209 273	35,2%	16,7%
Dettes de financement à moins d'un an	447 216	61 006	64 278	-86,4%	5,4%
Passif d'impôt exigible	1 450	15 399	14 462	962,0%	-6,1%
Autres dettes et comptes de régularisation	112 251	233 856	263 671	108,3%	12,7%
Dettes d'exploitation	**2 594 390**	**3 059 227**	**3 551 684**	**17,9%**	**16,1%**
Trésorerie et équivalents	15 290	66 536	134 686	335,2%	102,4%
Total des passifs courants	**2 609 680**	**3 125 763**	**3 686 370**	**19,8%**	**17,9%**

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse de AFRIQUIA GAZ SA:

Evolution du passif non courant entre 2009 et 2010 :

En 2010, le poste « Etat-créditeur » progresse de 308,8%, principalement en raison de la hausse de la TVA collectée, en ligne avec la hausse des prix de reprise, et donc du chiffre d'affaires. En 2011, le poste connait une augmentation de 4,7% et s'établit à MAD 183,2 millions.

Evolution du passif non courant entre 2010 et 2011 :

Au 31 décembre 2011, les dettes du passif circulant de AFRIQUIA GAZ enregistrent une progression (+17,4% à MAD 3 309 millions) accompagnant la hausse du chiffre d'affaires et des charges d'exploitation.

En effet, l'évolution du passif circulant est principalement portée par (i) la hausse du poste « Fournisseurs et comptes rattachés » qui progresse de 18,3% à MAD 3 100 millions (vs. MAD 2 620,7 à fin 2010), en raison de la hausse des prix de matières et de la hausse des commandes effectuées par la Société à des cours plus élevés, (ii) la hausse de la dette envers l'Etat, composée principalement par la TVA collectée (consécutivement à une hausse des volumes et des prix de vente) et (iii) la hausse du poste « comptes de régularisation – Passif » en raison de l'enregistrement de provisions comptables relatives aux intérêts courus non échus de la dette obligataire sur 6 mois.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2010, les passifs courants du Groupe progressent de 19,8% à MAD 3 125,7 millions principalement en raison :

- De la progression du compte fournisseurs consécutivement à la hausse des cours de GPL ;
- De la progression du compte passif d'impôt exigible de 962% à MAD 15,4 millions ;
- Des autres dettes et comptes de régularisation qui elles progressent de 108,3% et s'établissent à MAD 233,9 millions, elles comprennent essentiellement les retenues de consignation à moins d'un an (30 Mdhs), la TVA collectée (154 Mdhs) et les provisions pour impôts à moins d'un an (11 Mdhs).
- De la trésorerie passif qui augmente de MAD 51,2 millions.

En 2011, le total des passifs courants du Groupe affiche une progression de 17,9% imputable aux évolutions suivantes :

- La hausse des dettes fournisseurs de 16,7% suite à la hausse des cours des combustibles à l'échelle internationale ;
- La hausse du compte « autres dettes et comptes de régularisation » de 12,7% à MAD 263,7 millions (vs. MAD 233,9 millions à fin 2010) ;
- La hausse de la trésorerie passif qui augmente de 102,4%, soit une variation de MAD 68,1 millions.

III.6.4. Equilibre bilanciel

Le tableau suivant présente les différents éléments de l'équilibre bilanciel d'Afriquia Gaz pour les exercices 2009, 2010 et 2011 :

Tableau 79 Evolution de l'équilibre bilanciel d'Afriquia Gaz sur la période 2009-2011

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Financement permanents	2 635 085	2 923 264	3 007 431	10,9%	2,9%
Actifs immobilisés	2 585 705	2 677 036	2 793 404	3,5%	4,3%
Fonds de roulement	**49 380**	**246 228**	**214 027**	**398,6%**	**-13,1%**
Actifs circulants	1 405 640	2 815 179	2 826 906	100,3%	0,4%
Passifs circulants	2 068 645	2 820 999	3 316 060	36,4%	17,5%
Besoin en fonds de roulement	**-663 005**	**- 5 821**	**-489 154**	**-99,1%**	**NS**
Trésorerie nette	**712 385**	**252 048**	**703 181**	**-64,6%**	**179,0%**

Evolution de l'équilibre financier entre 2009 et 2010

Le fond de roulement enregistre une augmentation de 398,6% passant à MAD 246 millions (contre MAD 49 millions en 2009). Cette situation s'explique par le renforcement du financement permanent suite à l'augmentation des DLMT (renouvellement de l'emprunt obligataire à hauteur de MAD 600 millions à partir de juillet 2010 ayant apporté une ressource nette de 200 MDh).

Par ailleurs, la conclusion d'un nouveau contrat de *lease-back* de bouteilles et de citernes à hauteur de MAD 90 millions a pour effet de renforcer les ressources permanentes du groupe, améliorant de ce fait le fond de roulement.

Concernant l'excédent du besoin en fonds de roulement, il se dégrade de 99,1 % suite à l'augmentation de l'actif circulant hors trésorerie et du compte « clients et comptes rattachés » et plus précisément les créances envers l'Etat.

Evolution de l'équilibre financier entre 2010 et 2011

Le fond de roulement passe de MAD 246 millions à MAD 214 millions en 2011, soit une dégradation de MAD 32 millions. Cette situation s'explique par :

- La diminution des DLMT par le remboursement de la quote part du CMT en 2011 ;
- L'augmentation des immobilisations concrétisée par la mise en service du terminal de stockage en 2011, et dont les travaux ont été étalés sur 3 ans.

La trésorerie nette est en augmentation de MAD 451 millions, puisqu'elle passe de MAD 252 millions en 2010 à MAD 703 millions en 2011.

IV. Analyse du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie relatif aux exercices 2009, 2010 et 2011 se présente comme suit :

Tableau 80 Evolution des flux de trésorerie

En K MAD	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Résultat net consolidé	**284 677**	**333 911**	**362 730**	17,3%	8,6%
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie					
* Dotations aux amortissements	164 930	188 608	196 738	14,4%	4,3%
* Charges produits sans effets de trésorerie	-16 527	-30 727	-48 110	85,9%	56,6%
* Reprises de dettes de consignation	-25 327	-29 918	-16 237	-21,0%	-18,9%
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-4 318	-9 338	-10 270	116,3%	10,0%
Marge brute d'autofinancement	**403 435**	**452 536**	**484 851**	14,6%	4,8%
Variation des actifs et passifs d'exploitation	90 803	-520 681	479 553	-673,4%	-192,1%
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**494 238**	**-68 145**	**964 404**	**-111,8%**	**-1755,8%**
Acquisition de titres non consolidés	0	0	0	NS	NS
Cession de sociétés non consolidés	0	0	0	NS	NS
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-87 097	-77 384	0	-11,2%	-100,0%
Investissements en immobilisations corporelles	-260 731	-265 965	-310 404	2,0%	16,7%
Variation de périmètre	-26 497	0	0	NS	NS
Autres	0	2 336	0	NS	-100,0%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-374 324**	**-341 012**	**-310 404**	**-8,9%**	**-9,0%**
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-230 313	-240 625	-242 970	4,5%	1,0%
Souscription d'emprunt	160 000	600 000	0	275,0%	-100,0%
Remboursement d'emprunt	0	-406 024	-22 226	NS	-94,5%
Variations des autres actifs et passifs financiers	151 637	107 513	-20 259	-29,1%	-118,8%
Autres	0	0	0	NS	NS
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**81 325**	**60 864**	**-285 455**	**-25,2%**	**-569,0%**
Mouvements de conversion	0	0	0	NS	NS
Variation de trésorerie	**201 238**	**-348 292**	**368 545**	**-268,2%**	**-208,9%**
Trésorerie d'ouverture	365 520	566 758	218 466	55,1%	-61,5%
Trésorerie de clôture	566 758	218 466	587 010	-60,4%	168,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Flux net de trésorerie généré par l'activité

La hausse du flux net de trésorerie généré par l'activité en 2011 à MAD 964,4 millions (vs. MAD -68,2 millions en 2010) provient principalement de l'amélioration du besoin en fond de roulement.

Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

En 2011, le flux net sortant de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'élève à MAD -310 millions, en baisse de 9,0% par rapport à 2010.

Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

A fin 2011, le solde positif des flux de trésorerie liés aux opérations de financement s'établit à MAD -285,4 millions en diminution de 569,0% en raison de l'effet conjugué du remboursement d'un emprunt de MAD 406 millions et à la souscription d'un autre emprunt obligataire de MAD 600 millions en 2010, en refinancement de l'ancien (400 MDh).

Partie VI. **PERSPECTIVES**

AVERTISSEMENT

Les prévisions données ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de AFRIQUIA GAZ

I. Perspectives de développement du secteur du GPL

Les produits de GPL conditionnés sont destinés à l'usage domestique tandis que les produits en vrac répondent à une demande industrielle et professionnelle (industries céramiques et métallurgiques, agriculture, etc.).

Ainsi, la demande en GPL conditionné – particulièrement le butane – est corrélée à l'accroissement du nombre de ménages, à l'urbanisation de la population ainsi que le développement du nombre de logements tandis que l'évolution des ventes du GPL en vrac est liée à la croissance de la production industrielle en général.

Selon les projections du Haut Commissariat au Plan (HCP), le nombre de ménages devrait passer d'environ 6,4 millions de ménages en 2009 à plus de 6,8 millions de ménages en 2012 et dépasser les 10,1 millions de ménages à horizon 2030. Ainsi, la croissance annuelle moyenne du nombre de ménages est estimée à 2,2% sur la période prévisionnelle. En milieu urbain, ce taux devrait s'établir à 2,8% par an. En effet, le taux d'urbanisation de la population devrait gagner 1,5 point passant de 63,5% en 2009 à 65,0% en 2012. A l'horizon 2030, le taux d'urbanisation devrait se situer aux alentours de 68,0%.

Cette croissance démographique induit une demande croissante en logements, alors que l'offre existante est insuffisante.

Pour faire face au déficit en matière de logement et répondre à une demande en constante progression, l'Etat mène depuis plusieurs années une politique volontariste qui vise la production de 100 000 logements sociaux par an.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'unités hôtelières, dans le cadre du Plan Azur, devrait contribuer à la croissance de la consommation de GPL vrac.

Concernant la production industrielle, les investissements prévus dans les différentes branches, notamment la métallurgie, devraient se traduire par une hausse sensible de la consommation de GPL.

Le Pacte National pour l'Emergence Industrielle affiche un objectif de MAD 50 milliards d'investissements privés sur la période 2009 – 2015 et une augmentation du PIB industriel de MAD 50 milliards sur la même période[11].

Selon les estimations du Ministère de l'Energie et des Mines, la croissance annuelle moyenne des besoins en GPL du Maroc devrait s'établir à 5,1% sur la période 2008 – 2012, passant de 1,8 million de tonnes en 2008 à 2,2 millions de tonnes en 2012. Cette croissance devrait se poursuivre jusqu'en 2030 et la part des GPL dans la demande de produits pétroliers devrait gagner 1,1 point, passant de 20,7% en 2008 à 21,8% en 2012.

Sur la période 2012-2030, la consommation du GPL devrait connaître une croissance annuelle moyenne de 4,7%, pour s'établir à 5,0 millions de tonnes.

Compte tenu de ces perspectives de croissance de la demande, l'Etat marocain a opté pour une stratégie qui s'articule autour de 3 axes :

- **Développement des capacités d'importation et de réception**

  La part de SAMIR dans l'approvisionnement national ne représente plus que 5,3% et devrait baisser dans les prochaines années. Cette situation nécessite de l'ensemble des opérateurs du secteur des investissements importants en matière de capacités de réception afin d'assurer un approvisionnement suffisant, continu et régulier pour le marché.

[11] Source : Pacte National Pour l'Emergence Industrielle 2009 – 2015

- **Développement des capacités de stockage et de transport**

  Les capacités de stockage existantes au niveau des distributeurs représentent 45 jours de consommation. Cet axe vise principalement le renforcement du stock de sécurité du pays à travers un investissement massif en infrastructures de stockage et de transport. L'objectif étant d'atteindre 60 jours de consommation.

  Les projets de développement entrepris par le Maroc permettront de satisfaire les besoins nationaux en GPL jusqu'à l'horizon 2020.

- **Développement du gaz naturel**

  Dans sa stratégie énergétique, le Maroc prévoit la possibilité de recourir au gaz naturel comme source d'énergie « propre ». Ce choix stratégique ouvre des perspectives très intéressantes aux opérateurs du GPL dans la mesure où ils sont les mieux placés pour jouer un rôle important dans ce domaine.

  Le développement du gaz naturel constitue une option de diversification intéressante pour les opérateurs du secteur du GPL. Néanmoins, l'introduction de cette solution énergétique nécessitera des investissements massifs en termes de capacités de réception (port gazier, unité de regazéification), de stockage et de transport (réseau de gazoducs).

II. Orientations stratégiques de AFRIQUIA GAZ

La société AFRIQUIA GAZ, leader de la distribution de GPL au Maroc, est engagée depuis quelques années dans une politique de développement volontariste.

En effet, la Société multiplie les opérations stratégiques avec à son actif le rapprochement opéré en 2005 avec TISSIR PRIMAGAZ, l'acquisition (i) en 2009 du distributeur NATIONAL GAZ dans la région de l'Oriental, et (ii) en 2010 de DRAGON GAZ via NATIONAL GAZ, ou encore plus récemment, en 2011, la mise en service de terminal de stockage de Jorf Lasfar.

Toutes ces actions ont permis à AFRIQUIA GAZ de s'imposer comme un opérateur incontournable de la place. La Société est, aujourd'hui, le premier importateur de GPL au Maroc, détient la plus importante capacité de stockage et d'emplissage et écoule plus de 40% des volumes commercialisés du secteur.

AFRIQUIA GAZ est également le premier opérateur gazier au Maroc à avoir obtenu la triple certification qualité, environnement, hygiène et sécurité.

Encouragée par le succès rencontré par sa stratégie passée et par la solidité et le dynamisme de l'économie marocaine, AFRIQUIA GAZ ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. En effet, la Société entend consolider son *leadership* à travers la poursuite de son programme d'investissement pour l'extension de ses capacités de stockage afin de mieux répondre à l'accroissement de la demande.

Outre les investissements que AFRIQUIA GAZ prévoit de réaliser dans des infrastructures de stockage et d'emplissage stratégiques en cours ou futurs, la Société compte également maintenir les investissements récurrents qui s'inscrivent dans le cadre de son activité. Ces derniers comprennent notamment le renouvellement et la mise à niveau du parc de bouteilles ainsi que les installations de citernes chez les clients.

La qualité et la sécurité des installations étant une priorité pour AFRIQUIA GAZ eu égard à sa responsabilité citoyenne et aux exigences dictées par sa certification et sa position de *leader*.

S'agissant de croissance externe, AFRIQUIA GAZ reste à l'affût de toute opportunité viable tant sur le marché national qu'international. Un effort considérable de prospection est déployé par la Société dans le but de se saisir de toute opération pouvant contribuer à la consolidation de sa position actuelle.

Partie VII. FACTEURS DE RISQUE

I. Risques concurrentiels

Le marché de la distribution de GPL est concurrentiel. Toutefois il convient de souligner que l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché national du conditionné est peu probable en raison de l'importance de l'investissement de départ. Ainsi, les coûts des installations élevés et le réseau de distribution existant, couvrant presque la totalité du territoire marocain, constituent des barrières à l'entrée.

Sur le marché du vrac, AFRIQUIA GAZ est liée par des contrats.

II. Risques liés à l'évolution du marché

L'évolution récente du marché fait apparaître clairement une tendance haussière de la consommation nationale de GPL conditionné. L'élément remarquable dans ce segment de marché est le recul des ventes de butane B3, au profit d'une hausse des ventes de butane B6 et B12. La raison principale de ce phénomène est la poursuite de la politique d'électrification rurale.

Vu le niveau atteint par le Programme d'Electrification Rurale Global « PERG » (plus de 90%), les ventes de B3 devraient se stabiliser au cours des prochaines années.

Concernant la distribution de GPL en vrac, l'évolution du marché dépend étroitement de la demande industrielle, plus aléatoire. Toutefois, la structure des ventes de AFRIQUIA GAZ accorde à la distribution du vrac moins de 10% du chiffre d'affaires contre plus de 90% pour le conditionné.

III. Risques liés à la libéralisation

La libéralisation des prix de l'ensemble des GPL, pressentie à moyen terme, entraînera une déréglementation des prix et une fluctuation des marges pour les distributeurs. Actuellement, seul le propane bénéficie de cette mesure, et ce, depuis 1995. Cela permet aux différents distributeurs de GPL, dont AFRIQUIA GAZ, de bénéficier d'une expérience réussie, du passage d'un marché réglementé à un marché libéralisé.

Afriquia Gaz bénéficie d'une organisation structurée. Elle est de ce fait, préparée à une éventuelle libéralisation du marché afin d'en tirer avantage.

IV. Risque de dépendance à des clients particuliers

Au sein du portefeuille de clients de AFRIQUIA GAZ, aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires global. Par ailleurs, au niveau de la distribution de GPL en vrac et notamment à destination des clients institutionnels, AFRIQUIA GAZ dispose de contrats d'exclusivité.

V. Risques liés à la sécurité

L'ensemble des installations et des équipements (Centre d'emplissage, Bouteilles, citernes et transport) de AFRIQUIA GAZ répondent aux normes de sécurité en vigueur au Maroc.

Par ailleurs, dans le cadre du programme Hygiène, Sécurité et Environnement, propre à AKWA Group et à l'ensemble de ses filiales, AFRIQUIA GAZ travaille en permanence dans le but d'améliorer ses process de production.

VI. Risques liés aux fluctuations des cours à l'international

Les cours de GPL sur les marchés internationaux subissent des fluctuations importantes liées aux cours du pétrole brute et du gaz naturel.

Les prix du propane étant libéralisés, AFRIQUIA GAZ est exposée, à l'instar des autres acteurs de GPL, dans le cadre de ses importations, aux fluctuations des cours de GPL à l'international. Ces fluctuations sont généralement répercutées sur les clients mais peuvent, rarement, avoir une incidence sur les résultats de la société liée à l'impact de ces variations sur le chiffre d'affaires « Propane ».

Dans la mesure où la part du propane dans l'activité de AFRIQUIA GAZ est inférieure à 10% du chiffre d'affaires, ce risque reste d'une portée très limitée.

En ce qui concerne l'activité « Butane », les fluctuations des cours à l'international ne présentent, actuellement, aucun risque dans la mesure où les prix de reprise sont réglementés et subventionnés à travers la Caisse de Compensation.

Partie VIII. FAITS EXCEPTIONNELS, LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'établissement du présent dossier d'information, il n'existe pas de faits exceptionnels, de litiges ni d'affaires contentieuses susceptibles d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ.

Partie IX. ANNEXES

I. Données comptables et financières

I.1. Principes et méthodes comptables – Comptes sociaux

I.1.1. Actif immobilisé

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

I.1.2. Actif circulant (hors trésorerie)

- **Stocks**

Les stocks de butane sont valorisés au prix de reprise tel que défini par la structure des prix. Les stocks de propane et pièces de rechange sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode du coût moyen pondéré.

- **Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

I.1.3. Passif circulant (hors trésorerie)

- **Dettes du passif circulant**

Les dettes du passif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.

I.1.4. Trésorerie

Les montants sont comptabilisés à leur valeur nominale.

I.2. Principes comptables et méthodes d'évaluation – Comptes consolidés IFRS

I.2.1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2009, 2010 et 2011.

Les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 4 avril 2012.

Les états financiers consolidés du Groupe AFRIQUIA GAZ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2011 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2011 reprennent les éléments 2010 et 2009.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2009, a été appliqué.

I.2.2. Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de AFRIQUIA GAZ S.A. ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union Européenne) et obligatoires au 31 décembre 2009 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

AFRIQUIA GAZ a appliqué les normes et interprétations comptables suivantes :

- Norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et Amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital ». Le 18 août 2005, l'IASB a émis la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et l'amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital ». Cette norme et cet amendement, adoptés dans l'UE le 11 janvier 2006 et publiés au Journal officiel de l'UE le 27 janvier 2006, sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2008.
- Interprétation IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation) », adoptée dans l'UE le 1er juin 2007 et publiée au Journal Officiel de l'UE le 2 juin 2007. L'interprétation IFRIC 10 stipule que les pertes de valeur affectant les écarts d'acquisition et certains actifs financiers (placements en instruments de capitaux propres « disponibles à la vente » et instruments de capitaux propres non cotés évalués au coût) comptabilisées dans les états financiers intermédiaires ne doivent pas être reprises dans des états financiers intérimaires ou annuels ultérieurs.
- IFRS 3 - Regroupements d'entreprises, et IAS 27 - Etats financiers consolidés et individuels, révisées, publiées par l'IASB le 10 janvier 2008, adoptées dans l'UE le 3 juin 2009, et publiées au Journal officiel de l'UE le 12 juin 2009. Ces normes sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2010. Toutefois, AFRIQUIA GAZ a choisi de les appliquer par anticipation à compter du 1er janvier 2009.

  La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications à la méthode d'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 avant révision, dont notamment :

  - l'option d'évaluer les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition.
  - la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
  - la constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charges de la période,
  - dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

L'incidence de l'adoption anticipée des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 de AFRIQUIA GAZ concerne principalement la détermination de l'écart d'acquisition de National Gaz sans incidences puisque AFRIQUIA GAZ a acquis 100% des actions de cette filiale.

I.2.3. Présentation et principes de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes. Les états financiers consolidés sont présentés en Dirham et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire. Ils intègrent les comptes de AFRIQUIA GAZ et de ses filiales après élimination des transactions intragroupes.

- **Compte de résultat**

AFRIQUIA GAZ a choisi de présenter son compte de résultat dans un format qui ventile les charges et les produits par nature.

Résultat opérationnel et résultat des activités ordinaires

Le résultat des activités ordinaires intègre le résultat opérationnel, les autres produits des activités ordinaires, les autres charges des activités ordinaires (comprenant les dépréciations d'écarts d'acquisition et autres actifs incorporels).

Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le coût du financement net comprend :

- le coût de financement brut qui inclut les charges d'intérêts sur les emprunts calculés au taux d'intérêt effectif ;
- les produits financiers perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers intègrent essentiellement les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation classées dans le résultat opérationnel), les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les résultats issus des activités ou sociétés consolidées non classés en résultat des activités cédées ou en cours de cession.

- **Bilan**

Les actifs et passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement inférieur à 12 mois, sont classés en actifs ou passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

- **Tableau des flux de trésorerie consolidés**

AFRIQUIA GAZ a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité correspond aux variations des postes de bilan des créances d'exploitation, des stocks, des provisions ainsi que des dettes d'exploitation.

- **Recours à des estimations et jugements**

Dans le cadre de son processus d'arrêté des comptes, AFRIQUIA GAZ est amené à procéder à certaines estimations et jugements et à retenir certaines hypothèses. La Direction de AFRIQUIA GAZ fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'elle juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées. Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont, les provisions pour litiges, les provisions pour restructuration, les dépréciations pour créances clients, pour stocks et les produits constatés d'avance.

La Direction revoit ses estimations, jugements et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que sur la base de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures.

- **Méthodes de consolidation**

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre de consolidation au 31 décembre 2011, 2010 et 2009 ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés ainsi que pour la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 pour les besoins de la transition IFRS.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles AFRIQUIA GAZ exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsque AFRIQUIA GAZ détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsque AFRIQUIA GAZ, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

Mise en équivalence

AFRIQUIA GAZ consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles elle détient une influence notable ainsi que les co-entreprises dans lesquelles elle partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsque AFRIQUIA GAZ détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'Administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels, les produits et charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

- **Goodwill et regroupements d'entreprises**

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS », AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition en application de la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Une nouvelle version de cette norme est entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2010. Toutefois, AFRIQUIA GAZ a choisi de les appliquer par anticipation à compter du 1er janvier 2009.

La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications à la méthode d'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 avant révision, dont notamment :

- L'option d'évaluer les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition,
- La comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
- La constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charges de la période,
- Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du prix du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie puis est soumis à des tests de dépréciations chaque année ou plus fréquemment quand il existe des indications de perte de valeur. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en autres charges des activités ordinaires.

En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, l'excédent entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis est comptabilisé en goodwill.

En application des dispositions prévues par la norme IFRS 3, le goodwill n'est plus amorti.

- **Méthodes de conversion des transactions en devises**

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

- **Méthodes de conversion des comptes des états financiers des activités à l'étranger**

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le Goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en dirham en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges sont convertis en dirham en utilisant des cours de change approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

- **Actifs**

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles qui sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie. Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Les durées d'utilité estimées sont comprises entre 2 et 5 ans. A contrario, les marques, bases

d'abonnés et parts de marchés générées en interne ne sont pas reconnues en tant qu'immobilisations incorporelles.

AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1er janvier 2004 certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur à cette date.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Frais de recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées lorsque la faisabilité du projet peut être raisonnablement considérée comme assurée.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés : l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et développement engagés par AFRIQUIA GAZ ne sont pas significatifs et sont inscrites en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les principales durées d'utilisation sont revues à chaque clôture et sont les suivantes :

- Constructions et bâtiments 20 ans
- Bouteilles de gaz 20 ans
- Matériels informatiques 5 ans
- Matériels et mobilier de bureau 10 ans
- Matériels de transport 4 à 5 ans

AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1er janvier 2004 certaines immobilisations corporelles à leur juste valeur à cette date.

Le Groupe comptabilise, dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien et de maintenance courants sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Dépréciation des actifs immobilisés

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les évènements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Actifs financiers

Les actifs financiers, dont l'échéance est supérieure à 3 mois sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs à la juste valeur par le résultat ;
- Les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- Les prêts et créances ;
- Les actifs disponibles à la vente.
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

  Il s'agit d'actifs financiers négociés afin d'être revendus à très court terme, détenus à des fins de transaction.
  Les profits et pertes provenant de la variation de juste valeur sur des actifs financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés en résultat dans la période où ils surviennent.
  Il s'agit pour le cas de AFRIQUIA GAZ des titres de placement.

- Actifs financiers détenus jusqu'à échéance

  Les actifs financiers détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers non dérivés, autres que les prêts et créances, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont initialement évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Au 31 décembre 2009, le groupe ne détient aucun actif financier détenu jusqu'à échéance.

- Prêts et créances

  Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine.

  Chez AFRIQUIA GAZ les prêts au personnel sont constatés au niveau de la rubrique « Autres actifs non courants ».

- Actifs financiers disponibles à la vente

  Les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas affectés aux autres catégories d'actifs financiers.

  Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres jusqu'à ce que l'investissement soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu tout ou partie de sa valeur durablement, date à laquelle le profit ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors dans les capitaux propres, est transféré dans le compte de résultat.

  Pour les actifs financiers qui sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Lorsqu'un actif financier disponible à la vente porte des intérêts, le montant de ces intérêts, calculé en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, est comptabilisé en résultat.

Les principaux actifs financiers disponibles à la vente correspondent aux titres de participation non consolidés relatifs à des titres de sociétés non cotées.

Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de stocks de butane et de propane et sont valorisés au coût moyen pondéré. Ces stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Une dépréciation est constituée par comparaison du coût à la valeur nette de réalisation.

Créances d'exploitation et autres

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs et sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les fonds de caisse, les dépôts à vue, les disponibilités en comptes courants ainsi que les placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente, sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amorties.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque AFRIQUIA GAZ a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont ventilés au sein des lignes présentant les flux de trésorerie générés par l'activité, les investissements et le financement.

- **Passifs**

Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes d'exploitation et les comptes bancaires créditeurs.

- Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts liés à l'emprunt.

La ventilation des emprunts entre le passif courant / non courant est basée sur les échéanciers contractuels.

- Instruments financiers dérivés

  Le Groupe n'a recours à aucun instrument financier dérivé et notamment à aucune couverture de change hormis celles consistant à figer le cours des opérations réalisées en monnaies étrangères. De plus, l'activité de la société étant réglementée, l'impact des variations des monnaies n'a aucun effet sur le résultat de l'opération.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'évènements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les contributions au financement des stocks sont comptabilisées au niveau des autres passifs non courants et sont comptabilisées au coût historique.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf dans le cadre de la comptabilisation initiale d'un goodwill pour lequel il existe une différence temporelle ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lors du transfert des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des biens et dès que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Les produits des activités ordinaires liés aux ventes de butane ou de propane sont comptabilisés au moment de la livraison aux clients et sont évalués au prix de vente convenu avec ces derniers.

Coût des biens et services vendus

Les coûts des biens et services vendus comprennent essentiellement l'achat de butane et de propane et sont comptabilisés nets des subventions reçues.

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les intérêts perçus sur les placements.

Les produits de placement sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis.

Impôts

La charge d'impôt comprend la charge d'impôts exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Engagements contractuels et actifs et passifs éventuels

Sur une base annuelle, AFRIQUIA GAZ et ses filiales établissent un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels ils sont partis ou exposés. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe.

Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Information par secteur d'activité

L'activité du groupe est organisée par secteur d'activité :

- Distribution de GPL ;
- Industrie : fabrication et réparation de bouteilles.

Le chiffre d'affaires de chacune des activités prend en compte les produits liés aux consommations de leurs produits par les clients ainsi que les prestations réciproques à chacune de ces activités. Ces dernières sont évaluées sur la base des prix appliqués à la concurrence.

Le résultat opérationnel résulte de la différence entre les produits et les charges opérationnels ventilés par imputation directe, soit à défaut, par le biais de clefs de répartition fondées sur des critères économiques.

Information par secteur géographique

Le deuxième niveau d'information sectorielle est constitué des zones géographiques dans lesquelles opère le Groupe (100% au Maroc).

Trésorerie nette

Elle correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie déduction faite des emprunts.

Résultat par action

Le résultat par action présenté au compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en faisant le rapport entre :

- le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et,
- la somme du nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice et le nombre moyen d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de l'ensemble des actions potentielles dilutives en actions ordinaires.

Au 31 décembre 2011, il n'existe aucune action potentielle dilutive.

I.3. Etats de synthèse de AFRIQUIA GAZ sur les trois derniers exercices (comptes sociaux)

I.3.1. Bilans des trois derniers exercices

- **Bilan de l'exercice 2011**

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC.
	BRUT	AMORTIS.ET PROVIS.	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	**56 067 756,11**	**49 443 620,82**	**6 624 135,29**	**4 554 274,48**
. Frais préliminaires	32 814 091,24	32 814 091,24	0,00	139 850,00
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 253 664,87	16 629 529,58	6 624 135,29	4 414 424,48
. Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	**713 077 906,72**	**77 906,72**	**713 000 000,00**	**713 000 000,00**
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 906,72	77 906,72	0,00	
. Fonds commercial	713 000 000,00		713 000 000,00	713 000 000,00
. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	**2 999 444 259,15**	**1 145 868 529,93**	**1 853 575 729,22**	**1 739 277 061,76**
. Terrains	48 254 317,56		48 254 317,56	48 254 317,56
. Constructions	486 525 465,99	96 629 271,13	389 896 194,86	184 282 975,28
. Installations techniques, matériel et outillage	2 411 733 473,02	1 015 098 257,15	1 396 635 215,87	1 306 181 282,38
. Matériel de transport	12 088 183,24	10 611 028,38	1 477 154,86	2 089 732,74
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	37 411 943,06	23 409 058,72	14 002 884,34	15 966 115,51
. Autres immobilisations corporelles	121 040,00	120 914,55	125,45	1 625,45
. Immobilisations corporelles en cours	3 309 836,28		3 309 836,28	182 501 012,84
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	**225 679 255,97**	**5 475 152,00**	**220 204 103,97**	**220 204 203,97**
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières	444 414,24		444 414,24	444 414,24
. Titres de participation	225 234 941,73	5 475 152,00	219 759 789,73	219 759 789,73
. Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	**0**		**0**	**0**
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
Total I (A+B+C+D+E)	**3 994 269 277,95**	**1 200 865 209,47**	**2 793 404 068,48**	**2 677 035 540,21**
STOCKS (F)	**161 382 812,60**	**0,00**	**161 382 812,60**	**153 985 067,27**
. Marchandises	158 843 278,02		158 843 278,02	151 445 532,69
. Matières et fournitures consommables	2 539 534,58		2 539 534,58	2 539 534,58
. Produits en cours				
. Produits intermédiaires et produits résiduels				
. Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	**2 707 783 310,56**	**42 410 098,00**	**2 665 373 212,56**	**2 661 193 654,39**
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	83 500,00		83 500,00	1 283 500,00
. Clients et comptes rattachés	488 317 164,55	42 410 098,00	445 907 066,55	457 501 253,37
. Personnel débiteur	2 324 304,68		2 324 304,68	2 284 254,33
. Etat débiteur	2 004 695 759,87		2 004 695 759,87	1 746 002 057,18
. Comptes d'associés débiteurs			0,00	
. Autres débiteurs	211 464 665,92		211 464 665,92	451 428 496,48
. Comptes de régularisation actif	897 915,54		897 915,54	2 694 093,03

TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	**150 000,00**		**150 000,00**	**150 000,00**
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)				**7 763,32**
Total II (F+G+H+I)	**2 869 316 123,16**	**42 410 098,00**	**2 826 906 025,16**	**2 815 336 484,98**
TRESORERIE-ACTIF				
. Chèques et valeurs à encaisser				
. Banque, TG et CCP	747 726 568,11		747 726 568,11	251 670 799,67
. Caisse, régies d'avances et accréditifs	160 500,00		160 500,00	220 137,36
Total III	**747 887 068,11**	**0,00**	**747 887 068,11**	**251 890 937,03**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**7 611 472 469,22**	**1 243 275 307,47**	**6 368 197 161,75**	**5 744 262 962,22**

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PREC.
CAPITAUX PROPRES		
. Capital social ou personnel (1)	343 750 000,00	343 750 000,00
. moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 153,52	882 423 153,52
. Ecarts de réévaluation		
. Réserves légales	34 375 000,00	34 375 000,00
. Autres réserves	157 140 000,00	157 140 000,00
. Report à nouveau (2)	139 654 441,37	53 278 935,31
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	350 057 497,26	329 345 406,55
Total des capitaux propres (A)	**1 907 400 092,15**	**1 800 312 495,38**
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	**0**	**0**
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
. Provisions pour charges		
. Provisions pour investissements		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	**1 051 590 409,71**	**1 062 883 903,83**
. Emprunts obligataires	600 000 000,00	600 000 000,00
. Autres dettes de financement : C.M.T	123 782 364,06	153 975 880,88
. Autres dettes de financement : C.F.S	197 642 522,53	182 721 530,80
. Autres dettes de financement : Consignations réservoirs	130 165 523,12	126 186 492,15
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES CHARGES (D)	**48 440 660,74**	**60 067 170,74**
. Provisions pour risques	1 934 600,00	1 934 600,00
. Provisions pour charges	46 506 060,74	58 132 570,74
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	**0**	**0**
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	**3 007 431 162,60**	**2 923 263 569,95**
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	**3 310 003 163,07**	**2 819 664 057,95**
. Fournisseurs et comptes rattachés	3 100 031 784,91	2 620 066 642,61
. Clients créditeurs, avances et acomptes		
. Personnel	2 584 384,57	2 261 971,29
. Organismes sociaux	5 550 384,92	5 495 872,90
. Etat	183 802 825,14	174 930 262,64
. Comptes d'associés		
. Autres créanciers	1 015 743,95	1 247 558,32
. Comptes de régularisation - Passif	17 018 039,58	15 661 750,19
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	**3 056 639,02**	**1 335 334,32**
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	**224,55**	
TOTAL II (F+ G + H)	**3 313 060 026,64**	**2 820 999 392,27**
TRESORERIE - PASSIF		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques (Soldes créditeurs)	47 705 972,51	
TOTAL III	**0**	**0**
TOTAL GENERAL I + II + III	**6 368 197 161,75**	**5 744 262 962,22**

▪ Bilan de l'exercice 2010

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC.
	BRUT	AMORTIS.ET PROVIS.	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	**50 985 281,08**	**46 431 006,60**	**4 554 274,48**	**7 657 693,46**
. Frais préliminaires	32 814 091,24	32 674 241,24	139 850,00	4 430 833,01
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	18 171 189,84	13 756 765,36	4 414 424,48	3 226 860,45
. Primes de remboursement des obligations	0			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	**713 077 906,72**	**77 906,72**	**713 000 000,00**	**713 000 000,00**
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 906,72	77 906,72	0,00	0
. Fonds commercial	713 000 000,00		713 000 000,00	713 000 000,00
. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	**2 725 184 778,02**	**985 907 716,26**	**1 739 277 061,76**	**1 642 509 338,97**
. Terrains	48 254 317,56		48 254 317,56	48 254 317,56
. Constructions	259 497 820,96	75 214 845,68	184 282 975,28	195 841 633,76
. Installations techniques, matériel et outillage	2 186 495 511,35	880 314 228,97	1 306 181 282,38	1 300 974 399,69
. Matériel de transport	11 611 932,25	9 522 199,51	2 089 732,74	2 813 571,17
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	36 703 143,06	20 737 027,55	15 966 115,51	17 978 078,25
. Autres immobilisations corporelles	121 040,00	119 414,55	1 625,45	3 125,45
. Immobilisations corporelles en cours	182 501 012,84		182 501 012,84	76 644 213,09
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	**225 679 355,97**	**5 475 152,00**	**220 204 203,97**	**222 538 003,97**
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières	444 414,24		444 414,24	444 414,24
. Titres de participation	225 234 941,73	5475152	219 759 789,73	222 093 589,73
. Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	**0**		**0**	**0**
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
Total I (A+B+C+D+E)	**3 714 927 321,79**	**1 037 891 781,58**	**2 677 035 540,21**	**2 585 705 036,40**
STOCKS (F)	**153 985 067,27**	**0,00**	**153 985 067,27**	**119 811 671,53**
. Marchandises	151 445 532,69		151 445 532,69	117 272 136,95
. Matières et fournitures consommables	2 539 534,58		2 539 534,58	2 539 534,58
. Produits en cours				
. Produits intermédiaires et produits résiduels				
. Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	**2 703 936 564,70**	**42 742 910,31**	**2 661 193 654,39**	**1 285 828 083,58**
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 486 500,00	203 000,00	1 283 500,00	883 500,00
. Clients et comptes rattachés	500 041 163,68	42 539 910,31	457 501 253,37	315 782 635,14
. Personnel débiteur	2 284 254,33		2 284 254,33	2 128 176,76
. Etat débiteur	1 746 002 057,18		1 746 002 057,18	698 719 716,92
. Comptes d'associés débiteurs			0,00	0
. Autres débiteurs	451 428 496,48		451 428 496,48	263 228 496,48
. Comptes de régularisation actif	2 694 093,03		2 694 093,03	5 085 558,28
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	**150 000,00**		**150 000,00**	**137 154 032,00**
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	**7 763,32**		**7 763,32**	**0,00**
Total II (F+G+H+I)	**2 858 079 395,29**	**42 742 910,31**	**2 815 336 484,98**	**1 542 793 787,11**
TRESORERIE-ACTIF				
. Chèques et valeurs à encaisser				

. Banque, TG et CCP	251 670 799,67		251 670 799,67	575 048 334,53
. Caisse, régies d'avances et accréditifs	220 137,36		220 137,36	182 393,27
Total III	**251 890 937,03**	**0,00**	**251 890 937,03**	**575 230 727,80**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**6 824 897 654,11**	**1 080 634 691,89**	**5 744 262 962,22**	**4 703 729 551,31**

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PREC.
CAPITAUX PROPRES		
. Capital social ou personnel (1)	343 750 000,00	343 750 000,00
. moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 153,52	882 423 153,52
. Ecarts de réévaluation		
. Réserves légales	34 375 000,00	34 375 000,00
. Autres réserves	157 140 000,00	157 140 000,00
. Report à nouveau (2)	53 278 935,31	790 914,37
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	329 345 406,55	293 113 020,94
Total des capitaux propres (A)	**1 800 312 495,38**	**1 711 592 088,83**
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	**0**	**0**
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
. Provisions pour charges		
. Provisions pour investissements		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	**1 062 883 903,83**	**851 799 023,36**
. Emprunts obligataires	600 000 000,00	400 000 000,00
. Autres dettes de financement : C.M.T	153 975 880,88	160 000 000,00
. Autres dettes de financement : C.F.S	182 721 530,80	167 651 865,73
. Autres dettes de financement : Consignations réservoirs	126 186 492,15	124 147 157,63
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES CHARGES (D)	**60 067 170,74**	**71 693 680,74**
. Provisions pour risques	1 934 600,00	1 934 600,00
. Provisions pour charges	58 132 570,74	69 759 080,74
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	**0**	**0**
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	**2 923 263 569,95**	**2 635 084 792,93**
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	**2 819 664 057,95**	**2 066 618 353,45**
. Fournisseurs et comptes rattachés	2 620 066 642,61	1 997 181 790,69
. Clients créditeurs, avances et acomptes		
. Personnel	2 261 971,29	2 233 760,24
. Organismes sociaux	5 495 872,90	4 959 804,19
. Etat	174 930 262,64	42 794 976,57
. Comptes d'associés	-	7 516 269,51
. Autres créanciers	1 247 558,32	656 618,74
. Comptes de régularisation - Passif	15 661 750,19	11 275 133,51
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	**1 335 334,32**	**2 009 000,00**
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)		**17 404,93**
TOTAL II (F+ G + H)	**2 820 999 392,27**	**2 068 644 758,38**
TRESORERIE - PASSIF		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques (Soldes créditeurs)		
TOTAL III	**0**	**0**
TOTAL GENERAL I + II + III	**5 744 262 962,22**	**4 703 729 551,31**

(1) Capital personnel débiteur.

(2) Bénéfice (+) déficitaire (-)

▪ Bilan de l'exercice 2009

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC.
	B R U T	AMORTIS.ET PROVIS.	N E T	N E T
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	**48 373 170,47**	**40 715 477,01**	**7 657 693,46**	**16 466 005,72**
. Frais préliminaires	32 814 091,24	28 383 258,23	4 430 833,01	10 587 284,43
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 559 079,23	12 332 218,78	3 226 860,45	5 878 721,29
. Primes de remboursement des obligations	0			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	**713 077 906,72**	**77 906,72**	**713 000 000,00**	**713 000 000,00**
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 906,72	77 906,72	0,00	
. Fonds commercial	713 000 000,00		713 000 000,00	713 000 000,00
. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	**2 481 166 311,59**	**838 656 972,62**	**1 642 509 338,97**	**1 533 320 081,62**
. Terrains	48 254 317,56		48 254 317,56	48 254 317,56
. Constructions	255 243 317,94	59 401 684,18	195 841 633,76	124 356 423,10
. Installations techniques, matériel et outillage	2 054 106 734,52	753 132 334,83	1 300 974 399,69	1 279 766 824,54
. Matériel de transport	10 914 732,25	8 101 161,08	2 813 571,17	3 519 274,64
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	35 881 956,23	17 903 877,98	17 978 078,25	17 413 535,41
. Autres immobilisations corporelles	121 040,00	117 914,55	3 125,45	4 625,45
. Immobilisations corporelles en cours	76 644 213,09		76 644 213,09	60 005 080,92
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	**228 013 155,97**	**5 475 152,00**	**222 538 003,97**	**135 440 670,24**
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières	444 414,24		444 414,24	444 414,24
. Titres de participation	227 568 741,73	5 475 152,00	222 093 589,73	134 996 256,00
. Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	**0**		**0**	**0**
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
Total I (A+B+C+D+E)	**3 470 630 544,75**	**884 925 508,35**	**2 585 705 036,40**	**2 398 226 757,58**
STOCKS (F)	**119 811 671,53**	**0,00**	**119 811 671,53**	**86 656 964,92**
. Marchandises	117 272 136,95		117 272 136,95	84 117 430,34
. Matières et fournitures consommables	2 539 534,58		2 539 534,58	2 539 534,58
. Produits en cours				
. Produits intermédiaires et produits résiduels				
. Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	**1 322 409 287,58**	**36 581 204,00**	**1 285 828 083,58**	**1 349 618 331,99**
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 086 500,00	203 000,00	883 500,00	1 307 580,00
. Clients et comptes rattachés	352 160 839,14	36 378 204,00	315 782 635,14	386 265 106,66
. Personnel débiteur	2 128 176,76		2 128 176,76	2 671 637,32
. Etat débiteur	698 719 716,92		698 719 716,92	763 957 255,81
. Comptes d'associés débiteurs			0,00	
. Autres débiteurs	263 228 496,48		263 228 496,48	193 379 896,48
. Comptes de régularisation actif	5 085 558,28		5 085 558,28	2 036 855,72
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	**137 154 032,00**	**0**	**137 154 032,00**	**129 520 622,00**
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	**0**		**0**	**15 262,52**
Total II (F+G+H+I)	**1 579 374 991,11**	**36 581 204,00**	**1 542 793 787,11**	**1 565 811 181,43**
TRESORERIE-ACTIF				
. Chèques et valeurs à encaisser				
. Banque, TG et CCP	575 048 334,53		575 048 334,53	384 616 067,82

. Caisse, régies d'avances et accréditifs	182 393,27		182 393,27	160 500,00
Total III	**575 230 727,80**	**0,00**	**575 230 727,80**	**384 776 567,82**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**5 625 236 263,66**	**921 506 712,35**	**4 703 729 551,31**	**4 348 814 506,83**

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PREC.
CAPITAUX PROPRES		
. Capital social ou personnel (1)	343 750 000,00	343 750 000,00
. moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 153,52	882 423 153,52
. Ecarts de réévaluation		
. Réserves légales	34 375 000,00	34 375 000,00
. Autres réserves	157 140 000,00	127 140 000,00
. Report à nouveau (2)	790 914,37	42 265,90
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	293 113 020,94	261 061 148,47
Total des capitaux propres (A)	**1 711 592 088,83**	**1 648 791 567,89**
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	**0**	**0**
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
. Provisions pour charges		
. Provisions pour investissements		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	**851 799 023,36**	**680 909 353,10**
. Emprunts obligataires	400 000 000,00	400 000 000,00
. Autres dettes de financement : C.M.T	160 000 000,00	
. Autres dettes de financement : C.F.S	167 651 865,73	153 436 545,33
. Autres dettes de financement : Consignations réservoirs	124 147 157,63	127 472 807,77
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES CHARGES (D)	**71 693 680,74**	**83 320 190,74**
. Provisions pour risques	1 934 600,00	1 934 600,00
. Provisions pour charges	69 759 080,74	81 385 590,74
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	**0**	**0**
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	**2 635 084 792,93**	**2 413 021 111,73**
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	**2 066 618 353,45**	**1 921 701 314,82**
. Fournisseurs et comptes rattachés	1 997 181 790,69	1 805 223 629,35
. Clients créditeurs, avances et acomptes		1 041 034,94
. Personnel	2 233 760,24	2 443 454,05
. Organismes sociaux	4 959 804,19	5 299 691,55
. Etat	42 794 976,57	98 635 450,23
. Comptes d'associés	7 516 269,51	1 379 404,51
. Autres créanciers	656 618,74	542 286,96
. Comptes de régularisation - Passif	11 275 133,51	7 136 363,23
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	**2 009 000,00**	**2 024 262,52**
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	**17 404,93**	**0**
TOTAL II (F+ G + H)	**2 068 644 758,38**	**1 923 725 577,34**
TRESORERIE - PASSIF		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques (Soldes créditeurs)		12 067 817,76
TOTAL III	**0**	**12067817,76**
TOTAL GENERAL I + II + III	**4 703 729 551,31**	**4 348 814 506,83**

(1) Capital personnel débiteur.

(2) Bénéfice (+) déficitaire (-)

I.3.2. Comptes de Produits et Charges des trois derniers exercices

- **CPC de l'exercice 2011**

NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant l'exercice précédent		
	1	2	3= 1 + 2	4
PRODUITS D'EXPLOITATION				
. Ventes de marchandises (en l'état)	3 664 010 901,96		3 664 010 901,96	3 411 121 878,71
. Ventes de biens et services produits	20 278 679,87		20 278 679,87	36 098 507,17
. Chiffre d'affaires	3 684 289 581,83		3 684 289 581,83	3 447 220 385,88
. Variation de stocks de produits (+-) (1)				
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle- même				
. Subventions d'exploitation				
. Autres produits d'exploitation	26 826 944,03		26 826 944,03	26 561 825,48
. Reprises d'exploitation; transferts de charges	5 675 526,31		5 675 526,31	2 612 110,61
Total I	**3 716 792 052,17**	**0,00**	**3 716 792 052,17**	**3 476 394 321,97**
CHARGES D'EXPLOITATION				
. Achats revendus (2) de marchandises	2 679 233 826,99		2 679 233 826,99	2 461 738 003,46
. Achats consommés (2) de matières et fournitures	59 767 448,19		59 767 448,19	98 464 795,20
. Autres charges externes	226 429 317,21	283 066,15	226 712 383,36	230 766 969,31
. Impôts et taxes	2 553 583,20		2 553 583,20	3 558 353,66
. Charges de personnel	100 231 661,48		100 231 661,48	89 764 713,13
. Autres charges d'exploitation	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
. Dotations d'exploitation	168 390 911,55		168 390 911,55	160 892 518,96
Total II	**3 238 106 748,62**	**283 066,15**	**3 238 389 814,77**	**3 046 685 353,72**
RESULTAT D'EXPLOITATION III (I - II)	**478 685 303,55**	**-283 066,15**	**478 402 237,40**	**429 708 968,25**
PRODUITS FINANCIERS				
. Produits des titres de partic. et autres titres immo.	43 821 537,13		43 821 537,13	39 814 465,50
. Gains de change	659 262,32		659 262,32	1 624 380,29
. Intérêts et autres produits financiers	12 598 037,83		12 598 037,83	17 046 509,54
. Reprises financières; transferts de charges	7763,32		7763,32	
Total IV	**57 086 600,60**	**0,00**	**57 086 600,60**	**58 485 355,33**
CHARGES FINANCIERES				
. Charges d'intérêts	51 870 989,00		51 870 989,00	40 706 927,77
. Pertes de change	295 032,32		295 032,32	675 940,99
. Autres charges financières	820 284,19		820 284,19	6 517 869,40
. Dotations financières				7 763,32
Total V	**52 986 305,51**	**0,00**	**52 986 305,51**	**47 908 501,48**
RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)	**4 100 295,09**	**0,00**	**4 100 295,09**	**10 576 853,85**
RESULTAT COURANT VII (III + VI)	**482 785 598,64**	**-283 066,15**	**482 502 532,49**	**440 285 822,10**
PRODUITS NON COURANTS				
. Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00		15 000,00	95 735 503,48
. Subventions d'équilibre				
. Reprises sur subventions d'investissement				
. Autres produits non courants	3 021 044,72		2 768 927,34	10 311 275,49
. Reprises non courantes; transferts de charges	11 626 510,00		11 626 510,00	11 626 510,00
Total VIII	**14 662 554,72**	**0,00**	**14 410 437,34**	**117 673 288,97**

CHARGES NON COURANTES				
. Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	13 265,35		13 265,35	93 823 368,50
. Subventions accordées				
. Autres charges non courantes	2 288 377,22		2 288 377,22	1 531 240,02
. Dotations non courantes aux amortis.et provisions	0		0	
Total IX	**2 301 642,57**	**0,00**	**2 301 642,57**	**95 354 608,52**
RESULTAT NON COURANT X (VIII - IX)	**12 360 912,15**	**0,00**	**12 108 794,77**	**22 318 680,45**
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +- X)	**495 146 510,79**	**-283 066,15**	**494 611 327,26**	**462 604 502,55**
IMPOTS SUR LES RESULTATS			**144 553 830,00**	**133 259 096,00**
RESULTAT NET XIII (XI - XII)	**495 146 510,79**	**-283 066,15**	**350 057 497,26**	**329 345 406,55**
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	**3 788 541 207,49**	**0,00**	**3 788 289 090,11**	**3 652 552 966,27**
TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	**3 293 394 696,70**	**283 066,15**	**3 438 231 592,85**	**3 323 207 559,72**
RESULTAT NET (Total Produits - Total charges)	**495 146 510,79**	**-283 066,15**	**350 057 497,26**	**329 345 406,55**

▪ CPC de l'exercice 2010

		NATURE	OPERATIONS Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	TOTAUX AU 31/12/2010 3 = 1+2	TOTAUX AU 31/12/2009 3 = 1+2
	I	**PRODUITS D'EXPLOITATION**				
E		.Ventes de m/ses (en l'etat)	3 411 121 878,71		3 411 121 878,71	2 788 897 189,66
X		. Ventes de biens et services produits	36 098 507,17		36 098 507,17	2 647 105,48
P		Chiffre d'affaires	*3 447 220 385,88*	-	*3 447 220 385,88*	*2 791 544 295,14*
L		. Variation de stocks de produits			-	0,00
O		. Immobilisations produites par			-	0,00
I		l'entreprise por elle-même			-	0,00
T		. Subventions d'exploitation			-	0,00
A		. Autres produits d'exploitation	26 561 825,48		26 561 825,48	31 458 569,14
T		. Reprises d'exploitation ,transfert de			-	0,00
I		charges	2 612 110,61		2 612 110,61	369 500,00
O		**TOTAL I**	**3 476 394 321,97**	**-**	**3 476 394 321,97**	**2 823 372 364,28**
N	II	**CHARGES D'EXPLOITATION**				
		. Achats revendus de m/ses	2 461 738 003,46		2 461 738 003,46	1 934 058 480,90
		. Achats consommés de matières te		-	-	0,00
		fournitures	98 464 795,20		98 464 795,20	66 758 589,52
		. Autres charges externes	230 352 155,63	414 813,68	230 766 969,31	192 632 912,69
		. impots et taxes	3 537 594,66	20 759,00	3 558 353,66	2 698 404,70
		. Charges de personnel	89 764 713,13		89 764 713,13	86 457 623,38
		. Autres charges d'exploitation	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
		. Dotation d'exploitation	160 892 518,96		160 892 518,96	158 826 315,76
		TOTAL II	**3 046 249 781,04**	**435 572,68**	**3 046 685 353,72**	**2 442 932 326,95**
	III	**RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)**	**430 144 540,93**	**- 435 572,68**	**429 708 968,25**	**380 440 037,33**
		PRODUITS FINANCIERS				
F		. Produits des titres de participation et		-	-	0,00
I		autres titres immobilisés	39 814 465,50		39 814 465,50	50 043 177,49
N		. Gain de change	1 624 380,29	-	1 624 380,29	295 861,57
A		. Interêts et autres produits financiers	17 046 509,54	-	17 046 509,54	7 468 978,13
N		. Resprises financieses,transferts de		-	-	15 262,52
C		charges		-	-	0,00
I		**TOTAL IV**	**58 485 355,33**	**-**	**58 485 355,33**	**57 823 279,71**
E	V	**CHARGES FINANCIERES**				
R		. Charges d'interêts	40 706 927,77	-	40 706 927,77	40 613 351,37
		. Pertes de change	675 940,99		**675 940,99**	283 460,58
		. Autres charges financieres	6 517 869,40		6 517 869,40	139 763,84
		. Dotations financieres	7 763,32	-	7 763,32	0,00
		TOTAL V	**47 908 501,48**	**-**	**47 908 501,48**	**41 036 575,79**
	VI	**RESULTAT FINANCIER (IV-V)**	**10 576 853,85**	**-**	**10 576 853,85**	**16 786 703,92**
	VII	**RESULTAT COURANT (III+VI)**	**440 721 394,78**	**- 435 572,68**	**440 285 822,10**	**397 226 741,25**
	VIII	**PRODUITS NON COURANTS**				
		. Produits de cessions d'immobilisation	95 735 503,48		95 735 503,48	90 508 516,00
		. Subvention d'equilibre		-	-	-
N		. Reprises sur subventions d'investissement		-	-	-
O		. Autres produits non courants	10 311 275,49		10 311 275,49	334 535,13
N		. Reprises non courantes ,transferts de	11 626 510,00		11 626 510,00	11 626 510,00
		charges		-	-	0,00

C	**TOTAL VIII**	**117 673 288,97**	**-**	**117 673 288,97**	102 469 561,13
O IX	**CHARGES NON COURANTES**				
U	. Valeur nettes d'amortissement des	-	-	-	0,00
R	immobilisations cedées	93 823 368,50	-	93 823 368,50	88 698 858,76
A	. Subventions accordées		-	-	0,00
N	.Autres charges non courantes	1 531 240,02		1 531 240,02	236 126,68
T	. Dotations non courantes aux		-	-	0,00
	amortissements et provisions			-	0,00
	TOTAL IX	**95 354 608,52**	**-**	**95 354 608,52**	**88 934 985,44**
X	**RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)**	**22 318 680,45**	**-**	**22 318 680,45**	**13 534 575,69**
XI	**RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)**	**463 040 075,23**	**- 435 572,68**	**462 604 502,55**	**410 761 316,94**
XII	**IMPOT SUR LES RESULTATS**			**133 259 096,00**	**117 648 296,00**
XIII	**RESULTAT NET**	**463 040 075,23**	**- 435 572,68**	**329 345 406,55**	**293 113 020,94**
XIV	TOTAL DES PRODUITS	**3 652 552 966,27**		**3 652 552 966,27**	**2 983 665 205,12**
	(I+IV+VIII)				
XV	TOTAL DES CHARGES	**3 189 512 891,04**	**- 435 572,68**	**3 323 207 559,72**	**2 690 552 184,18**
	(II+V+IX+XII)				
XVI	RESULTAT NET	**463 040 075,23**	**- 435 572,68**	**329 345 406,55**	**293 113 020,94**
	(XIV-XV)				

▪ CPC de l'exercice 2009

NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant l'exercice précédent		
	1	2	3= 1 + 2	4
PRODUITS D'EXPLOITATION				
. Ventes de marchandises (en l'état)	2 788 897 189,66		2 788 897 189,66	3 114 032 085,46
. Ventes de biens et services produits	2 647 105,48		2 647 105,48	3 043 127,11
. Chiffre d'affaires	2 791 544 295,14		2 791 544 295,14	3 117 075 212,57
. Variation de stocks de produits (+-) (1)	0			
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0			
. Subventions d'exploitation	0			
. Autres produits d'exploitation	31 458 569,14		31 458 569,14	34 301 858,01
. Reprises d'exploitation; transferts de charges	369 500,00		369 500,00	7 903 216,81
Total I	**2 823 372 364,28**	**0,00**	**2 823 372 364,28**	**3 159 280 287,39**
CHARGES D'EXPLOITATION				
. Achats revendus (2) de marchandises	1 934 058 480,90		1 934 058 480,90	2 335 786 044,51
. Achats consommés (2) de matières et fournitures	66 758 589,52		66 758 589,52	47 251 332,27
. Autres charges externes	189 689 315,64	2 943 597,05	192 632 912,69	169 957 581,84
. Impôts et taxes	2 684 441,40	13 963,30	2 698 404,70	3 434 743,79
. Charges de personnel	86 457 623,38		86 457 623,38	84 339 650,01
. Autres charges d'exploitation	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
. Dotations d'exploitation	158 826 315,76		158 826 315,76	151 263 259,19
Total II	**2 439 974 766,60**	**2 957 560,35**	**2 442 932 326,95**	**2 793 532 611,61**
RESULTAT D'EXPLOITATION III (I - II)	**383 397 597,68**	**-2 957 560,35**	**380 440 037,33**	**365 747 675,78**
PRODUITS FINANCIERS				
. Produits des titres de partic. et autres titres immo.	50 043 177,49		50 043 177,49	25 304 741,00
. Gains de change	295 861,57		295 861,57	2 433 130,21
. Intérêts et autres produits financiers	7 468 978,13		7 468 978,13	32 638 409,97
. Reprises financières; transferts de charges	15 262,52		15 262,52	
Total IV	**57 823 279,71**	**0,00**	**57 823 279,71**	**60 376 281,18**
CHARGES FINANCIERES				
. Charges d'intérêts	40 613 351,37		40 613 351,37	35 745 098,25
. Pertes de change	283 460,58		283 460,58	4 441 318,53
. Autres charges financières	139 763,84		139 763,84	107 543,62
. Dotations financières	0			15 262,52
Total V	**41 036 575,79**	**0,00**	**41 036 575,79**	**40 309 222,92**
RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)	**16 786 703,92**	**0,00**	**16 786 703,92**	**20 067 058,26**
RESULTAT COURANT VII (III + VI)	**400 184 301,60**	**-2 957 560,35**	**397 226 741,25**	**385 814 734,04**
PRODUITS NON COURANTS				
. Produits des cessions d'immobilisations	90 508 516,00		90 508 516,00	57 345 766,00
. Subventions d'équilibre	0			
. Reprises sur subventions d'investissement	0			
. Autres produits non courants	334 535,13		334 535,13	141 011,93
. Reprises non courantes; transferts de charges	11 626 510,00		11 626 510,00	37 281 943,55
Total VIII	**102 469 561,13**	**0,00**	**102 469 561,13**	**94 768 721,48**
CHARGES NON COURANTES				
. Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	88 698 858,76		88 698 858,76	55 606 391,64
. Subventions accordées	0			

. Autres charges non courantes	236 126,68		236 126,68	42 681 712,41
. Dotations non courantes aux amortis.et provisions	0			
Total IX	**88 934 985,44**	**0,00**	**88 934 985,44**	**98 288 104,05**
RESULTAT NON COURANT X (VIII - IX)	**13 534 575,69**	**0,00**	**13 534 575,69**	**-3 519 382,57**
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +- X)	**413 718 877,29**	**-2 957 560,35**	**410 761 316,94**	**382 295 351,47**
IMPOTS SUR LES RESULTATS			**117 648 296,00**	**121 234 203,00**
RESULTAT NET XIII (XI - XII)	**413 718 877,29**	**-2 957 560,35**	**293 113 020,94**	**261 061 148,47**
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	**2 983 665 205,12**	**0,00**	**2 983 665 205,12**	**3 314 425 290,05**
TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	**2 569 946 327,83**	**2 957 560,35**	**2 690 552 184,18**	**3 053 364 141,58**
RESULTAT NET (Total Produits - Total charges)	**413 718 877,29**	**-2 957 560,35**	**293 113 020,94**	**261 061 148,47**

I.3.3. Etats des Soldes de Gestion des trois derniers exercices (comptes sociaux)

ESG de l'exercice 2011

I. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)			EXERCICE	EXERCICE PREC.
1		Ventes des marchandises (en l'état)	3 664 010 901,96	3 411 121 878,71
2	-	Achats revendus de marchandises	2 679 233 826,99	2 461 738 003,46
	=	**Marge brute sur ventes en l'2tat**	**984 777 074,97**	**949 383 875,25**
	+	**Production de l'exercice : (3+4+5)**	**20 278 679,87**	**36 098 507,17**
3		. Ventes de biens et services produits	20 278 679,87	36 098 507,17
4		. Variations stock de produits		
5		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	-	**Consommation de l ' exercice : (6+7)**	**286 479 831,55**	**329 231 764,51**
6		. Achats consommés de matières et fournitures	59 767 448,19	98 464 795,20
7		. Autres charges externes	226 712 383,36	230 766 969,31
	=	**Valeur Ajoutée (I+II-III)**	**718 575 923,29**	**656 250 617,91**
8	+	Subventions d ' exploitation		
9	-	Impôts et taxes	2 553 583,20	3 558 353,66
10	-	Charges de personnel	100 231 661,48	89 764 713,13
	=	**Excédent brut d'exploitation (EBE)**	**615 790 678,61**	**562 927 551,12**
	=	**ou Insuffisance brute d'exploitation (IBE)**		
11	+	Autres produits d ' exploitation	26 826 944,03	26 561 825,48
12	-	Autres charges d ' exploitation	1 500 000,00	1 500 000,00
13	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	5 675 526,31	2 612 110,61
14	-	Dotations d'exploitation	168 390 911,55	160 892 518,96
	=	**Résultat d'exploitation (+ ou -)**	**478 402 237,40**	**429 708 968,25**
	+-	**Résultat financier**	**4 100 295,09**	**10 576 853,85**
	=	**Résultat courant (+ ou -)**	**482 502 532,49**	**440 285 822,10**
	+-	**Résultat non courant**	12 108 794,77	22 318 680,45
15	-	**Impôts sur les résultats**	144 553 830,00	133 259 096,00
	=	**Résultat Net de l ' Exercice (+ ou -)**	**350 057 497,26**	**329 345 406,55**

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) – AUTOFINANCEMENT				
1		Résultat net de l'exercice :		
		. Bénéfice +	350 057 497,26	329 345 406,55
		. Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation (1)	163 390 911,55	154 730 812,65
3	+	Dotations financières (1)		
4	+	Dotations non courantes (1)		
5	-	Reprises d'exploitation (2)		
6	-	Reprises financières (2)	360 000,00	
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	11 626 510,00	11 626 510,00
8	-	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	95 735 503,48
9	+	Valeurs Nettes d'Amortissement des immobilisations cédées	13 265,35	93 823 368,50
		CAPACITE D ' AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	**501 460 164,16**	**470 537 574,22**
10	-	Distributions de bénéfices	250 937 500,00	240 625 000,00
		AUTOFINANCEMENT	**250 522 664,16**	**229 912 574,22**

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

ESG de l'exercice 2010

I. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)			EXERCICE	EXERCICE PREC.
1		Ventes des marchandises (en l'état)	3 411 121 878,71	2 788 897 189,66
2	-	Achats revendus de marchandises	2 461 738 003,46	1 934 058 480,90
	=	**Marge brute sur ventes en l'2tat**	**949 383 875,25**	**854 838 708,76**
	+	**Production de l'exercice : (3+4+5)**	**36 098 507,17**	**2 647 105,48**
3		. Ventes de biens et services produits	36 098 507,17	2 647 105,48
4		. Variations stock de produits		
5		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	-	**Consommation de l ' exercice : (6+7)**	**329 231 764,51**	**259 391 502,21**
6		. Achats consommés de matières et fournitures	98 464 795,20	66 758 589,52
7		. Autres charges externes	230 766 969,31	192 632 912,69
	=	**Valeur Ajoutée (I+II-III)**	**656 250 617,91**	**598 094 312,03**
8	+	Subventions d ' exploitation		
9	-	Impôts et taxes	3 558 353,66	2 698 404,70
10	-	Charges de personnel	89 764 713,13	86 457 623,38
	=	**Excédent brut d'exploitation (EBE)**	**562 927 551,12**	**508 938 283,95**
	=	**ou Insuffisance brute d'exploitation (IBE)**		
11	+	Autres produits d ' exploitation	26 561 825,48	31 458 569,14
12	-	Autres charges d ' exploitation	1 500 000,00	1 500 000,00
13	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	2 612 110,61	369 500,00
14	-	Dotations d'exploitation	160 892 518,96	158 826 315,76
	=	**Résultat d'exploitation (+ ou -)**	**429 708 968,25**	**380 440 037,33**
	+ -	**Résultat financier**	**10 576 853,85**	**16 786 703,92**
	=	**Résultat courant (+ ou -)**	**440 285 822,10**	**397 226 741,25**
	+ -	**Résultat non courant**	22 318 680,45	13 534 575,69
15	-	**Impôts sur les résultats**	133 259 096,00	117 648 296,00
	=	**Résultat Net de l ' Exercice (+ ou -)**	**329 345 406,55**	**293 113 020,94**

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) – AUTOFINANCEMENT				
1		Résultat net de l'exercice : . Bénéfice + . Perte -	329 345 406,55	293 113 020,94
2	+	Dotations d'exploitation (1)	154 730 812,65	151 259 474,76
3	+	Dotations financières (1)		
4	+	Dotations non courantes (1)		
5	-	Reprises d'exploitation (2)		
6	-	Reprises financières (2)		
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	11 626 510,00	11 626 510,00
8	-	Produits des cessions d'immobilisations	95 735 503,48	90 508 516,00
9	+	Valeurs Nettes d'Amortissement des immobilisations cédées	93 823 368,50	88 698 858,76
		CAPACITE D ' AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	**470 537 574,22**	**430 936 328,46**
10	-	Distributions de bénéfices	240 625 000,00	230 312 500,00
		AUTOFINANCEMENT	**229 912 574,22**	**200 623 828,46**

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

ESG de l'exercice 2009

I. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)			EXERCICE	EXERCICE PREC.
1		Ventes des marchandises (en l'état)	2 788 897 189,66	3 114 032 085,46
2	-	Achats revendus de marchandises	1 934 058 480,90	2 335 786 044,51
	=	**Marge brute sur ventes en l'2tat**	**854 838 708,76**	**778 246 040,95**
	+	**Production de l'exercice : (3+4+5)**	**2 647 105,48**	**3 043 127,11**
3		. Ventes de biens et services produits	2 647 105,48	3 043 127,11
4		. Variations stock de produits		
5		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	-	**Consommation de l ' exercice : (6+7)**	**259 391 502,21**	**217 208 914,11**
6		. Achats consommés de matières et fournitures	66 758 589,52	47 251 332,27
7		. Autres charges externes	192 632 912,69	169 957 581,84
	=	**Valeur Ajoutée (I+II-III)**	**598 094 312,03**	**564 080 253,95**
8	+	Subventions d ' exploitation		
9	-	Impôts et taxes	2 698 404,70	3 434 743,79
10	-	Charges de personnel	86 457 623,38	84 339 650,01
	=	**Excédent brut d'exploitation (EBE)**	**508 938 283,95**	**476 305 860,15**
	=	**ou Insuffisance brute d'exploitation (IBE)**		
11	+	Autres produits d ' exploitation	31 458 569,14	34 301 858,01
12	-	Autres charges d ' exploitation	1 500 000,00	1 500 000,00
13	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	369 500,00	7 903 216,81
14	-	Dotations d'exploitation	158 826 315,76	151 263 259,19
	=	**Résultat d'exploitation (+ ou -)**	**380 440 037,33**	**365 747 675,78**
	+-	**Résultat financier**	**16 786 703,92**	**20 067 058,26**
	=	**Résultat courant (+ ou -)**	**397 226 741,25**	**385 814 734,04**
	+-	**Résultat non courant**	13 534 575,69	-3 519 382,57
15	-	**Impôts sur les résultats**	117 648 296,00	121 234 203,00
	=	**Résultat Net de l ' Exercice (+ ou -)**	**293 113 020,94**	**261 061 148,47**

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) – AUTOFINANCEMENT				
1		Résultat net de l'exercice :		
		. Bénéfice +	293 113 020,94	261 061 148,47
		. Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation (1)	151 259 474,76	142 480 688,19
3	+	Dotations financières (1)		
4	+	Dotations non courantes (1)		
5	-	Reprises d'exploitation (2)		
6	-	Reprises financières (2)		
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	11 626 510,00	37 128 503,46
8	-	Produits des cessions d'immobilisations	90 508 516,00	57 345 766,00
9	+	Valeurs Nettes d'Amortissement des immobilisations cédées	88 698 858,76	55 606 391,64
		CAPACITE D ' AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	**430 936 328,46**	**364 673 958,84**
10	-	Distributions de bénéfices	230 312 500,00	206 250 000,00
		AUTOFINANCEMENT	**200 623 828,46**	**158 423 958,84**

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

I.3.4. Tableaux de Financement des trois derniers exercices

▪ Tableau de Financement de l'exercice 2011

I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b) Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	3 007 431 162,60	2 923 263 569,95		84 167 592,65
2 * moins actif immobilisé	2 793 404 068,48	2 677 035 540,21	116 368 528,27	
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	**214 027 094,12**	**246 228 029,74**	**32 200 935,62**	
4 * Actif circulant	2 826 906 025,16	2 815 336 484,98	11 569 540,18	0
5 * Moins Passif circulant	3 313 060 026,64	2 820 999 392,27	0,00	492 060 634,37
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	**-486 154 001,48**	**-5 662 907,29**	0,00	**480 491 094,19**
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	**700 181 095,60**	**251 890 937,03**	**448 290 158,57**	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		**250 522 664,16**		**229 912 574,22**
. Capacité d'autofinancement		501 460 164,16		470 537 574,22
. Distributions de bénéfices		-250 937 500,00		-240 625 000,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)	**0**	**15 000,00**		**95 735 503,48**
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		15 000,00		93 254 107,92
. Cessions d'immobilisations financières				2 481 395,56
. Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)	**0**	**7 967 599,51**		
. Augmentation de capital, apports		7 967 599,51		
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)	**0**	**45 726 966,73**		**651 638 424,58**
. Consignations		30 805 975,00		28 601 160,00
. C.F.S.		14 920 991,73		15 069 665,07
. Crédits bancaires				607 967 599,51
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		**304 232 230,40**		**977 286 502,28**
II.EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	**274 330 230,14**	**0**	**337 272 574,35**	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	274 330 230,14		337 272 574,35	
. Acquisitions d'immobilisations financières				
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	**57 020 460,85**		**440 553 544,11**	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	**5 082 475,03**		**2 612 110,61**	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	**336 433 166,02**	**0**	**780 438 229,07**	
III.VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		**480 491 094,19**	**520 188 063,98**	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	**448 290 158,57**			**323 339 790,77**
TOTAL GENERAL	**784 723 324,59**	**784 723 324,59**	**1 300 626 293,05**	**1 300 626 293,05**

▪ Tableau de Financement de l'exercice 2010

I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b) Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	2 923 263 569,95	2 635 084 792,93		288 178 777,02
2 * moins actif immobilisé	2 677 035 540,21	2 585 705 036,40	91 330 503,81	
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	**246 228 029,74**	**49 379 756,53**		**196 848 273,21**
4 * Actif circulant	2 815 336 484,98	1 542 793 787,11	1 272 542 697,87	
5 * Moins Passif circulant	2 820 999 392,27	2 068 644 758,38	**0,00**	752 354 633,89
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	**-5 662 907,29**	**-525 850 971,27**	**520 188 063,98**	**0,00**
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	**251 890 937,03**	**575 230 727,80**		**323 339 790,77**

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		**229 912 574,22**	**0,00**	**200 623 828,46**
. Capacité d'autofinancement		470 537 574,22		430 936 328,46
. Distributions de bénéfices		-240 625 000,00		-230 312 500,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		**95 735 503,48**		**90 508 516,00**
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		93 254 107,92		90 508 516,00
. Cessions d'immobilisations financières		2 481 395,56		
. Récupérations sur créances immobilisées		0		
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)				
. Augmentation de capital, apports				
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		**651 638 424,58**	**0**	**202 348 239,40**
. Consignations		2 039 334		28 132 919,00
. C.F.S.		15 069 665,07		14 215 320,40
. Crédits bancaires		607 967 599,51		160 000 000,00
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		**977 286 502,28**	**0**	**493 480 583,86**
II.EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	**337 272 574,35**	0	**427 067 112,34**	**0**
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	337 272 574,35		339 969 778,61	
. Acquisitions d'immobilisations financières			87 097 333,73	
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	**413 991 718,00**		**31 458 569,14**	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	**2 612 110,61**		**369 500,00**	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	**780 438 229,07**	**0**	**458 895 181,48**	
III.VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	**520 188 063,98**	**0,00**		
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	**0,00**	**323 339 790,77**	**202 521 977,74**	**167 936 575,36**
TOTAL GENERAL	**1 300 626 293,05**	**1 300 626 293,05**	**661 417 159,22**	**661 417 159,22**

▪ Tableau de Financement de l'exercice 2009

I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b) Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	2 635 084 792,93	2 413 021 111,73		222 063 681,20
2 * moins actif immobilisé	2 585 705 036,40	2 398 226 757,58	187 478 278,82	
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	**49 379 756,53**	**14 794 354,15**		**34 585 402,38**
4 * Actif circulant	1 542 793 787,11	1 565 811 181,43		23 017 394,32
5 * Moins Passif circulant	2 068 644 758,38	1 923 725 577,34		144 919 181,04
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	**-525 850 971,27**	**-357 914 395,91**		**167 936 575,36**
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	**575 230 727,80**	**372 708 750,06**	**202 521 977,74**	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)	**230 312 500,00**	**430 936 328,46**	**206 250 000,00**	**364 673 958,84**
. Capacité d'autofinancement		430 936 328,46		364 673 958,84
. Distributions de bénéfices	230 312 500,00		206 250 000,00	
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)	**0**	**90 508 516,00**	**0**	**57 345 766,00**
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		90 508 516,00		57 345 766,00
. Cessions d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)	**0**			
. Augmentation de capital, apports				
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)	**0**	**202 348 239,40**	**0**	**34 445 269,91**
. Consignations		28 132 919,00		21 321 071,00
. C.F.S.		14 215 320,40		13 124 198,91
. Crédits bancaires		160 000 000,00		
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	**230 312 500,00**	**723 793 083,86**	**206 250 000,00**	**456 464 994,75**
II.EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	**427 067 112,34**	**0**	**250 250 830,14**	**0**
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	339 969 778,61		248 116 635,75	
. Acquisitions d'immobilisations financières	87 097 333,73		2 106 800,00	
. Augmentations des créances immobilisées			27 394,39	
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	**31 458 569,14**		**33 965 694,05**	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	**369 500,00**		**4 215 444,36**	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	**458 895 181,48**	**0**	**288 431 968,55**	**0**
III.VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		**167 936 575,36**	**32 780 427,90**	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	**202 521 977,74**			**70 997 401,70**
TOTAL GENERAL	**891 729 659,22**	**891 729 659,22**	**527 462 396,45**	**527 462 396,45**

I.3.5. Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise (A1)

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
Ne sont reprises ci-dessous que les méthodes propres à la société	
I. ACTIF IMMOBILISE	
A. EVALUATION DE L'ENTREPRISE	
1. Immobilisations en non-valeur	Valeur d'entrée
2. Immobilisations incorporelles	Valeur d'entrée
3. Immobilisations corporelles	Valeur d'entrée
4. Immobilisations financières	Valeur d'entrée
B. **CORRECTIONS DE VALEUR**	
1. Méthodes d'amortissement	Linéaire (constant).
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif	Actualisation du cours fin exercice
1. **ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)**	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks	Coût moyen pondéré pour le propane et pièces de rechanges Prix de structure pour le butane
2. Créances	Valeur d'entrée
3. Titres et valeurs de placement	Montant nominal
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif	
2. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	
3. Dettes de financement permanent	Valeur d'entrée
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif	Actualisation du cours fin exercice
3. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Coût d'achat
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif	Conversion des dettes en devises étrangères au cours du jour de clôture
4. TRESORERIE	
1. Trésorerie – Actif	
2. Trésorerie – Passif	
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	

I.3.6. Etat des dérogations (A2) – Exercice 2011

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

I.3.7. Etat des changements de méthodes (A3) – Exercice 2011

INDICATION DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

I.3.8. Tableau des immobilisations (B2) – Exercice 2011

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE 2010	AUGMENTATION Acquisition 2011	AUGMENTATION Production par l'entreprise pour elle même	AUGMENTATION Virement	DIMINUTION Cession	DIMINUTION Retrait	DIMINUTION Virement	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	**50 985 281,08**	**5 082 475,03**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**56 067 756,11**
. Frais préliminaires	32 814 091,24							32 814 091,24
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	18 171 189,84	5 082 475,03						23 253 664,87
. Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**713 077 906,72**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**713 077 906,72**
. Immobilisations en recherche et développement								0,00
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 906,72							77 906,72
. Fonds commercial	713 000 000,00							713 000 000,00
. Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 725 184 778,02**	**274 330 230,14**	**0,00**	**182 603 555,13**	**70 749,01**	**0,00**	**182 603 555,13**	**2 999 444 259,15**
. Terrains	48 254 317,56							48 254 317,56
. Constructions	259 497 820,96	227 027 645,03						486 525 465,99
. Installations techniques matériel et outillage	2 186 495 511,35	42 634 406,54		182 603 555,13				2 411 733 473,02
. Matériel de transport	11 611 932,25	547 000,00			70 749,01			12 088 183,24
. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	36 703 143,06	708 800,00						37 411 943,06
. Autres immobilisations corporelles	121 040,00							121 040,00
.Immobilisations corporelles en cours	182 501 012,84	3 412 378,57					182 603 555,13	3 309 836,28

I.3.9. Tableau des amortissements (B2 bis) – Exercice 2011

	Cumul début exercice 1	dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	VIREMENT	Cumul d'amortissement fin exercice 4=1+2-3
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	**46 431 006,60**	**3 012 614,22**	**0,00**	**0,00**	**49 443 620,82**
Frais préliminaires	32 674 241,24	139 850,00			32 814 091,24
Charges à répartir sur plusieurs exercices	13 756 765,36	2 872 764,22			16 629 529,58
Primes de remboursement des obligations					0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**77 906,72**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**77 906,72**
Immobilisations en recherche et développement					0,00
Brevet, marques, droits et valeurs similaires	77 906,72				77 906,72
Fonds commercial					0,00
Autres immobilisations mcc					0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**985 907 716,26**	**160 378 297,33**	**417 483,66**	**0,00**	**1 145 868 529,93**
Terrains					0,00
Constructions	75 214 845,68	21 414 425,45			96 629 271,13
Installations techniques matériel et outillage	880 314 228,97	135 144 028,18	360 000,00		1 015 098 257,15
Matériel de transport	9 522 199,51	1 146 312,53	57 483,66		10 611 028,38
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	20 737 027,55	2 672 031,17			23 409 058,72
Immobilisations corporelles diverses	119 414,55	1 500,00			120 914,55

I.3.10. Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3) – Exercice 2011

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
31/12/2011	234000	70749,01	57483,66	13265,35	15000	1734,65	
TOTAL		**70 749,01**	**57 483,66**	**13 265,35**	**15 000,00**	**1 734,65**	**0,00**

Tableau des titres de participation (B4) des trois derniers exercices

▪ Tableau des titres de participation de l'exercice 2011

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	résultat net 8	
NATIONALE GAZ		5 000 000,00	100%	87 097 333,73	87 097 333,73	31/12/2010	16 950 303,40	7 224 019,57	7 248 985,00
GAZAFRIC	Empl. GPL	15 000 000,00	50%	42 000 000,00	42 000 000,00	31/12/2010	52 608 651,53	22 863 517,71	7 500 000,00
SALAM GAZ	Empl. GPL	150 000 000,00	20%	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2010	419 434 804,90	128 972 655,52	22 000 000,00
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000,00	50%	22 499 600,00	22 499 600,00	31/12/2010	46 620 707,13	284 145,49	
SODIPIT	Industrie	10 000 000,00	99,99%	18 058 000,00	18 058 000,00	31/12/2010	20 485 925,67	363 182,30	
SOMAS	Stockage GPL	60 000 000,00	8%	11 192 006,00	11 192 006,00	31/12/2010	200 280 871,44	86 672 775,36	4 032 000,00
OMNIUM STOCKAGE	G.P.L	8 400 000,00	100%	8 400 000,00	8 400 000,00	30/06/2011	12 227 360,52	3 176 738,61	3 021 120,00
GENERAL TIRE	Pneumatique	126 000 000,00	4%	5 437 152,00	0				
AFRIQUIA MANAGEMENT	Gest .Managmt	2 000 000,00	25%	492 800,00	492 800,00				
Banque Populaire	Banque	1 093 341 000,00	0%	0	0				9 532,13
ALLO Gaz	Dist. GPL	300 000,00	12%	37 000,00	0				
SETTAT Golf	Gestion Golf	500 000,00	2%	10 000,00	10 000,00				
AB Gaz	Empl. GPL	15 000 000,00	0%	9 850,00	9 850,00	31/12/2010	39 494 716,29	19 564 950,53	9 800,00
THERMALTHECH	Industrie	1 000 000,00	0%	1 000,00	0				
RESOROUTE									100,00
TECHNO SOUDURE	Industrie	8 000 000,00	0	200	200	31/12/2010	4 324 260,01	1 145 734,78	
TOTAL				**225 234 941,73**	**219 759 789,73**				

▪ Tableau des titres de participation de l'exercice 2010

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthese de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	résultat net 8	
NATIONALE GAZ		5 000 000,00	100%	87 097 333,73	87 097 333,73	31/12/2009	21 126 283,83	9 142 936,77	8 998 740,00
GAZAFRIC	Empl. GPL	15 000 000,00	50%	42 000 000,00	42 000 000,00	31/12/2009	45 029 418,92	17 376 052,56	7 500 000,00
SALAM GAZ	Empl. GPL	150 000 000,00	20%	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2009	379 944 328,49	104 451 039,24	18 000 000,00
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000,00	50%	22 499 600,00	22 499 600,00	31/12/2009	46 336 561,71	445 793,77	
SODIPIT	Industrie	10 000 000,00	99,99%	18 058 000,00	18 058 000,00	31/12/2009	20 122 743,37	598 579,58	
SOMAS	Stockage GPL	60 000 000,00	8%	11 192 006,00	11 192 006,00	31/12/2009	161 170 969,60	64 165 462,93	3 072 000,00
OMNIUM STOCKAGE	G.P.L	8 400 000,00	100%	8 400 000,00	8 400 000,00	30/06/2010	11 276 621,91	2 378 766,00	2 223 880,00
GENERAL TIRE	Pneumatique	126 000 000,00	4%	5 437 152,00	0				
AFRIQUIA MANAGEMENT	Gest .Managmt	2 000 000,00	25%	492 800,00	492 800,00				
Banque Populaire	Banque	1 093 341 000,00	0%	0	0				13 279,50
ALLO Gaz	Dist. GPL	300 000,00	12%	37 000,00	0				
SETTAT Golf	Gestion Golf	500 000,00	2%	10 000,00	10 000,00				
AB Gaz	Empl. GPL	15 000 000,00	0%	9 850,00	9 850,00	31/12/2009	29 979 765,76	10 605 674,12	6 566,00
THERMALTHECH	Industrie	1 000 000,00	0%	1 000,00	0				
TECHNO SOUDURE	Industrie	8 000 000,00	0	200	200	31/12/2009	3 178 525,23	1 209 447,49	
TOTAL				**225 234 941,73**	**219 759 789,73**				**39 814 465,50**

▪ Tableau des titres de participation de l'exercice 2009

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au Capital en %	Prix d'acquisition globale	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au C. P. C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
NATIONAL GAZ	Distribution GPL	5 000 000,00	100,00%	87 097 333,73	87 097 333,73	31/12/2008	31 483 347,06	7 671 349,73	19 497 270,00
GAZAFRIC	Emplissage GPL	15 000 000,00	50,00%	42 000 000,00	42 000 000,00	31/12/2007	38 628 005,35	14 103 655,60	6 750 000,00
SALAM GAZ	Emplissage GPL	150 000 000,00	20,00%	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2007	338 514 988,10	83 388 382,76	16 000 000,00
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000,00	50,00%	22 499 600,00	22 499 600,00	31/12/2008	45 740 417,59	150 350,35	
SODIPIT	Industrie	10 000 000,00	99,99%	18 058 000,00	18 058 000,00	31/12/2008	19 524 163,79	153 816,39	
SOMAS	Stockage GPL	60 000 000,00	8,00%	11 192 006,00	11 192 006,00	31/12/2007	97 233 244,31	25 145 552,54	4 032 000,00
OMNIUM STOCKAGE	GPL	8 400 000,00	100,00%	8 400 000,00	8 400 000,00	31/12/2008	9 289 261,91	582 745,00	3 499 464,00
GENERAL TIRE	Pneumatique	126 000 000,00	4,00%	5 437 152,00	0				
MAGHREB OXYGENE	Industrie	81 250 000,00	3,00%	2 106 800,00	2 106 800,00	31/12/2008	167 341 733,53	10 869 551,79	245 203,99
PROACTIS	Gestion	2 000 000,00	25,00%	492 800,00	492 800,00				
BANQUE POPULAIRE	Banque	1 093 341 000,00	0,00%	227 000,00	227 000,00				13 279,50
ALLO GAZ	Distribution GPL	300 000,00	12,00%	37 000,00	0				
SETTAT GOLF	Gestion	500 000,00	2,00%	10 000,00	10 000,00				
AB GAZ	Emplissage GPL	15 000 000,00	0,00%	9 850,00	9 850,00	31/12/2008	28 374 091,64	9 224 210,87	5 880,00
THERMALTHECH	Industrie	1 000 000,00	0,00%	1 000,00	0				
TECHNOSOUDURE	Industrie	8 000 000,00	0,00%	200	200				
AUTRES (REZOROUTE)									80
TOTAL				227 568 741,73	222 093 589,73				50 043 177,49

I.3.11. Tableau des provisions (B5) des trois derniers exercices

▪ Tableau des provisions de l'exercice 2011

Nature	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152,00							5 475 152,00
2. Provisions réglmentées								0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	60 067 170,74						11 626 510,00	48 440 660,74
SOUS TOTAL (B)	**65 542 322,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 626 510,00**	**53 915 812,74**
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	42 742 910,31	5 000 000,00			5332812,31			42 410 098,00
5. Autres Provisions pour risques et charges	1 335 334,32			1997068,02		7763,32	268 000,00	3 056 639,02
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
SOUS TOTAL (A)	**44 078 244,63**	**5 000 000,00**	**0,00**	**1 997 068,02**	**5 332 812,31**	**7 763,32**	**268 000,00**	**45 466 737,02**
TOTAL (A+ B)	**109 620 567,37**	**5 000 000,00**	**0,00**	**1 997 068,02**	**5 332 812,31**	**7 763,32**	**11 894 510,00**	**99 382 549,76**

Tableau des provisions de l'exercice 2010

Nature	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglmentées	5 475 152,00							5 475 152,00
3. Provisions durables pour risques et charges	71 693 680,74						11 626 510,00	60 067 170,74
SOUS TOTAL (B)	**77 168 832,74**						**11 626 510,00**	**65 542 322,74**
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	36 581 204,00	6 161 706,31						42 742 910,31
5. Autres Provisions pour risques et charges	2 009 000,00		7 763,32				681 429,00	1 335 334,32
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (A)	**38 590 204,00**	**6 161 706,31**	**7 763,32**				**681 429,00**	**44 078 244,63**
TOTAL (A+ B)	**115 759 036,74**	**6 161 706,31**	**7 763,32**				**12 307 939,00**	**109 620 567,37**

Tableau des provisions de l'exercice 2009

Nature	Montant début d'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152,00							5 475 152,00
2. Provisions réglementées								0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	83 320 190,74						11 626 510,00	71 693 680,74
SOUS TOTAL (A)	**88 795 342,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 626 510,00**	**77 168 832,74**
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	29 014 363,00	7 566 841,00						36 581 204,00
5. Autres Provisions pour risques et charges	2 024 262,52					15 262,52		2 009 000,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
SOUS TOTAL (B)	**31 038 625,52**	**7 566 841,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**15 262,52**	**0,00**	**38 590 204,00**
TOTAL (A+ B)	**119 833 968,26**	**7 566 841,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**15 262,52**	**11 626 510,00**	**115 759 036,74**

I.3.12. Tableau des créances (B6) des trois derniers exercices

▪ Tableau des créances de l'exercice 2011

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	**444 414,24**	**444 414,24**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	444 414,24	444 414,24						
DE L'ACTIF CIRCULANT	**2 707 783 310,56**	**0,00**	**2 707 783 310,56**	**0,00**	**0,00**	**2 004 695 759,87**	**158 355 783,14**	**87 603 518,19**
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	83 500,00		83 500,00					
* Clients et comptes rattachés	488 317 164,55		488 317 164,55					34 494 635,41
* Personnel	2 324 304,68		2 324 304,68					
* Etat	2 004 695 759,87		2 004 695 759,87			2 004 695 759,87		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	211 464 665,92		211 464 665,92				158 355 783,14	53 108 882,78
* Comptes de régularisation - Actif	897 915,54		897 915,54					

▪ Tableau des créances de l'exercice 2010

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	**444 414,24**	**444 414,24**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	444 414,24	444 414,24						
DE L'ACTIF CIRCULANT	**2 703 936 564,70**	**0,00**	**2 703 936 564,70**	**0,00**	**0,00**	**1 746 002 057,18**	**398 319 613,70**	**132 718 601,36**
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 486 500,00		1 486 500,00					
* Clients et comptes rattachés	500 041 163,68	42 539 910	457 501 253,68					79 609 718,58
* Personnel	2 284 254,33		2 284 254,33					
* Etat	1 746 002 057,18		1 746 002 057,18			1 746 002 057,18		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	454 428 496,48		454 428 496,48				398 319 613,70	53 108 882,78
* Comptes de régularisation - Actif	2 694 093,03		2 694 093,03					

▪ Tableau des créances de l'exercice 2009

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	**444 414,24**	**444 414,24**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	444 414,24	444 414,24						
DE L'ACTIF CIRCULANT	**1 322 409 287,58**	**0,00**	**1 322 409 287,58**	**0,00**	**0,00**	**698 719 716,92**	**309 507 332,86**	**67 840 663,90**
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 086 500,00		1 086 500,00					
* Clients et comptes rattachés	352 160 839,14		352 160 839,14				46 278 836,38	67 840 663,90
* Personnel	2 128 176,76		2 128 176,76					
* Etat	698 719 716,92		698 719 716,92			698 719 716,92		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	263 228 496,48		263 228 496,48				263 228 496,48	
* Comptes de régularisation - Actif	5 085 558,28		5 085 558,28					

I.3.13. Tableau des dettes (B7) des trois derniers exercices

▪ Tableau des dettes de l'exercice 2011

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	**1 051 590 409,71**	**1 001 115 996,22**	**50 474 413,49**	**0,00**	**0,00**	**197 642 522,53**	**0,00**	**0,00**
* Emprunts obligataires	600 000 000	600 000 000,00						
* Autres dettes de financement CMT	123 782 364,06	100 134 894,60	23 647 469,46					
* Autres dettes de financement	327 808 045,65	300 981 101,62	26 826 944,03			197 642 522,53		
DU PASSIF CIRCULANT	**3 310 003 163,07**	**0,00**	**3 310 003 163,07**	**0,00**	**1 839 381 407,53**	**189 353 210,06**	**0,00**	**707 089 669,34**
* Fournisseurs et comptes rattachés	3 100 031 784,91		3 100 031 784,91		1 839 381 407,53			707 089 669,34
* Clients créditeurs, avances et acomptes	0,00		0,00					
* Personnel	2 584 384,57		2 584 384,57					
* Organismes sociaux	5 550 384,92		5 550 384,92			5 550 384,92		
* Etat	183 802 825,14		183 802 825,14			183 802 825,14		
* Compte d'associés	0		0					
* Autres créanciers	1 015 743,95		1 015 743,95					
* Comptes de régularisation - Passif	17 018 039,58		17 018 039,58					

▪ Tableau des dettes de l'exercice 2010

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	**1 062 883 903,00**	**1 014 096 161,00**	**48 787 742,00**	**0,00**	**0,00**	**182 721 530,80**	**0,00**	**0,00**
* Emprunts obligataires	600 000 000	600 000 000,00						
* Autres dettes de financement CMT	146 008 281	123 782 364	22 225 917					
* Autres dettes de financement	316 875 622	290 313 797	26 561 825			182 721 530,80		
DU PASSIF CIRCULANT	**2 819 664 058,00**	**0,00**	**2 819 664 058,00**	**0,00**	**1 530 435 783,24**	**180 426 135,54**	**0,00**	**446 470 291,31**
* Fournisseurs et comptes rattachés	2 620 066 643		2 620 066 643		1 530 435 783,24		0	446 470 291,31
* Clients créditeurs, avances et acomptes	0,00		0,00					
* Personnel	2 261 971		2 261 971					
* Organismes sociaux	5 495 873		5 495 873			5 495 872,90		
* Etat	174 930 263		174 930 263			174 930 262,64		
* Compte d'associés	0		0					
* Autres créanciers	1 247 558		1 247 558					
* Comptes de régularisation - Passif	15 661 750		15 661 750					

▪ Tableau des dettes de l'exercice 2009

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	**851 799 023,36**	**399 314 260,21**	**452 484 763,15**	**0,00**	**0,00**	**167 651 865,73**	**0,00**	**0,00**
* Emprunts obligataires	400 000 000,00		400 000 000,00					
* Autres dettes de financement CMT	160 000 000,00	138 973 805,99	21 026 194,01					
* Autres dettes de financement	291 799 023,36	260 340 454,22	31 458 569,14			167 651 865,73		
DU PASSIF CIRCULANT	**2 066 618 353,45**	**0,00**	**2 066 618 353,45**	**0,00**	**1 204 279 437,11**	**47 754 780,76**	**117 710 155,63**	**291 194 919,02**
* Fournisseurs et comptes rattachés	1 997 181 790,69		1 997 181 790,69		1 204 279 437,11		117 710 155,63	291 194 919,02
* Clients créditeurs, avances et acomptes			0					
* Personnel	2 233 760,24		2 233 760,24					
* Organismes sociaux	4 959 804,19		4 959 804,19			4 959 804,19		
* Etat	42 794 976,57		42 794 976,57			42 794 976,57		
* Compte d'associés	7 516 269,51		7 516 269,51					
* Autres créanciers	656 618,74		656 618,74					
* Comptes de régularisation - Passif	11 275 133,51		11 275 133,51					

Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8) – Exercice 2011

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données :				Néant	
Sûretés reçues :	3 800 000,00 13 462 524,54	Hypothèques Cautionnement			

(1) – Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(Entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

I.3.14. Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail (B9) – Exercice 2011

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions * Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires * Autres engagements donnés	31 728 894,52	81 828 516,20
TOTAL (1) (1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	**31 728 894,52**	**81 828 516,20**

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions * Autres engagements reçus	NEANT	NEANT
TOTAL		

I.3.15. Etat de répartition du capital social (C1) – Exercice 2011

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés(1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
Afriquia SMDC	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	1 306 252	1 306 252	100	130 625 200,00		130 625 200,00
Akwa Holding	Km 7 , Rte Rabat Casa Ain Sebaâ	1 031 513	1 031 513	100	103 151 300,00		103 151 300,00
Flottant Bourse	casablanca	720 094	719 052	100	72 009 400,00		72 009 400,00
Al watanya	83,Av;de l'Armée Royale casablanca	171 877	171 877	100	17 187 700,00		17 187 700,00
Atlanta	181,Bd d'anfa casablanca	137 500	137 500	100	13 750 000,00		13 750 000,00
C D G	Place My Hassan Tour Mamounia RABAT	68 750	68 750	100	6 875 000,00		6 875 000,00
RCAR	Place My Hassan Tour Mamounia RABAT	1 000	1 000	100	100 000,00		100 000,00
M.Mohamed BENNIS	77, Bd EL Figuigui casablanca	500	500	100	50 000,00		50 000,00
Sté <<BMCE CAPITAL BOURSE>>	Tour BMCE Rond Point Hassan II casa	5	1 047	100	500		500
M.Akhannouch Aziz	211 avenue de la Mecque Californie	2	2	100	200		200
M.Wakrim Ali	Rue des Jasmins Av A Ain sebâa	2	2	100	200		200
M.Mohamed Rachid IDRISSI KAITOUNI	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	2	2	100	200		200
Maghreb Oxygène	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	2	2	100	200		200
M.Mohamed Bouzaid OUAISSI	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	0	1	100	100		100
Mme;Lamia MERZOUKI	68 Bd Abellah ben kaddour Casablanca	1	0	0	0		0
		3 437 500	**3 437 500,00**	**100**	**343 750 000,00**		**343 750 000,00**

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante

I.3.16. Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des trois derniers exercices (C2)

- **Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2011**

	MONTANT		MONTANT
A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		**B.AFFECTATION DES RESULTATS**	
(Décision du 29/03/2010…….....)		.Reserve légale	
.Report à nouveau	53 278 935,31	.Autres réserves	
.Résultats nets en instance d'affectation	-	.Tantiémes(réseves reglementées)	-
.Resultat net de l'exercice	329 345 406,55	.Dividendes	250 937 500,00
.Prélévements sur les reserves	-	.Autres affectations	-
.Autres prélévements	-	.Report à nouveau	131 686 841,86
TOTAL A	**382 624 341,86**	**TOTAL B**	**382 624 341,86**

Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2010

	MONTANT		MONTANT
A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		**B.AFFECTATION DES RESULTATS**	
(Décision du 29/03/2010…….....)		.Reserve légale	
.Report à nouveau	790 914,37	.Autres réserves	
.Résultats nets en instance d'affectation	-	.Tantiémes(réseves reglementées)	-
.Resultat net de l'exercice	293 113 020,94	.Dividendes	240 625 000,00
.Prélévements sur les reserves	-	.Autres affectations	-
.Autres prélévements	-	.Report à nouveau	53 278 935,31
TOTAL A	**293 903 935,31**	**TOTAL B**	**293 903 935,31**

Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2009

	MONTANT		MONTANT
A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		**B.AFFECTATION DES RESULTATS**	
(Décision du 29/03/2010…….....)		.Reserve légale	10 000 000,00
.Report à nouveau	42 265,90	.Autres réserves	20 000 000,00
.Résultats nets en instance d'affectation	-	.Tantiémes(réseves reglementées)	
.Resultat net de l'exercice	261 061 148,47	.Dividendes	230 312 500,00
.Prélévements sur les reserves	-	.Autres affectations	-
.Autres prélévements	-	.Report à nouveau	790 914,37
TOTAL A	**261 103 414,37**	**TOTAL B**	**261 103 414,37**

I.3.17. Datation et événements postérieurs (C5) au dernier exercice clos.

I Datation

Date de clôture [1]	**31 décembre 2011**
Date d'établissement des états de synthèse [2]	**13 février 2012**

[1] Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

[2] Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS	
	* Favorables	NEANT
	* Défavorables	NEANT

I.4. Etats de synthèse consolidés de AFRIQUIA GAZ relatifs aux trois derniers exercices

I.4.1. Bilan consolidé des trois derniers exercices

- **Bilan consolidé de l'exercice 2011**

Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2011 Données en KDH		31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
	Ecart d'acquisition	625 289	625 289
	Immobilisations incorporelles		-
	Immobilisations corporelles	2 234 184	2 120 169
	Immobilisations financières	20 697	20 697
	Titres mis en équivalence	154 988	149 424
	Autres Immobilisations financières	1310	1 029
Actif immobilisé		3 036 468	2 916 608
	Autres actifs non courants	92 287	11 285
	Impôts différés actif	126 482	128 858
Total des autres actifs non courants		218 769	140 143
Total Actif non courant		3 255 237	3 056 751
	Stocks	164 182	156 389
	Clients	446 614	453 564
	Titres de placement	417	4 248
	Actif d'impôts exigible	614	792
	Autres créances et comptes de régularisation	2 348 394	2 336 940,00
Actifs d'exploitation		2 960 221	2 951 933
Trésorerie Actif		721 696	285 001
Total des actifs courants		3 681 917	3 236 934
Total Actif		6 937 154	6 293 685

PASSIF			
	Capital	343 750	343 750
	Prime d'emission	842 674	842 674
	Réserves Consolidées	296 033	205 092
	Résultat consolidés	362 730	333 911
Total Capitaux propres part du groupe		1 845 187	1 725 427
	Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres		1 845 190	1 725 430
	Dettes de financement à plus d'un an	891 184	963 430
	Autres passifs non courants	514 410	479 062
	Passif d'impôt exigible		-
	Impôts différés - Passif		-
Total des passifs non courants		1 405 594	1 442 492
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 209 273	2 748 966
	Dettes de financement à moins d'un an	64 278	61 006
	Passif d'impôts exigible	14 462	15 399
	Autres dettes et comptes de régularisation	263 671	233 856
Dettes d'exploitation		3 551 684	3 059 227
Trésorerie et équivalents		134 686	66 536
Total des passifs courants		3 686 370	3 125 763
Total Passif		6 937 154	6 293 685

▪ Bilan consolidé au 31 décembre 2010

Bilan consolidé au 31 décembre 2010		31/12/2010	31/12/2009
ACTIF			
	Ecart d'acquisition	625 289	577 730
	Immobilisations incorporelles	-	-
	Immobilisations corporelles	2 120 169	1 893 551
	Immobilisations financières	20 697	22 033
	Titres mis en équivalence	149 424	140 196
	Autres Immobilisations financières	1 029	461
Actif immobilisé		2 916 608	2 633 971
	Autres actifs non courants	11 285	75 129
	Impôts différés actif	128 858	130 062
Total des autres actifs non courants		140 143	205 191
Total Actif non courant		3 056 751	2 839 162
	Stocks	156 389	126 710
	Clients	453 564	331 638
	Titres de placement	4 248	43 653
	Actif d'impôt exigible	792	4 901
	Autres créances et comptes de régularisation	2 336 940	919 683
Actifs d'exploitation		2 951 933	1 426 585
Trésorerie Actif		285 001	582 048
Total des actifs courants		3 236 934	2 008 633
Total Actif		6 293 685	4 847 795

PASSIF			
Dossier d'information 2011	Capital	343 750	343 750
	Prime d'emission	842 674	842 674
	Réserves Consolidées	205 092	24 721
	Résultat consolidés	333 911	284 677
Total Capitaux propres part du groupe		1 725 427	1 495 822
	Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres		1 725 430	1 495 825
	Dettes de financement à plus d'un an	963 430	322 543
	Autres passifs non courants	479 062	419 747
	Impôts différés - Passif	-	-
Total des passifs non courants		1 442 492	742 290
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 748 966	2 033 473
	Dettes de financement à moins d'un an	61 006	447 216
	Passif d'impôt exigible	15 399	1 450
	Autres dettes et comptes de régularisation	233 856	112 251
Dettes d'exploitation		3 059 227	2 594 390
Trésorerie et équivalents		66 536	15 290
Total des passifs courants		3 125 763	2 609 680
Total Passif		6 293 685	4 847 795

PASSIF			
	Capital	343 750	343 750
	Prime d'emission	842 674	842 674
	Réserves Consolidées	205 092	24 721
	Résultat consolidés	333 911	284 677
Total Capitaux propres part du groupe		1 725 427	1 495 822
	Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres		1 725 430	1 495 825
	Dettes de financement à plus d'un an	963 430	322 543
	Autres passifs non courants	479 062	419 747
	Impôts différés - Passif	-	-
Total des passifs non courants		1 442 492	742 290
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 748 966	2 033 473
	Dettes de financement à moins d'un an	61 006	447 216
	Passif d'impôt exigible	15 399	1 450

	Autres dettes et comptes de régularisation	233 856	112 251
Dettes d'exploitation		3 059 227	2 594 390
Trésorerie et équivalents		66 536	15 290
Total des passifs courants		3 125 763	2 609 680
Total Passif		6 293 685	4 847 795

▪ Bilan consolidé de l'exercice 2009

Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2009 Données en KDH		31/12/2009	31/12/2008
ACTIF			
	Ecart d'acquisition	577 730	572 501
	Immobilisations incorporelles	-	
	Immobilisations corporelles	1 893 551	1 607 307
	Immobilisations financières	22 033	21 940
	Titres mis en équivalence	140 196	137 201
	Autres Immobilisations financières	461	461
Actif immobilisé		2 633 971	2 339 410
	Autres actifs non courants	75 129	180 293
	Impôts différés actif	130 062	157 490
Total des autres actifs non courants		205 191	337 783
Total Actif non courant		2 839 162	2 677 193
	Stocks	126 710	94 289
	Clients	331 638	411 939
	Titres de placement	43 653	493
	Actif d'impôts exigible	4 901	
	Autres créances et comptes de régularisation	919 683	772639
Actifs d'exploitation		1 426 585	1 279 360
Trésorerie Actif		582 048	
Total des actifs courants		2 008 633	1 665 074
Total Actif		4 847 795	4 342 267

PASSIF			
	Capital	343 750	343 750
	Prime d'emission	842 674	842 674
	Réserves Consolidées	24 721	26 268
	Résultat consolidés	284 677	236 034
Total Capitaux propres part du groupe		1 495 822	1 448 726
	Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres		1 495 825	1 448 729
	Dettes de financement à plus d'un an	322 543	512 736
	Autres passifs non courants	419 747	387 728
	Passif d'impôt exigible	-	-
	Impôts différés - Passif		-
Total des passifs non courants		742 290	900 464
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 033 473	1 801 795
	Dettes de financement à moins d'un an	447 216	17 548
	Passif d'impôts exigible	1 450	153 537
	Autres dettes et comptes de régularisation	112 251	
Dettes d'exploitation		2 594 390	1 972 880
Trésorerie et équivalents		15 290	20 194
Total des passifs courants		2 609 680	1 993 074
Total Passif		4 847 795	4 342 267

I.4.2. Compte de résultat consolidé des trois derniers exercices

- **Compte de résultat consolidé de l'exercice 2011**

En K MAD	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010
Produits des activités ordinaires	**3 453 994**	**3 245 578**
Autres produits	33 534	31 448
Coût des biens et services vendus	-2 442 214	-2 288 310
Charges de personnel	-114 307	-106 658
Autres charges et produits opérationnels	-202 539	-212 982
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	**728 468**	**669 076**
Dotations aux amortissements	-196 738	-188 608
Résultat opérationnel	**531 730**	**480 468**
Produits de trésorerie et équivalents	3 168	3 382
Coût de l'endettement financier brut	-69 766	-64 783
Coût de l'endettement financier net	**-66 598**	**-61 401**
Autres charges et produits financiers	5 498	3 498
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	**470 630**	**422 566**
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	35 062	35 063
Impôts sur les résultats	-142 962	-123 718
Résultat net consolidé	**362 730**	**333 911**
Autres charges et produits		0
Résultat global de la période	**362 730**	**333 911**
Intérêts minoritaires		0
Résultat net-Part du Groupe	**362 730**	**333 911**
Résultat net par action en MAD	106	97
Résultat dilué par action en MAD	106	97

Compte de résultat consolidé de l'exercice 2010

En K MAD	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2009
Produits des activités ordinaires	**3 245 578**	**2 605 783**
Autres produits	31 448	20 793
Coût des biens et services vendus	-2 288 310	-1 752 701
Charges de personnel	-106 658	-108 946
Autres charges et produits opérationnels	-212 982	-190 865
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	**669 076**	**574 064**
Dotations aux amortissements	-188 608	-164 931
Résultat opérationnel	**480 468**	**409 133**
Produits de trésorerie et équivalents	3 382	1 532
Coût de l'endettement financier brut	-64 783	-49 438
Coût de l'endettement financier net	**-61 401**	**-47 906**
Autres charges et produits financiers	3 498	5 747
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	**422 566**	**366 974**
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	35 063	27 069
Impôts sur les résultats	-123 718	-109 366
Résultat net consolidé	**333 911**	**284 677**
Autres charges et produits	0	0
Résultat global de la période	**333 911**	**284 677**
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net-Part du Groupe	**333 911**	**284 677**
Résultat net par action en MAD	97	83
Résultat dilué par action en MAD	97	83

Compte de résultat consolidé de l'exercice 2009

En K MAD	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Produits des activités ordinaires	**2 605 783**	**2 811 722**
Autres produits	20 793	21 725
Coût des biens et services vendus	-1 752 701	-2 057 252
Charges de personnel	-108 946	-94 500
Autres charges et produits opérationnels	-190 865	-190 724
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	**574 064**	**490 971**
Dotations aux amortissements	-164 931	-162 113
Résultat opérationnel	**409 133**	**328 857**
Produits de trésorerie et équivalents	1 532	28 653
Coût de l'endettement financier brut	-49 438	-38 918
Coût de l'endettement financier net	**-47 906**	**-10 265**
Autres charges et produits financiers	5 747	-323
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	**366 974**	**318 269**
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	27 069	25 965
Impôts sur les résultats	-109 366	-108 200
Résultat net consolidé	**284 677**	**236 034**
Autres charges et produits	0	0
Résultat global de la période	**284 677**	**236 034**
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net-Part du Groupe	**284 677**	**236 034**
Résultat net par action en MAD	83	69
Résultat dilué par action en MAD	83	69

I.4.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé des trois derniers exercices

- **Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2011**

En K MAD	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010
Résultat net consolidé	**362 730,00**	**333 911**
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
* Dotations aux amortissements	196 738	188 608
* Charges produits sans effets de trésorerie	-48 110	-30 727
* Reprises de dettes de consignation	-16 237	-20 018
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-10 270	-9 338
Marge brute d'autofinancement	**484 851**	**452 536**
Variation des actifs et passifs d'exploitation	479 553	-520 681
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**964 404**	**-68 145**
Acquisition de titres non consolidés		
Cession de sociétés non consolidés		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise		-77 384
Investissements en immobilisations corporelles	-310 405	-265 965
Titres de placement		
Variation de périmètre		
Autres		2 336
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-310 404**	**-341 012**
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-242 970	-240 625
Souscription d'emprunt		600 000
Remboursement d'emprunt	-22 226	-406 024
Variations des autres actifs et passifs financiers	-20 259	107 513
Autres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**-285 455**	**60 864**
Mouvements de conversion		0
Variation de trésorerie	**368 545**	**-348 293**
Trésorerie d'ouverture	218 466	566 758
Trésorerie de clôture	587 010	218 466

▪ Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2010

En K MAD	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2009
Résultat net consolidé	**333 911**	**284 676**
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
* Dotations aux amortissements	188 608	164 930
* Charges produits sans effets de trésorerie	-30 727	-16 527
* Reprises de dettes de consignation	-20 018	-25 327
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-9 338	-4 318
Marge brute d'autofinancement	**452 536**	**403 434**
Variation des actifs et passifs d'exploitation	-520 681	90 803
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**-68 145**	**494 237**
Acquisition de titres non consolidés		
Cession de sociétés non consolidés		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-77 384	-87 097
Investissements en immobilisations corporelles	-265 965	-260 731
Titres de placement		
Variation de périmètre		-26 497
Autres	2 336	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-341 012**	**-374 324**
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-240 625	-230 313
Souscription d'emprunt	600 000	160 000
Remboursement d'emprunt	-406 024	
Variations des autres actifs et passifs financiers	107 513	151 638
Autres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**60 864**	**81 326**
Mouvements de conversion	0	0
Variation de trésorerie	**-348 293**	**201 238**
Trésorerie d'ouverture	566 758	365 520
Trésorerie de clôture	218 466	566 758

▪ Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2009

En K MAD	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Résultat net consolidé	**284 676**	**236 034**
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
* Dotations aux amortissements	164 930	162 113
* Charges produits sans effets de trésorerie	-16 527	-11 609
* Reprises de dettes de consignation	-25 327	-21 262
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-4 318	-3 965
Marge brute d'autofinancement	**403 434**	**361 311**
Variation des actifs et passifs d'exploitation	90 803	52 550
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**494 237**	**413 861**
Acquisition de titres non consolidés		-2 107
Cession de sociétés non consolidés		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-87 097	
Investissements en immobilisations corporelles	-260 731	-202 032
Titres de placement		
Variation de périmètre	-26 497	
Autres		-27
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-374 324**	**-204 166**
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-230 313	-206 250
Souscription d'emprunt	160 000	0
Variations des autres actifs et passifs financiers	151 638	-86 198
Autres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**81 326**	**-292 448**
Mouvements de conversion	0	0
Variation de trésorerie	**201 238**	**-82 753**
Trésorerie d'ouverture	365 520	448 273
Trésorerie de clôture	566 758	365 520

I.4.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés des trois derniers exercices

- **Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2011**

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidées	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2008	**343 750**	**842 674**	**309 398**	**1 495 822**	**3**	**1 495 825**
Dividendes			-240 825	**-240 625**		**-240 625**
Résultat net de l'exercice			333 911	**333 911**		**333 911**
Titres d'auto-contrôle			136 319	**136 319**		**136 319**
Autres variations						**0**
Situation au 31 décembre 2009	**343 750**	**842 674**	**539 003**	**1 725 427**	**3**	**1 725 430**
Dividendes			-242 970	**-242 970**		**-242 970**
Résultat net de l'exercice			362 730	**362 730**		**362 730**
Titres d'auto-contrôle			0	**0**		**0**
Autres variations						**0**
Situation au 31 décembre 2010	**343 750**	**842 674**	**658 763**	**1 845 187**	**3**	**1 845 190**

▪ Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2010

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidées	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2008	**343 750**	**842 674**	**262 303**	**1 448 726**	**3**	**1 448 729**
Dividendes			-230 313	**-230 313**		**-230 313**
Résultat net de l'exercice			284 677	**284 677**		**284 677**
Titres d'auto-contrôle			-7 269	**-7 269**		**-7 269**
Autres variations						**0**
Situation au 31 décembre 2009	**343 750**	**842 674**	**309 398**	**1 495 822**	**3**	**1 495 825**
Dividendes			-240 625	**-240 625**		**-240 625**
Résultat net de l'exercice			333 911	**333 911**		**333 911**
Titres d'auto-contrôle			136 318	**136 318**		**136 318**
Autres variations						**0**
Situation au 31 décembre 2010	**343 750**	**842 674**	**539 003**	**1 725 427**	**3**	**1 725 430**

▪ Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2009

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidées	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2007	**343 750**	**842 674**	**361 667**	**1 548 090**	**3**	**1 548 093**
Dividendes			-206 250	**-206 250**		**-206 250**
Résultat net de l'exercice			236 034	**236 034**		**236 034**
Titres d'auto-contrôle			-129 148	**-129 148**		**-129 148**
Autres variations						**0**
Situation au 31 décembre 2008	**343 750**	**842 674**	**262 303**	**1 448 726**	**3**	**1 448 729**
Dividendes			-230 313	**-230 313**		**-230 313**
Résultat net de l'exercice			284 677	**284 677**		**284 677**
Titres d'auto-contrôle			-7 269	**-7 269**		**-7 269**
Autres variations						**0**
Situation au 31 décembre 2009	**343 750**	**842 674**	**309 398**	**1 495 822**	**3**	**1 495 825**

Bulletin de souscription aux billets de trésorerie

Bulletin de souscription ferme et irrévocable

EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE DE AFRIQUIA GAZ

Destinataire

[…]

Fax : […]

Date

[ ]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Nom, prénom / Dénomination / Raison sociale	……	**Nom du teneur de compte**	……
N° de compte	……	**Dépositaire**	……
Téléphone	……	**Fax**	……
Code d'identité[12]	……	**Qualité souscripteur**[13]	……
Nationalité du souscripteur	……	**Nom et prénom du signataire**	……
Siège social	……	**Fonction** *(Personnes morales)*	……
Adresse **(si différente du siège social)**	……	**Mode de paiement**	……

CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE

Emetteur	AFRIQUIA GAZ
Valeur nominale	MAD 100 000
Plafond du programme d'émission	MAD 1 200 000 000
Date de jouissance	A la date du règlement
Nombre de jours	Entre 10 jours et 364 jours
Maturité	De 10 jours à 12 mois

[12] Code d'identité : CIN ou n° de passeport pour les personnes physiques, Registre de commerce pour les personnes morales résidentes et N° et date d'agrément pour les OPCVM

[13] Qualité du souscripteur : A Personne physique (A1 Résidente – A2 Non résidente) B Personne morale (B1 Résidente – B2 Non résidente) C OPCVM D Etablissements de crédit E Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance F Fonds d'investissement, fonds de pension G Autres (compagnies financières et CDG) H Institutionnels de l'investissement de droit étranger

Intérêts	Post Compté
Taux facial	Sera fixé juste avant l'ouverture de la période de souscription
Remboursement	In fine

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des Billets Trésorerie qui nous serons attribués afin de créditer le compte de AFRIQUIA GAZ ouvert dans les livres de BMCE BANK le …… [14], conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Un dossier d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur et auprès de l'organisme placeur ».

[14] La date de règlement correspond à la date de jouissance.